MÉDITATIONS sur le Premier LIVRE des CHRONIQUES

par H. Rossier

# CONTENU

[CONTENU](#_Toc352410860)

[INTRODUCTION](#_Toc352410861)

[Chapitres 1 à ch. 9:34 — Les GÉNÉALOGIES](#_Toc352410862)

[Chapitre 1 — D’Adam aux douze tribus.](#_Toc352410863)

[Chapitre 2 — Juda en rapport avec la royauté.](#_Toc352410864)

[Chapitre 3 — La famille de David.](#_Toc352410865)

[Chapitre 4 — Encore Juda, Jahbets. La tribu de Siméon.](#_Toc352410866)

[Chapitre 5 — Les tribus en deçà du Jourdain.](#_Toc352410867)

[Chapitre 6 — La tribu de Lévi.](#_Toc352410868)

[Chapitre 7 — Issacar, Benjamin, Nephthali, Éphraïm, Aser.](#_Toc352410869)

[Chapitre 8 — La tribu de Benjamin en rapport avec la famille de Saül](#_Toc352410870)

[Chapitre 9:1-34 — Ruine du peuple et restauration de Juda et de Benjamin. Les Lévites.](#_Toc352410871)

[LA ROYAUTÉ DE DAVID SELON LES CONSEILS DE DIEU — Chapitres 9:35 à ch. 27](#_Toc352410872)

[Chapitres 9:35 à ch. 10 — Ruine de la royauté selon la chair.](#_Toc352410873)

[Chapitre 11 — Établissement de la royauté selon les conseils de Dieu](#_Toc352410874)

[Chapitre 12 — La royauté reconnue.](#_Toc352410875)

[Chapitre 13 — L’arche et le chariot neuf.](#_Toc352410876)

[Chapitres 14 à ch. 16:6. Victoires de David. Fruits de la grâce dans son coeur. Son association avec la famille lévitique.](#_Toc352410877)

[Chapitre 16:7-43 — Le cantique du début de la royauté.](#_Toc352410878)

[Chapitre 17 — Prière de David.](#_Toc352410879)

[Chapitres 18 à 20 — Les guerres.](#_Toc352410880)

[Chapitre 21 — Le dénombrement et l’aire d’Ornan.](#_Toc352410881)

[Chapitre 22 — Préparation des matériaux du temple. Caractère de Salomon.](#_Toc352410882)

[Chapitre 23 — Salomon établi roi. Les lévites.](#_Toc352410883)

[Chapitre 24 — Les sacrificateurs.](#_Toc352410884)

[Chapitre 25 — Les chantres.](#_Toc352410885)

[Chapitre 26 — Portiers, gardiens des trésors et juges.](#_Toc352410886)

[Chapitre 27 — Le service du roi.](#_Toc352410887)

[DERNIÈRES INSTRUCTIONS DE DAVID — Chapitres 28 à 29](#_Toc352410888)

[Chapitre 28 — Salomon, roi des conseils de Dieu, et sa responsabilité comme tel.](#_Toc352410889)

[Chapitre 29 — Prière de David. Salomon établi roi pour la seconde fois.](#_Toc352410890)

# INTRODUCTION

Un lecteur superficiel pourrait penser que les Chroniques sont le complément des livres de Samuel et des Rois. C’est en effet le caractère qui leur fut donné par les Juifs dès les temps anciens. Les chrétiens en ont usé de même à l’égard des trois évangiles synoptiques ; ils pensent que les Évangiles de Marc et de Luc complètent la vie du Seigneur racontée par Matthieu. En réalité, les Chroniques, comme ces évangiles, présentent la pensée de Dieu sous un jour entièrement nouveau et nous montrent la royauté sous un aspect très important, que ces pages sont destinées à faire ressortir. En rapport avec ce sujet, une ou deux remarques préliminaires ne seront pas inutiles.

Nous avons insisté, dans d’autres Méditations **(\*)**, sur l’origine et la portée *prophétique* des livres de Samuel et des Rois. Les Chroniques n’ont pas le même caractère, quoique, chose remarquable, on y voie à toute occasion l’intervention des prophètes. Les Juifs même ne les comptaient pas parmi les livres prophétiques dont *la plupart* des écrits historiques font partie, mais les rangeaient parmi les «Saints écrits» à la tête desquels se trouvaient les Psaumes.

(\*) Méditations sur les livres de Samuel et des Rois par H. R.

Tous les livres historiques, jusqu’à la fin des Rois, nous racontent l’histoire du peuple et de la royauté, jusqu’à leur ruine définitive. Ils se terminent à la captivité, d’abord d’Israël, puis de Juda, et ne dépassent pas cette époque. Les Chroniques, par contre, Esdras et Néhémie formant leur suite immédiate, vont plus loin (comp. 2 Chroniques 36:22, 23 avec Esdras 1:1-3). Elles portent, du reste, partout la marque d’une rédaction tardive, postérieure au retour de la captivité babylonienne. Nous trouvons en diverses portions de ces livres la preuve de leur date relativement récente et plutôt subséquente au livre de Néhémie. C’est ainsi que nous y voyons la généalogie de la famille de David ne pas s’arrêter à Zorobabel, chef royal de Juda, remonté de la captivité, mais descendre après lui jusqu’à la cinquième génération, composée de Hodavia et de ses frères (chap. 3:19-24). C’est ainsi encore que nous rencontrons (3:22) Shemahia, fils de Shecania, de la troisième génération après Zorobabel qui (s’il s’agit toutefois du même personnage) remonte de Babylone en Néh. 3:29. Enfin notre livre décrit la captivité de Babylone comme un événement historique appartenant à un passé déjà éloigné (6:15).

À l’appui du fait, incontesté du reste, de la date postérieure des Chroniques, il serait facile de multiplier les citations. Bornons-nous seulement encore à quelques remarques qui la confirment : D’abord les lacunes des généalogies, dans les neuf premiers chapitres de notre livre, sont un précieux témoignage du temps où il fut écrit. Nous savons, en effet, qu’au retour de la captivité, les généalogies de Juda et de Benjamin se trouvèrent insuffisantes en bien des cas et que les membres de la famille de Lévi qui ne purent les fournir furent exclus de la sacrificature (Esdras 2:62). La comparaison de 1 Chron. 9 avec Néh. 11 peut aussi nous convaincre que certaines généalogies des Chroniques offrent de nombreuses lacunes, propres au peuple retourné de la captivité.

Ajoutons encore que nous rencontrons, dès le premier chapitre, la preuve que la prononciation de plusieurs noms était différente de la prononciation primitive. Il semble que l’on peut rapporter une bonne partie de ces différences à des changements de dialecte dus à la captivité. Toutes ces choses subsistent dans notre livre comme preuve du désarroi dans lequel était tombé cette nation coupable sur laquelle Dieu avait prononcé Lo-Ammi.

Ainsi l’Esprit de Dieu a soin de nous marquer lui-même la date approximative de ces livres.

Le *but principal* des Chroniques se dessinera clairement à mesure que nous avancerons dans leur étude, cependant il est nécessaire que nous y insistions dès le début.

Les Chroniques nous donnent l’histoire des rois de *Juda,* c’est-à-dire de la famille de David, tandis que, dans les livres des Rois, nous trouvons l’histoire des souverains qui ont dominé sur Israël. Les actes des rois de Juda n’apparaissent dans ces derniers, jusqu’à la captivité des dix tribus, que selon leurs rapports avec le royaume d’Israël ; puis, une fois l’histoire des dix tribus terminée par leur transportation, le récit des Rois reprend l’exposé exclusif de la carrière des derniers souverains de Juda.

Mais la remarque la plus importante pour l’intelligence des Chroniques, a trait aux *conseils de Dieu* et il nous faut entrer dans quelques considérations à ce sujet :

La Parole envisage l’homme sous deux aspects : Selon sa *responsabilité*, ou selon la position qu’il occupe dans les *conseils de Dieu,* c’est-à-dire dans ses desseins éternels, avant les temps des siècles, avant qu’aucune responsabilité fût en cause.

L’Ancien Testament contient l’histoire de l’homme responsable, donnée par Dieu lui-même. Cette histoire montre que l’homme a toujours manqué à ce que Dieu attendait de lui ; de chute en chute il arrive finalement à la croix où il a cloué le Fils de Dieu. Il met fin lui-même à son histoire par une révolte ouverte contre Celui qui était venu le sauver. Mais, sur cette même croix, Dieu, *de son côté,* termine aussi l’histoire de l’homme. Il y charge son Fils de toute notre responsabilité, jusqu’à le faire péché à notre place, afin que ses conseils de grâce envers nous puissent avoir un plein accomplissement.

En effet, c’est à la mort de Christ que les conseils de Dieu (le mystère de sa volonté, caché de tout temps en Lui) ont été mis en évidence. Là, le voile qui séparait le pécheur de Dieu a été déchiré ; là, l’homme, racheté par le sang de Christ, a vu s’ouvrir un chemin jusqu’à Dieu ; puis Jésus, ressuscité d’entre les morts, monté à la droite de Dieu et envoyant de là le Saint Esprit, a préparé dans sa personne une place pour l’homme dans la gloire.

Les conseils de Dieu, le mystère de sa volonté, se sont donc accomplis en Christ homme, que Dieu établira comme centre de toutes choses ; mais ils ne se bornent pas à ce fait. Dieu donne à Christ, comme Chef, un corps, son complément — comme Époux, une compagne, son Assemblée — un corps qui est sa «plénitude», une compagne, chair de sa chair et os de ses os.

Ces conseils de Dieu ne pouvaient, en aucune manière, être révélés avant la croix. Tout au plus étaient-ils indiqués, en figure, par Adam, type de Celui qui devait venir, et Ève, sa compagne. Ainsi, non seulement Christ est l’objet des conseils de Dieu, mais, en Christ, nous sommes devenus les objets de ces mêmes conseils.

L’homme entre dans la gloire de Dieu, parce que l’homme, en Christ, l’a parfaitement glorifié. Le second Adam devient le chef d’une race nouvelle, sainte et irréprochable devant Dieu, digne d’occuper la gloire éternelle.

Rien de tout cela n’était révélé dans l’Ancien Testament. Et toutefois *une partie* des conseils de Dieu à l’égard de Christ y est mise en lumière, non la plus élevée sans doute, mais celle qui concerne la domination de la terre. C’est pourquoi il nous est dit dans l’épître aux Éphésiens (1:9, 10) que «Dieu nous a fait connaître le mystère de sa volonté... savoir de réunir en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et *celles qui sont sur la terre*»*.* Le conseil de Dieu n’était pas d’établir le premier Adam qui a failli, mais le second Adam comme *chef de la création* et cela, en vertu de ses souffrances. C’est parce qu’il a été fait de peu inférieur aux anges que Dieu «l’a fait dominer sur les oeuvres de ses mains et a mis toutes choses sous ses pieds, les brebis et les boeufs, tous ensemble, et aussi les bêtes des champs, l’oiseau des cieux et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers des mers» (Ps. 8:5-8). Il en est de même, et c’est le sujet qui va nous occuper dans les Chroniques, quant à l’établissement du *royaume terrestre* de Christ. Ici il n’est question, ni de l’homme glorifié, ni de Christ centre de toutes choses, ni du Chef de l’Église, ni de notre union avec Lui, mais du Fils de Dieu, racine et postérité de David, établissant son Royaume *sur la terre* et associant à son règne, au jour de sa puissance, un peuple de franche volonté. Lui-même est l’objet de ces conseils et les accomplira, alors que les hommes, auxquels la domination avait été confiée, ont entièrement manqué au but de Dieu.

Avant que ces desseins, quant à la royauté de Christ, s’accomplissent, Dieu, pour les faire connaître, a donné dans l’Ancien Testament, par des exemples tels que ceux de David et de Salomon, des *types* de ce que sera la royauté selon ses conseils. Mais comment de telles figures pourraient-elles avoir une portée absolue quand ces hommes de Dieu ont péché si grièvement dans leur carrière ? Leur histoire rentre bien plutôt dans celle de l’homme et de la royauté responsables, telle que les livres de Samuel et des Rois nous la présentent. Sans doute on voit, tout du long de leur histoire, la grâce de Dieu à l’oeuvre pour les discipliner, les restaurer, et rendre, malgré tout, ces hommes faillibles, capables de représenter le caractère de Christ. Dieu produit ce résultat en les façonnant par les épreuves, et c’est ce dont nous parlent les livres de Samuel et des Rois. Mais il s’agit, dans les Chroniques, non pas de nous faire connaître la grâce qui restaure et qui remédie aux fautes du croyant, placé sous sa responsabilité, mais de nous donner une vue anticipée des conseils de Dieu, et cela, autant que possible, sans les mélanger avec tout ce qui pourrait les obscurcir. C’est ce qui nous explique le caractère et la portée générale des Chroniques. Dieu y groupe les traits de la royauté future de Christ, en David et en Salomon, par exemple, sans nous cacher cependant que David, ne fut-ce que par deux fautes, car ce livre n’en signale que deux, et Salomon, même sans en mentionner une seule, ne peuvent être personnellement «Celui qui vient» et qu’il faut «en attendre un autre». Mais il résulte, de ce que nous venons de dire, que les Chroniques, pour répondre à leur but, devront taire tous les graves péchés de ces deux rois.

On pourrait nous objecter qu’après Salomon l’histoire des rois de Juda se continue dans les Chroniques et que l’on ne trouve pas, dans les récits qui suivent, quelque chose qui préfigure les conseils de Dieu quant au règne futur de Christ. Cette remarque est juste, avec la restriction, toutefois, qu’un roi pieux, dans les Chroniques comme dans les Rois, peut être un représentant de Christ ; mais il faut se souvenir que Dieu, en relatant leur histoire dans les Chroniques, établit encore un autre fait, à savoir que ses conseils ont en vue Christ comme *fils de David par descendance royale.* Cette race de David s’est parfois affreusement corrompue, mais dans ce cas même Dieu a soin de faire ressortir, partout où la chose est possible, ce que la *grâce* a pu produire en ceux qui devaient être la souche du Messie, lorsque, depuis plus de deux siècles la royauté en Israël avait cessé d’exister. Ces *voies de grâce* ressortent particulièrement dans ce livre, au cours de l’histoire des successeurs de Salomon. Conformément au plan et au but des Chroniques, tout ce que la grâce produit dans le coeur des plus mauvais rois, tel par exemple un Manassé, y est mis en lumière, afin de montrer que la grâce envers l’homme est le seul moyen d’amener à son égard l’accomplissement des conseils de Dieu.

En résumé, les Chroniques ne nous présentent pas l’histoire de la royauté responsable, mais de la royauté selon les conseils de Dieu en grâce, conseils qui ne trouveront leur plein accomplissement que lorsque la couronne sera posée sur la tête du Christ. C’est pourquoi les Chroniques ne manquent jamais d’enregistrer les voies de Dieu en grâce pour remédier aux fautes des rois qui se succèdent sur le trône jusqu’à l’apparition du grand Roi. C’est pourquoi aussi le récit divin passe autant que possible sous silence les fautes commises. L’Esprit de Dieu omet, comme nous l’avons dit, les graves péchés de David et toutes leurs conséquences ; il en est de même pour ceux de Salomon.

À ces traits caractéristiques vient s’en ajouter un autre. Les Chroniques sont absolument muettes sur la réjection et sur toutes les souffrances de David, et nous introduisent immédiatement dans les gloires qui suivent ces souffrances, preuve évidente que ce livre n’a pas, en rapport avec l’oeuvre de Christ, le caractère prophétique de ceux qui l’ont précédé.

Si nous trouvons dans les Chroniques les conseils de Dieu à l’égard du Christ, dans les types de David et de Salomon, et les voies de Dieu *en grâce* à l’égard de la famille royale en vue de l’apparition du vrai Roi, n’oublions pas de mentionner qu’elles contiennent ces mêmes conseils à l’égard de Juda comme le peuple du Messie. Dieu nous montre que rien n’entravera le cours de ses desseins d’éternité envers ceux qui en sont les objets. Partout où le mal domine, Dieu se hâte d’introduire le bien, en sorte que, selon l’expression d’un serviteur de Dieu, «le bien produit par Lui, puisse toujours être sous ses yeux au lieu du mal produit par l’homme». Il prépare donc tout, en vue de la pleine manifestation et de la gloire future de son Oint.

Il est d’autant plus frappant de trouver dans les Chroniques le tableau de la grâce agissant dans le coeur de l’homme, que ces livres sont écrits, comme nous l’avons vu, après la ruine définitive du peuple et de la royauté. Mais quelle consolation pour le pauvre Résidu, remonté de Babylone, dans l’asservissement et le mépris, de trouver ici son histoire, écrite en ces temps désastreux par l’Esprit de Dieu lui-même et montrant à chaque page qu’aucune infidélité du peuple ne peut modifier les conseils de Dieu, ni altérer la grâce par laquelle il établira, à l’égard de son peuple, ses desseins éternels dans la personne de Christ.

Les conseils de Dieu au sujet de la royauté étant la vérité capitale de ce livre, nous y trouverons nécessairement tout ce qui se rattache d’une part à l’organisation sacerdotale, de l’autre, à l’organisation politique du peuple. En effet, le royaume selon Dieu est caractérisé par un ordre divin dans le domaine religieux et civil.

Le domaine religieux vient naturellement en premier lieu dans l’organisation du royaume selon les pensées de Dieu. Sans le culte de l’Éternel, ni la royauté ni le peuple ne pouvaient subsister ; sans lui, la nation retombait au niveau des autres nations et, comme elles, devait être détruite. Le peuple d’Israël n’avait *aucune raison d’être* s’il ne maintenait, par le service religieux, ses rapports avec le Dieu qui l’avait choisi pour être à Lui. Du moment qu’Israël abandonnait ces rapports pour s’adonner à l’idolâtrie, Dieu l’abandonnait aussi, comme nous le voyons dans l’histoire des Juges et plus tard des Rois. Enfin ses transgressions sont devenues telles que Dieu prononça Lo-Ammi sur lui.

Il en a été de même de la royauté. Responsable de conduire et de gouverner le peuple pour Dieu, elle ne pouvait subsister sans observer le culte de l’Éternel et tout ce qui s’y rattachait. Les deux piliers des relations d’Israël avec Dieu, la royauté et la sacrificature, ne pouvaient être disjoints sans que tout le système croulât ; si l’un des deux manquait, une ruine complète en était la conséquence. Avant même l’établissement de la royauté, l’alliance indissoluble entre elle et la sacrificature, se voyait dans le cas de Moïse, roi en Jeshurun, et d’Aaron, son frère ; il y eut cependant ici cette différence, c’est que la royauté proprement dite étant établie, la sacrificature lui fut subordonnée, parce qu’elle avait failli à sa vocation ; désormais le sacrificateur fidèle dut toujours marcher devant l’oint de l’Éternel (1 Sam. 2:35). Dans les conseils de Dieu, la royauté et la sacrificature, le gouvernement et le Culte, doivent nécessairement subsister ensemble. De là l’immense importance de tout le service du temple dans l’histoire de David et de Salomon, tels que les Chroniques nous les présentent. Et quand, après eux, nous assistons à des réveils lors de la ruine de la royauté, nous voyons toujours en premier lieu le culte rétabli, comme par exemple dans l’histoire d’Ézéchias et de Josias.

L’union des domaines civil et religieux nous est présentée dans les Chroniques comme types de son accomplissement en Christ dans un temps futur. Ces deux éléments se réuniront *en Lui* comme base inébranlable du royaume de Dieu sur la terre. Christ sera «*sacrificateur* sur *son trône*» (Zach. 6:13). **(\*)**

(\*) Notons ici une fois pour toutes que, lorsque les récits de Samuel, des Rois et des Chroniques concordent d’une manière générale, nos réflexions ne portent que sur leurs divergences, les traits qu’ils ont en commun ayant été déjà considérés dans les ouvrages précédents.

# Chapitres 1 à ch. 9:34 — Les GÉNÉALOGIES

Au moment d’aborder les premiers chapitres de ce livre, il nous semble utile d’insister sur l’importance des *généalogies* pour le peuple d’Israël.

Elles étaient *nécessaires*, car, la promesse de l’héritage de Canaan étant faite à Abraham et à sa semence, cette semence devait être enregistrée, puisqu’elle avait seule le droit d’entrer dans la terre promise.

Arrivé en Canaan, le peuple avait besoin de ses généalogies pour distribuer le pays entre les tribus et les maisons de pères.

Elles étaient tout aussi nécessaires pour empêcher le mélange des nations environnantes avec le peuple élu.

Enfin, et avant tout, elles étaient indispensables en vue de la royauté, du Messie, car sa filiation devait remonter, à travers la sérié des rois jusqu’à Juda «le législateur», puis, de Juda à Jacob, Isaac, Abraham, Noé, Adam et Dieu !

Les généalogies étaient importantes aussi, pour établir la succession de la sacrificature aaronique, destinée à marcher toujours *devant le vrai Roi*, l’Oint de l’Éternel.

Telle est, en quelques mots, l’utilité des généalogies. Cette utilité était d’autant plus grande depuis que le peuple, après être tombé sous le jugement de Dieu, traversait un état d’anarchie, où il était difficile, souvent même impossible, de prouver son origine, comme nous le voyons dans les livres d’Esdras et de Néhémie.

Hâtons-nous toutefois de remarquer que, si l’on veut entrer dans les détails du sujet qui nous occupe, il faut être très circonspect dans ses conclusions, car les généalogies juives présentent d’innombrables difficultés. On y rencontre d’abord les cas très fréquents où ceux qui sont appelés fils d’un tel, ne sont pas nécessairement ses enfants, mais ses petits-fils, voire même ses arrière-neveux — puis les cas où un chef de race est considéré comme le père d’une génération, en omettant toutes les générations intermédiaires — les cas où un parent éloigné devient par «droit de rachat» (voyez Ruth) chef d’une famille éteinte — ceux, très fréquents lors de la captivité, où une famille succédait à l’héritage d’une famille disparue, sans être, par descendance *directe,* en rapport avec le chef de race — les cas où, le nom des ancêtres faisant défaut, l’endroit de naissance tenait lieu, pour ainsi dire, du chef de famille — les cas, communs parmi les Juifs, où une personne avait plus d’un nom (voyez par exemple ces noms connus : Benjamin et Benoni, Rehuel et Jéthro, Salomon et Jedidia, etc., etc.). — les cas enfin où une généalogie était donnée en abrégé, les noms indiqués n’étant que de simples jalons pour établir la descendance.

Ces faits expliquent comment le recensement de la même tribu, opéré à deux époques différentes, présente de l’une à l’autre des diversités très notables. Tout cela se complique encore du fait que les généalogies contiennent des omissions volontaires ou des transpositions de noms destinées à accentuer le but de l’Esprit de Dieu, surtout dans le livre que nous étudions.

À ces nombreuses difficultés viennent encore s’ajouter les suivantes. Les généalogies des Chroniques contiennent parfois des noms de source très ancienne, que l’on ne trouve pas dans l’Ancien Testament. Beaucoup de noms appartiennent, non à des individus, mais à des races ou à des familles. D’autres sont des généalogies qu’on pourrait appeler géographiques, insérant, faute d’autres sources, des noms de tribus, de districts, de villes. Nous avons déjà parlé de ce fait en étudiant le chap. 2 d’Esdras. Nous le retrouvons en 1 Chron. 2:18-24, 25-33, 42-55 ; 4:1-23, 28-33 ; 5:11-17 ; 7:37-40, etc., etc.

Il serait facile d’ajouter d’autres difficultés à cette liste, déjà longue. Ce qui a été dit doit suffire pour mettre en garde les chrétiens qui, tentés d’étudier les généalogies, se heurteront, à chaque pas, à d’apparentes contradictions. Non pas que le sujet ne porte en lui-même son édification, comme du reste toute la parole de Dieu, mais il ne servirait de rien de l’aborder avec sa propre intelligence, comme l’ont fait, si souvent, les rationalistes. Ce n’est du reste pas, hâtons-nous de le remarquer, à ces généalogies-là que l’apôtre défend de s’attacher (1 Tim. 1:4 ; Tite 3:9) mais à un certain système philosophique qui établissait des degrés interminables dans la hiérarchie des esprits.

En abordant cette étude nous insistons de nouveau sur le fait important que, depuis la captivité, par suite de négligence, d’indifférence, ou pour d’autres causes, des lacunes innombrables existaient dans les généalogies et qu’il était, en suite de cela, souvent impossible de reconnaître certaines personnes comme faisant partie d’Israël, à moins qu’une déclaration divine n’intervînt, à un moment donné, par les Urim et les Thummim (Esdras 2:63).

## Chapitre 1 — D’Adam aux douze tribus.

Les chapitres que nous allons considérer pourraient sembler, à première vue, dénués d’intérêt. Nous verrons cependant qu’ils sont pleins d’instruction ; de plus, ils nous révèlent d’emblée le caractère du livre dont ils sont la préface.

En effet, les Chroniques, s’occupant des conseils de Dieu et de ses voies de grâce envers *l’homme,* commencent naturellement avec Adam. Elles poursuivent ensuite la lignée de l’homme, élu selon les conseils de grâce, en contraste avec la lignée de l’homme selon la chair. L’homme est devenu pécheur ; il est en chute presque à son origine. Si Dieu a des desseins de grâce envers lui, il n’en est pas moins établi qu’en premier lieu il engendre, comme pécheur, des fils à son image, et qui n’ont aucune liaison avec les conseils divins, des fils qui sont la semence d’une nature en chute et corrompue. Si Dieu n’intervient dans sa miséricorde, l’homme ne peut engendrer que le mal. Nous trouverons donc toujours, dans ces chapitres, la descendance de la chair en premier lieu, celle de l’Esprit en second, parce que Dieu n’engendre que lorsque l’homme pécheur a fourni la preuve de ce que sa nature pouvait produire. C’est pourquoi l’apôtre nous dit, en 1 Cor. 15:46 : «Ce qui est spirituel n’est *pas le premier*, mais ce qui est animal (selon la nature de l’homme), *ensuite* ce qui est spirituel». Or ce qui est spirituel participe, non de la nature du premier Adam, mais de celle du second.

C’est ainsi que Dieu l’a ordonné. Toute la question de la responsabilité de l’homme doit être résolue, avant que l’homme selon les conseils de grâce apparaisse ; et, de fait, la grâce ne pourrait se manifester, s’il n’était pas prouvé dans quel abîme l’homme, livré à lui-même, est tombé. Cette grande vérité forme le fondement de toutes les Écritures, car celles-ci donnent pour base à l’Évangile de la grâce la ruine irrémédiable de l’homme.

Il appartient donc à un livre comme celui-ci, qui nous parle des conseils de Dieu envers l’homme et (nous le verrons) tout particulièrement envers la royauté, de nous montrer qu’ils proviennent uniquement de la libre grâce de Dieu, manifestée quand l’homme, dans la lignée de la chair, a prouvé qu’il n’était capable que du mal.

Dès qu’il s’agit des généalogies de Christ dans les Évangiles, nous voyons disparaître entièrement la lignée selon la chair, contenue dans ces chapitres, pour faire place à la lignée par laquelle, selon l’élection de grâce, s’accomplissent les conseils de Dieu à l’égard de son Roi. Mais, du moment que c’est par grâce, loin de prendre des hommes parfaits pour constituer la lignée du Christ, Dieu choisit des hommes pécheurs, souvent d’entre les pires, ou des femmes pécheresses, par quoi Il démontre la liberté de son choix.

Dans les Chroniques, il s’agit de l’homme, et de la manière dont Dieu réalisera ses conseils, au cours de son histoire, pour en amener le triomphe dans la personne du Christ. Aussi voyons-nous comme nous l’avons dit, la généalogie commencer à Adam. Les versets 1 à 4 sont conformes à ce qui nous est révélé dans la Genèse. Au reste, point de lacunes dans ce premier chapitre. Du moment que l’on entre au chap. 2 dans l’histoire d’Israël, les lacunes surviennent, car d’après la date des Chroniques, la généalogie de plusieurs membres de ce peuple restait en suspens pour n’avoir pu être prouvée.

Disons immédiatement que le chapitre 9 nous amène un peu au-delà du temps de Néhémie, et interrompt les généalogies royales à huit générations avant l’arrivée du Messie. L’Évangile de Matthieu comble cette lacune en nous faisant connaître comment, à travers la ruine, Dieu lui-même a pris soin de conserver la généalogie du fils de David, son propre Fils, jusqu’à sa venue comme fils de Joseph et de Marie. Le premier chapitre de Matthieu forme donc la suite naturelle du 9° chapitre des Chroniques.

Nous trouvons au chap. 1er qui nous occupe en ce moment, deux séries de noms, mises en relief. La première (v. 1-4) commence à Adam et finit aux fils de Noé, Sem, Cham et Japheth. La seconde (v. 24-27) recommence à Sem et finit à Abraham. Ces deux séries forment une chaîne ininterrompue, dont le point de départ est la grâce envers l’homme déchu, et qui aboutit aux promesses faites à Abraham et saisies par la foi.

Ceci établi nous trouvons, au v. 4, Sem *nommé* en premier, quoiqu’il ne soit pas le premier-né, fait qui, du reste, se répète fréquemment dans les généalogies de la Genèse avant Abraham. Mais les généalogies de Japheth et de Cham sont *comptées* avant la sienne (v. 5-16), comme on le voit du reste aussi dans la Genèse (chap. 10). Aux yeux de Dieu, Sem, un élu de la grâce, a la prééminence, mais dans l’ordre naturel ce qui est spirituel n’est pas le premier comme nous l’avons déjà fait remarquer. Il en est de même de la descendance d’Abraham : «Les fils d’Abraham, Isaac et Ismaël» (v. 28) ; Isaac *nommé* d’abord, comme vu premier dans la pensée de Dieu, mais Ismaël, l’aîné, *compté* d’abord (v. 29) comme semence selon la chair. De même pour Isaac, la postérité de son fils Ésaü est *comptée* en premier lieu (v. 35), comme nous l’avons vu pour Cham et pour Ismaël.

Une ou deux petites considérations secondaires serviront à clore nos remarques sur ce chapitre. Parmi les fils de Cham, Nimrod est simplement mentionné comme ayant «commencé à être puissant sur la terre». En Gen. 10:9-12 nous trouvons, très détaillée, l’étendue de sa domination. Le chap. 10 de la Genèse a pour sujet la répartition des nations sur la terre, et les développements qu’on y trouve seraient sans utilité pour le but du livre qui nous occupe. Par la même raison les limites des Cananéens, en Gen. 10:18-20, et celles des fils de Joktan (Gen. 10:29-32) sont ici entièrement passées sous silence (cf. v. 16, 23).

Au v. 32, les fils de Ketura, concubine d’Abraham, sont énumérés comme on les trouve en Gen. 25:1-4. Ils font suite, dans notre chapitre, à la postérité d’Ismaël (v. 28-31) afin de marquer qu’eux aussi font partie de la descendance selon la chair. La généalogie d’Ismaël lui-même est donnée selon Gen. 25:12-15. Quant à Ésaü (v. 35-42), ses fils sont mentionnés en abrégé, sans les noms de leurs mères et les nombreux détails qui nous sont donnés en Gen. 26:1-19.

Les rois d’Édom sont énumérés ensuite (43-54, cf. Gen. 36:31-43). La violence caractérise toute cette race ; car pas un de ces rois n’a son fils pour successeur.

Nous croyons devoir mentionner ces détails comme caractérisant le but de l’Esprit de Dieu dans ce livre. Ils ne sont point comme le prétendent les rationalistes, une compilation très inexacte ou volontairement altérée d’autres documents, mais un *choix*, parmi des documents antérieurs, de ce qui est approprié au but que Dieu se propose.

Au reste, si ce premier chapitre contient, comme nous l’avons vu, l’omission volontaire de certains détails, il s’accorde complètement avec les listes généalogiques de la Genèse. Nous répétons qu’on n’y trouve pas de lacunes. Ces dernières ne commencent qu’à partir des généalogies des douze tribus.

Une fois la descendance selon la nature énumérée, la question est considérée comme définitivement close **(\*)**. Dieu n’y revient pas, ne peut faire aucun usage de «l’homme animal», abandonné désormais à lui-même, sans lien, sans rapport avec Dieu, pour faire place à une descendance selon l’élection de grâce et selon les conseils éternels de Dieu.

(\*) Cependant nous rencontrerons plus tard le même principe à propos de la royauté, de la descendance de Saül et de la sacrificature.

## Chapitre 2 — Juda en rapport avec la royauté.

Dès le début de ce chapitre, les noms des fils de Jacob, appelé Israël, sont mentionnés sans ordre, dans le but, je pense, de nous les montrer comme étant tous, indistinctement, les objets des desseins de Dieu en grâce. C’est ainsi que nous trouvons d’abord les enfants de Léa, puis ceux de Rachel mentionnés entre Dan et Nephthali, fils de Bilha, enfin Gad et Aser, les fils de Zilpa, servante de Léa.

Ce que nous constatons ici nous fournit l’occasion d’une remarque qui semble ne pas avoir attiré l’attention.

L’énumération des fils de Jacob et respectivement des douze tribus se retrouve, sauf erreur, vingt-deux fois dans les Écritures et *chaque fois dans un ordre différent*. Il faudrait plus de place que nous n’en pouvons disposer pour examiner en détail les causes de ce fait. Outre les versets 1 et 2 de notre chapitre nous rencontrons encore trois fois cette énumération dans le premier livre des Chroniques **(\*)**.

(\*) Voyez l’Appendice à la fin de cet ouvrage.

Note Bibliquest : Nous pensons que l’ordre des tribus se trouve 23 fois en tenant compte de Éz. 48:31-34. L’appendice est mis sur le site Bibliquest en document séparé trouvable dans l’index par sujet, à la rubrique « tribus, ordre des - »

Reprenons le cours de notre chapitre :

Dans les Chroniques, l’exactitude des généalogies dépend, en grande partie, de l’importance que les Juifs y apportèrent pendant leur captivité et le désordre qu’elles révèlent correspond à l’état du Résidu, tel que nous le trouvons dans les livres d’Esdras et de Néhémie. Un nombre considérable de personnes, soit du peuple, soit de la sacrificature, ne put prouver sa généalogie. À défaut de chefs, ils purent cependant se faire reconnaître par leurs noms de familles, de groupes et de villes, qui devinrent de cette manière, pour ainsi dire, une «personne morale», reconnue comme souche de leur descendance (cf. Esd. 1 et ici 2:50, 54, 55 ; 4:9). De plus, le grand désordre qui s’était introduit, explique, en partie du moins, pourquoi les descendants très éloignés d’un chef de race furent considérés comme ses fils (Voyez par exemple, Shobal, l’arrière-petit-fils d’un petit-fils de Juda (cf. 2:50 ; 4:1). Ce même désarroi explique aussi comment on voit apparaître inopinément, et compter comme chef de race, un chef de famille dont le nom n’avait pas été prononcé jusqu’alors (8:33).

La généalogie de Caleb offre un frappant exemple de ce désordre et de la tenue fragmentaire des registres généalogiques. Caleb (appelé non sans but, je le pense, Kelubaï au v. 9) est fils de Hetsron et arrière-petit-fils de Juda. Nous trouvons sa généalogie aux versets 18-20, et la descendance de ses deux femmes, Azuba, Éphrath. Aux versets 42 à 49 nous retrouvons la descendance de ce même Caleb par ses concubines. Il est appelé frère de Jerakhmeël (fils d’Hébron, v. 9). Mais, tout à la fin de cette énumération, nous sommes subitement transportés en présence d’*Acsa*, fille, comme nous le savons, de Caleb, fils de Jephunné (Jos. 15:16). Aux v. 50 à 55 nous rencontrons, pour la troisième fois dans ce chapitre, la descendance de Caleb, fils d’Hetsron, par Hur, premier-né d’Éphratha, dont une partie de la généalogie nous a déjà été donnée au v. 20.

Enfin, au chap. 4:13-15, nous trouvons la descendance de Caleb, fils de Jephunné et de son frère Kenaz. Or, même de ce côté-là, cette généalogie est tronquée.

Faut-il conclure de tout cela que le texte des Chroniques est une compilation humaine et fantaisiste et que, même la valeur historique de ce livre est nulle ? C’est ce que prétendent les rationalistes, mais, grâce à Dieu, leur raison se trouve toujours en défaut quand elle s’attaque à Sa Parole. Nul chrétien éclairé ne niera que les généalogies des Chroniques ne soient composées de fragments récoltés au milieu de la confusion générale, documents que Dieu marque du sceau de son approbation. Cela est si vrai qu’une quantité de passages dans ces généalogies sont de source très ancienne, non mentionnée dans les autres livres de l’Ancien Testament.

La généalogie fragmentaire de Caleb, sur laquelle nous avons insisté plus haut est très instructive sous ce rapport. Nous savons, d’après une quantité de passages des Écritures (Nombres 13:7 ; 14:30, 38 ; 32:12 ; 34:19 ; Deut. 1:36 ; Jos. 14:13) quelle faveur Caleb, fils de Jephunné, s’attira de la part de Dieu, par sa persévérance, son courage moral, sa fidélité, son ardeur à conquérir un lot dans le pays de Canaan. L’approbation de l’Éternel était sur lui, tandis que Caleb, fils de Hetsron et de Juda, n’est point mentionné, malgré sa nombreuse descendance, comme l’objet d’une faveur spéciale de Dieu. Or, si les généalogies fragmentaires de Caleb, fils de Juda, sont la preuve du désordre existant, Dieu coordonne ces fragments en vue d’un but spécial et nous y trouvons une pensée plus profonde. C’est Caleb, fils de Jephunné, que Dieu a tout particulièrement en vue, comme la Parole nous l’enseigne ; c’est lui qu’Il introduit d’une manière si extraordinaire dans la généalogie du fils d’Hetsron (2:49). C’est en vue de lui, que cette généalogie est inscrite à côté de celle de David, comme faisant partie de la tribu de Juda, d’où sort la race royale. Mais, par quels liens Caleb, fils de Jephunné, qui eut Acsa pour fille, se rattache-t-il à Caleb, fils d’Hetsron ? C’est ici que survient un fait du plus haut intérêt qui n’a peut-être pas assez attiré l’attention. *Caleb, fils de Jephunné, n’était pas originairement de la race de Juda.* En Nomb. 32:12, en Josué 14:6, 14, il est appelé Caleb, fils de Jephunné, le *Kenizien.* De même le jeune frère de Caleb, Othniel, auquel Caleb donna sa fille Acsa pour femme est appelé «fils de Kenaz» (Jos. 15:17 ; Juges 1:13 ; 3:9, 11). Or, en Genèse 36:11, nous apprenons que *Kenaz* est un nom *édomite,* d’où la conclusion qu’à un certain moment la famille de Kenaz, et par conséquent de Caleb, fils de Jephunné, fut incorporée aux tribus d’Israël comme tant d’autres étrangers, tels que Jéthro, Rahab, Ruth, qui devinrent, en vertu de leur foi, membres du peuple de Dieu. Cela explique une parole caractéristique en Jos. 15:13 : «Selon le commandement de l’Éternel à Josué, il donna à Caleb, fils de Jephunné, une part *au milieu des fils de Juda...* c’est Hébron». Et, en Jos. 14:14 : «C’est pourquoi Hébron appartient en héritage, jusqu’à ce jour, à Caleb, fils Jephunné, le *Kenizien,* parce qu’il avait pleinement suivi l’Éternel, *le Dieu d’Israël*»*.*

Ainsi Caleb qui, par son origine, n’avait pas réellement droit de cité en Israël, reçoit ce droit au milieu de Juda en vertu de sa foi et est incorporé dans la famille de Caleb, fils d’Hetsron, comme il apparaît en 2:49, et dans les passages déjà cités de Josué. Les fragments conservés de la généalogie de Caleb, fils d’Hetsron, confirment la place assignée par Dieu à Caleb, fils de Jephunné, et cette substitution est un des points importants que l’Esprit de Dieu nous signale ici.

En résumé, le nom de Caleb est mis en évidence dans ce chapitre. À ce nom se rattache l’idée de «vertu», c’est-à-dire d’une énergie morale qui, en vue du but à atteindre, fait franchir au croyant les obstacles le séparant de toute entrave, et du péché qui enveloppe si aisément. «Joignez à votre foi la vertu», est-il dit en 2 Pierre 1 ; Caleb en est l’exemple. Autour de ce *nom* viennent se ranger des caractères de même trempe que celui du fils de Jephunné : Othniel, Acsa (4:3 ; 2:49) ; Hur (2:19, 50 ; 4:1, 4) ; Jaïr (quoique ce dernier ait perdu ensuite tout ce que son énergie avait d’abord acquis, 2:22, 23) ; les Récabites (2:55).

D’autres membres de la famille de Caleb, fils d’Hetsron, tout en étant témoins des grâces accordées à la foi, le sont en même temps de la stérilité qui est la conséquence de la ruine. Tels Séled, Jéther, Sheshan qui meurent sans fils (v. 30, 32, 34).

La stérilité caractérise surtout, il est vrai, la descendance de Jerakhmeël. Quoiqu’il soit l’aîné des fils de Hetsron (v. 9), il a de nouveau ici la dernière place (v. 25) et ce fait s’accorde avec ce que nous avons vu du caractère des Chroniques au chap. 1. Les caractères de l’homme naturel sont aussi bien héréditaires que les caractères d’un homme de foi comme Caleb, seulement ces derniers le sont par grâce. Ce n’est pas de Jerakhmeël, mais de Ram, son frère puîné, que descend la race de David (v. 9-16).

## Chapitre 3 — La famille de David.

Nous avons rencontré, au chap. 2:9-16 — et c’est de fait le but principal de ce chapitre — la généalogie de David, issu de Juda et remontant, à travers les âges, jusqu’à Adam en passant par Jacob, Isaac, Abraham, Sem et Noé. Le chap. 3 nous présente la descendance de David jusqu’à quelques générations avant le Christ. Ici, cette descendance part d’*Hébron*, lieu où la royauté du fils d’Isaï fut reconnue par les tribus. Les Chroniques passent entièrement sous silence l’histoire et les afflictions de David comme roi rejeté. Elles nous montrent en David l’objet des conseils de Dieu quant à la royauté, conseils qui trouveront leur plein accomplissement en Christ, fils de David. Cependant, tout en taisant ses souffrances, elles font d’Hébron le point de départ de sa gloire. Hébron était avant tout le lieu de la mort, car c’est là qu’était le sépulcre de Sara, d’Abraham, de Joseph et des patriarches. Ce fut de ce même lieu que Joseph, type de Christ rejeté, alla chercher ses frères. Hébron devint ensuite une ville de refuge contre le vengeur du sang, et figura la croix qui met à l’abri le peuple coupable ; ce fut enfin là le lieu principal où demeurèrent les sacrificateurs, fils d’Aaron, types de la sacrificature qui fait de la mort de Christ le centre de ses louanges. Ce lieu nous parle donc, d’une manière frappante, de la croix comme fondement de la gloire royale, et base de toutes nos bénédictions. Il fut choisi par Caleb, comme résidence. La carrière de Caleb aboutit à Hébron ; celle de David y a son point de départ.

Mais, nous le répétons, si les Chrdniques indiquent en type et incidemment la mort de Christ comme la base de tout, les conseils de Dieu à l’égard de la royauté sont le sujet dont elles nous entretiennent.

La famille de David elle-même porte comme son chef (il était le dernier de la maison de son père) la marque évidente de l’élection de grâce (3:9). Amnon, le fils selon la chair, honte de la maison de son père, vient en premier lieu, pour être répudié comme tout ce qui provient de la nature. De fait, quant à leur origine, tous les fils de David, sans exception, sont compris entre ces deux noms, Amnon et Thamar (v. 1-9). Bien plus encore, tous les fils nés avant le plein établissement du règne, ceux du moins dont l’histoire nous est rapportée, subissent une égale condamnation : Amnon, Absalom, Adonija, la corruption, la révolte, l’orgueil qui prétend au trône et voudrait supplanter Salomon, tombent sous le jugement. Il faut arriver au règne définitivement établi à Jérusalem, endroit du libre choix de la grâce (Ps. 132:13), pour rencontrer en Salomon, après David son père, l’homme des conseils de Dieu. Là encore, l’ordre selon la nature est sans aucune valeur. Shimha, Shobab, Nathan, mentionnés les premiers, comme fils de Bath-Sheba, disparaissent devant Salomon, son dernier fils. De même tous les autres fils qui viennent après lui n’ont aucun droit à la royauté.

Les v. 10 à 24 enregistrent la descendance directe de Salomon. Le mot «son fils» constamment répété jusqu’à Sédécias accentue le contraste entre la descendance selon la grâce et celle selon la nature, telle que nous l’avons vue dans l’histoire d’Édom (1:43-54).

Depuis le v. 15, après le règne du fidèle Josias, nous trouvons les rois de la ruine définitive de Juda ; cette série aboutit enfin à Zorobabel, remonté de la captivité, mais ne portant déjà plus le titre de roi. Après Zorobabel, les Chroniques enregistrent encore cinq générations jusqu’à Hodavia et ses frères. Si les années de l’un d’entre eux étaient connues, elles nous donneraient la date approximative de la rédaction des Chroniques. Les noms correspondant à ceux de Hanania, Shecania, Nearia, Élioénaï, Hodavia ne se retrouvent pas dans la généalogie de Matt. 1. On a supposé que les souverains de Babylone les avaient changés (cf. Dan. 1:6, 7) pour effacer de l’esprit des Juifs les traces de la royauté, remarque qui, sans être confirmée, pourrait avoir quelque probabilité.

## Chapitre 4 — Encore Juda, Jahbets. La tribu de Siméon.

Les versets 1 à 23 reprennent pour la seconde fois la généalogie de Juda. Deux noms ont un relief particulier dans les chap. 2 à 4. D’abord celui de David, car la royauté de Juda est, comme nous l’avons vu, le sujet principal des Chroniques ; en second lieu celui de Caleb, fils de Jephunné, qui représente l’énergie et la persévérance de la foi ; Hur, qui joue un rôle prépondérant dans l’histoire d’Israël (Ex. 17:12 ; 24:14), est lui-même fils de Caleb (2:19, 50 ; 4:1, 4). Jahbets (4:9, 10) est de la même race (4:9, 10 ; 2:55).

La mère de Jahbets l’avait enfanté avec douleur et l’avait nommé Jahbets : «Douleur». Elle avait éprouvé pour elle-même et reconnaissait les suites du péché, la malédiction qui en était la conséquence pour l’homme, la juste sentence de Dieu prononcée sur la femme séduite par le serpent, car Dieu avait dit : «Je rendrai très grandes tes *souffrances* et ta grossesse ; en *travail* tu enfanteras des enfants» (Gen. 3:16). La mère de Jahbets acceptait cette sentence par la foi. Elle cherchait si peu à s’y soustraire qu’elle la transmit à son fils en lui faisant porter le nom «Douleur». Du côté de l’homme, tout espoir de bonheur était perdu, par la chute, et la douleur était fatalement sa part.

Jahbets commença par cette conviction ; c’est pourquoi il fut «plus honoré que ses frères». Alors il «invoqua le Dieu d’Israël», sachant qu’il ne pouvait dépendre que de l’Éternel pour être délivré de la malédiction du péché. Il savait, d’autre part, que cette délivrance pouvait être si absolue que lui, Jahbets, fût *sans douleur* !

Jahbets fait quatre requêtes à Dieu ; si Dieu les lui accorde, elles seront *la preuve* de sa complète délivrance.

La première requête est celle-ci : «*Si tu me bénissais abondamment..*»*.* Dieu avait *maudit* l’homme et le sol dont il avait été tiré (Gen. 3:17). Lui seul pouvait annuler cette sentence et la remplacer par la bénédiction, première preuve de la fin de la douleur. Lui seul pouvait changer les circonstances de telle sorte que le pécheur, banni de Sa présence, pût être amené à Lui pour jouir de Sa grâce et de ses promesses inconditionnelles. «Je te bénirai», avait dit l’Éternel à Abraham. La foi de Jahbets remonte aux conseils de grâce et aux promesses de Dieu quand tout est ruiné. Son histoire, relatée dans ce livre seul, n’est-elle pas bien d’accord avec le caractère général des Chroniques ? «Dieu fit arriver ce qu’il avait demandé». De même, pour nous, Dieu a aboli, par le sacrifice de Christ, toutes les conséquences du péché, en sorte que nous pouvons être bénis, en Lui, de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes.

La seconde requête est celle-ci : «*Si tu étendais mes limites*». Ces généalogies mettent en relief, à diverses reprises, les individus dont Dieu étend les limites dans la terre de la promesse, lorsque l’ensemble du peuple avait failli quand il s’agissait de conquérir entièrement son héritage. Jaïr nous en a déjà offert la preuve au chap. 2. Les noms de Caleb, d’Acsa, d’Othniel, sont autant d’exemples de cette énergie *individuelle* de la foi, qui retrouve des limites étendues quand elle compte sur Dieu. Il en est de même pour nous : nos limites spirituelles s’étendent dans le domaine céleste, pendant que nous sommes ici-bas. Pour les acquérir, il nous faut reconnaître notre ruine irrémédiable, l’incapacité dont nous avons fait preuve pour étendre nous-mêmes nos limites, et montrer l’humble dépendance qui s’appuie sur *la grâce* de Dieu seul pour les posséder.

Jahbets dit en troisième lieu : «*Si ta main était avec moi*». Il ne compte pas sur son énergie naturelle pour accroître ses limites, mais sur *la puissance* de Dieu. Cela frappe d’autant plus qu’il était d’une race renommée pour son énergie.

Il dit enfin, en quatrième lieu : «*Si tu me mettais à l’abri du mal*». Le mal qui a amené la douleur dans ce monde n’a pas disparu ; il est toujours présent. Jahbets le sait bien, car il ne demande pas qu’il soit ôté, mais désire être mis à l’abri de ce mal dont il constate l’existence. Ici encore, il reconnaît que ce n’est pas sa volonté, mais la puissance de Dieu seule qui est capable de le garder.

Une confiance absolue dans *la grâce et la puissance de Dieu* est le seul moyen d’obtenir ces choses. Jahbets les obtint. Comment la douleur pouvait-elle subsister dans le coeur de cet homme de Dieu quand toutes ses demandes étaient exaucées ? Sans doute, la douleur pas plus que le mal qui l’a engendrée, n’avait disparu du monde, mais le coeur de Jahbets, rempli des choses excellentes qui lui étaient accordées, n’avait plus de place pour elle.

On trouve encore chez le peuple de Dieu d’autres devoirs et d’autres activités que d’étendre ses limites comme Jahbets. Joab est «père des artisans» (v. 14). Dieu nous a confié certaines fonctions, humbles mais très utiles à leur place, auxquelles nous faisons bien d’être attentifs sans ambitionner des choses plus élevées. Nous sommes ainsi gardés dans l’humilité. Parmi les fils de Shela on trouve des «ouvriers en byssus», des potiers, des jardiniers (v. 23). Ce n’étaient pas des occupations relevées, mais elles acquéraient de l’importance par le fait que ces hommes «habitaient auprès du roi pour ses travaux». Quoique très humbles, ils étaient ses coopérateurs dans les limites que son oeuvre leur assignait ; à cause de cela le roi les tenait à sa portée ; ils avaient le grand privilège, inutilement ambitionné par plus d’un noble ou d’un prince, d’habiter auprès de lui **(\*)**.

(\*) Les mots : «Ce sont des choses anciennes» contredisent l’opinion assez singulière que le roi était Nébucadnetsar.

Il en est de même pour nous. Remplissons chacun notre tâche ; n’ambitionnons pas de hautes positions parmi le peuple de Dieu, mais contentons-nous des humbles ; nous en acquitter avec soin est ce que le Seigneur nous demande ; soyons fidèles en peu de choses, pourvu que nous coopérions à *ses* travaux. Sans parler d’une récompense future, nous en retirerons l’inappréciable avantage actuel «d’habiter auprès du roi» et de contempler sa face.

Aux v. 24 à 43 nous avons les généalogies des fils de *Siméon*. Par suite du péché de Siméon et de Lévi, ces deux frères étaient «divisés en Jacob et dispersés en Israël» (Gen. 49:7). Ils différaient cependant en ceci que Dieu se servit en grâce de la dispersion de Lévi pour lui donner des fonctions sacerdotales répondant à sa position, tandis qu’il n’en fut pas ainsi de Siméon qui continua à garder la marque du jugement de Dieu : «Ses frères n’eurent pas beaucoup de fils et toutes leurs familles ne se multiplièrent pas comme les fils de Juda» (v. 27). Siméon était petit en nombre, partiellement enclavé dans le territoire de Juda, ouvert aux attaques de l’ennemi du côté du midi, sans frontières définies. Mais nous retrouvons ici la vérité déjà énoncée que, lorsque la foi collective a fait faillite, la foi d’un petit nombre, aussi bien que jadis la foi individuelle d’un Caleb, les porte à «étendre leurs limites». Plusieurs «mentionnés par nom, furent princes dans leurs familles ; et leurs maisons de pères se répandirent beaucoup» (v. 38). «Ils trouvèrent un pâturage gras et bon» là où étaient auparavant les fils de Cham (v. 40) ; ils allèrent même jusqu’à «la montagne de Séhir» occupée par Édom (verset 42). Ce n’était ni du nombre, ni de la puissance que dépendait l’étendue de leur possession. Ils portaient, comme Jahbets, les conséquences de la malédiction prononcée sur eux, mais leur extrême pauvreté qu’ils ne pouvaient nier, les décida à conquérir ce que Dieu mettait à leur portée.

Remarquez qu’ils obtinrent leurs bénédictions sous les deux règnes de grâce en Juda : celui de David (v. 31) ; et celui d’Ézéchias (v. 41), alors que déjà l’état du peuple attirait sur lui le jugement prochain par le roi de Babylone. Combien tous ces détails nous ramènent toujours à la grande pensée de ce livre précieux ! Tout ce qui est selon la nature aboutit à une faillite complète et n’a aucune valeur pour Dieu ; la grâce est la seule chose sur laquelle nous puissions compter en nous appuyant sûrement sur les conseils et l’élection de grâce qui sont établis à jamais.

## Chapitre 5 — Les tribus en deçà du Jourdain.

Nous trouvons ici la généalogie des deux tribus et demie qui avaient choisi leur part en deçà du Jourdain : Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé. Mais ces tribus ne sont pas réunies par cette seule circonstance : la place que *Ruben* occupe dans la généalogie est, comme nous l’avons vu plus haut, déterminée par son péché. La primogéniture lui appartenait par droit de naissance, mais elle lui fut ôtée (v. 1) pour être donnée à Joseph et à ses fils. Joseph est, comme du reste dans toute l’Écriture, le type du Messie rejeté par ses frères, et obtenant la domination des nations à la suite de ce fait. Mais notre passage (v. 1, 2) nous explique pourquoi il ne vient pas ici en premier lieu. C’est que sa place est donnée à Juda, souche de la royauté selon les conseils de Dieu : «Le prince sort de lui». Nous voyons ici, une fois de plus, combien les Chroniques restent constamment d’accord avec leur plan qui est de montrer les conseils divins au sujet de la royauté. Cependant, comme partout dans ces chapitres, les voies de la chair sont mentionnées en premier lieu (v. 3-6), et vont jusqu’à la captivité des dix tribus par Tilgath-Pilnéser (cf. 2 Rois 15:29). Il est vrai que l’énergie de Ruben pour étendre ses limites est mise en évidence (v. 10) ; mais ce n’est plus la vertu de Caleb, provenant uniquement de la foi. Le déploiement d’activité de Ruben a un motif purement humain et terrestre : «Leurs troupeaux s’étaient multipliés dans le pays de Galaad» (v. 9).

*Gad* (v. 11-17) a plus de distinction spirituelle que Ruben. Comme ce dernier, il cherchait des pâturages (v. 16), mais il avait encore d’autres intérêts que celui-là. Il est dit de lui : «Ils furent *tous* enregistrés dans les généalogies, aux jours de Jotham, roi de Juda, et aux jours de Jéroboam, roi d’Israël» (v. 17).Gad avait un vrai souci de sa généalogie, et quand même le résultat de son zèle fut annulé par sa transportation, du moins, jusqu’aux jours de Jotham et de Jéroboam, sa position en Israël était claire et établie, et montrait chez lui un souci véritable de faire partie du peuple de Dieu et, malgré tout, de ne pas renier Juda, centre de la royauté sous Jotham.

Un autre fait est mentionné aux v. 18-22. Ces deux tribus et demie «firent la guerre contre les Hagaréniens, contre Jethur, et Naphish, et Nodab ; et ils furent aidés contre eux, et les Hagaréniens et tous ceux qui étaient avec eux furent livrés en leur main ; car ils crièrent à Dieu dans la bataille, et il se rendit à leurs prières, car ils avaient mis leur confiance en lui» (v. 19, 20). Dieu se rendit à leurs prières de même qu’il avait exaucé la prière d’un seul, de Jahbets. «Ils avaient mis leur confiance en lui» ; le Dieu de grâce devait à son caractère de leur répondre, quelque coupables du reste qu’ils fussent quant à l’unité du peuple de Dieu. Ainsi, malgré la ruine, la grâce répond toujours à la confiance et c’est l’un des caractères distinctifs de tout ce livre des Chroniques. La chair est condamnée ; son indépendance a la captivité pour conséquence, mais la foi est exaucée, parce que Dieu n’est pas seulement un Dieu de gouvernement qui rend à l’homme selon sa responsabilité, mais un Dieu de grâce qui ne peut renier son caractère. Il nous est dit au v. 22 : «La bataille venait de Dieu». Il avait provoqué la difficulté pour mettre, chez son peuple, la foi et la confiance en exercice, afin de pouvoir y répondre.

La *demi-tribu de Manassé* en deçà du Jourdain est mentionnée ensuite (v. 23-26). Son territoire, comparé à celui des autres tribus, était immense. Dieu, dans sa grâce, avait fait prospérer les hommes de Manassé : «Ils étaient nombreux» (v. 23). Mais les bénédictions qui leur étaient acquises par la faveur de Dieu, les détournèrent au lieu de les rapprocher de Lui : «Ils péchèrent contre le Dieu de leurs pères» (v. 25), et «le Dieu d’Israël réveilla l’esprit de Pul, roi d’Assyrie, et l’esprit de Tilgath-Pilnéser, roi d’Assyrie, et il transporta les Rubénites et les Gadites, et la demi-tribu de Manassé, et les emmena à Khalakh, et à Khabor, et à Hara, et au fleuve de Gozan où ils sont *jusqu’à ce jour*» (v. 26). Au jour où les Chroniques furent rédigées, ces tribus restaient en captivité dans les endroits mentionnés ici. Ce passage, comme beaucoup d’autres, pourrait, à l’occasion, servir à identifier la date de notre livre.

## Chapitre 6 — La tribu de Lévi.

Nous trouvons dans ce chapitre la généalogie de la famille sacerdotale et des familles des Lévites, ainsi que leurs habitations.

La généalogie sacerdotale forme le pendant de la généalogie royale (chap. 2 et 3), mais elle s’arrête ici à la captivité, sans la dépasser comme la race de David (3:19-24).

Au v. 1 nous trouvons d’abord, selon un principe souvent énoncé, les fils de Lévi d’après l’ordre naturel ou de naissance : Guershom, Kehath et Merari ; puis, au v. 2, Kehath (et non Guershom) élu par grâce comme souche de la sacrificature aaronique. C’est Aaron, et non Moïse qui vient en premier rang au v. 3 : «Aaron et Moïse et Marie». L’ordre de cette énumération correspond au contenu des Chroniques qui traitent de la royauté de Juda selon les conseils de Dieu, et de la sacrificature dans ses rapports avec elle.

Ces trois noms, Aaron, Moïse et Marie, représentent la sacrificature, la loi et la prophétie, mais dès qu’il s’agit des conseils de grâce en rapport avec la royauté, la loi, Moïse, cède le pas à la sacrificature.

Les fils d’Aaron sont Nadab, Abihu, Éléazar et Ithamar. Nadab et Abihu furent jugés à cause de leur péché. Et voici de nouveau, dans la famille sacerdotale, l’histoire de l’homme naturel qui vient en premier lieu, puis est mis entièrement de côté. Après Nadab et Abihu viennent Éléazar et Ithamar ; Éléazar, le sacrificateur selon l’élection de grâce ; Ithamar, le sacrificateur responsable, mis de côté pour faire place au premier.

Éléazar engendra Phinées, l’homme d’énergie, qui sut joindre, comme Caleb, la vertu à sa foi et fut choisi de Dieu pour continuer la lignée sacerdotale. Cette lignée s’étend sans interruption jusqu’à Azaria (v. 9), «qui exerça la sacrificature dans la maison que Salomon bâtit à Jérusalem» (v. 10). D’Azaria elle descend jusqu’à Jotsadak, le dernier souverain sacrificateur mentionné dans les Chroniques. «Il partit quand l’Éternel transporta Juda et Jérusalem par la main de Nébucadnetsar» (v. 15). Esdras et Néhémie nous renseignent sur les souverains sacrificateurs qui exercèrent leurs fonctions après le retour de la captivité. Leur lignée s’interrompt 330 ans environ avant le Christ (Néh. 12:10, 11) ; de même que la descendance royale s’arrête au chap. 3 des Chroniques, quelques générations après Zorobabel.

Au v. 16, l’Esprit de Dieu reprend la généalogie des Lévites, cette fois selon l’ordre de naissance dans lequel leurs familles ont été établies. Le livre des Nombres nous apprend que leurs fonctions consistaient à porter à travers le désert le tabernacle et ses ustensiles. Les plus précieux, y compris l’arche, étaient confiés aux Kehathites. Mais nous trouvons ici que «depuis que l’arche fut en repos», David établit d’entre les trois familles des Lévites, des hommes «pour la direction du chant dans la maison de l’Éternel». «Et ils faisaient le service devant le tabernacle de la tente d’assignation, pour le chant, jusqu’à ce que Salomon eût bâti la maison de l’Éternel à Jérusalem» (v. 31, 32).

Dans chacune de ces trois familles un lévite avait la préséance sur les autres par les dons qu’il avait reçus de Dieu : Pour les Kehathites, Héman ; pour les Guershonites, Asaph ; pour les Mérarites, Ethan. Les autres lévites «furent donnés pour tout le service du tabernacle de la maison de Dieu» (v. 48).

La sacrificature elle-même avait une double fonction : 1° «Aaron et ses fils faisaient fumer ce qui se brûlait sur l’autel de l’holocauste et sur l’autel de l’encens pour tout le service du lieu très saint». 2° «Ils faisaient propitiation pour Israël, selon tout ce que Moïse, serviteur de Dieu, avait commandé» (v. 49). Ainsi la sacrificature seule était appelée à représenter l’oeuvre de Christ, comme il est dit de Lui en Héb. 2:17, qu’Il fut «un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu pour faire propitiation pour les péchés du peuple». Les lévites, d’autre part, représentaient le service et la louange en rapport avec cette oeuvre.

Dans les versets 54 à 81 nous trouvons l’énumération des villes attribuées aux lévites, y compris les villes de refuge. Ces dernières sont mentionnées non pas selon l’ordre de leur sanctification, en commençant par Kédesh et Sichem comme en Josué 20:7-9, mais selon l’ordre de Josué 21:11-40, en commençant par Hébron. Ici encore Kehath vient en premier lieu à la place de Guershom (cf. v. 20), car il s’agit du libre choix de l’Éternel : «le sort tomba pour eux» (v. 54). Parmi eux, les *fils d’Aaron* reçurent «Hébron, dans le pays de Juda» comme ville de refuge (v. 55, 57). Ainsi la sacrificature, issue de Kehath, est unie ici d’une manière intime au territoire de la tribu de Juda et au lieu de l’établissement de la royauté, tandis que les autres membres de la famille de Kehath trouvent leur domicile en Éphraïm et Manassé. Par cela même, Juda et Éphraïm (cf. v. 66) prennent une place prépondérante parmi les fils d’Israël. L’on voit ainsi Juda et Joseph qui a le droit de primogéniture réunis par l’habitation de la sacrificature lévitique au milieu d’eux. Ces trois noms, Juda, Joseph et Lévi nous parlent, d’une manière encore obscure, des caractères du Messie comme roi, comme premier-né, et comme souverain sacrificateur.

L’ordre des villes de refuge correspond, comme nous l’avons dit, à Josué 21. C’est Hébron, Sichem, Golan en Basan, Kédesh, Bétser, Ramoth de Galaad.

## Chapitre 7 — Issacar, Benjamin, Nephthali, Éphraïm, Aser.

### Les filles de Tselophkhad.

Le chap. 7 clôt la généalogie des tribus. Ce sont d’abord les fils d’*Issacar*. Ils avaient «beaucoup de femmes et de fils» (v. 4). C’est avec Issacar que commence l’énumération du nombre des hommes de guerre. Dans cette tribu, ce nombre alla en augmentant depuis l’établissement de la royauté. Au temps de David il comportait d’abord 22600, puis 36000 ; enfin, à cause du grand nombre de leurs femmes, 87000 hommes (v. 5). Un second trait qui caractérise avantageusement cette tribu, c’est qu’elle avait soin de ses généalogies, car il nous est dit que tous les hommes y furent enregistrés (v. 5). Enfin un troisième trait n’est mentionné que pour Issacar, Benjamin et Aser : C’étaient tous des «hommes forts et vaillants», propres à la guerre.

La tribu de *Benjamin* avait les mêmes caractères que celle d’Issacar : Souci des généalogies, hommes forts et vaillants, mais ce dernier trait était prépondérant dans cette petite tribu, si intimement liée à la royauté de Juda et à Jérusalem. *Trois fois*, ils sont appelés de ce nom (v. 7, 9, 11). Cela nous fait penser au caractère de Christ, combattant et vainqueur, dont Benjamin est le type prophétique, si directement associé à la tribu royale de Juda, qu’il ne s’en sépare jamais. C’est comme antitype de Benjamin que le Christ monte de Botsra, ses vêtements teints de sang, pour établir son règne (És. 63:1-6). Benjamin est «formé au service pour la guerre» (v. 11). Nous allons le voir reparaître une seconde fois, en d’autres circonstances.

*Nephthali*, fils de Bilha, semble n’avoir eu aucun intérêt pour sa généalogie (v. 13). Sa descendance est à peine mentionnée, encore moins le nombre de ses hommes de guerre.

*Manassé*, c’est-à-dire la demi-tribu établie au-delà du Jourdain, vient ensuite. Ici, comme ailleurs dans ces généalogies, les femmes sont continuellement nommées, preuve de plus que ces généalogies ne furent reconstruites qu’après la captivité, au milieu des irrégularités qui caractérisaient la ruine d’Israël. Par la descendance féminine, des jalons pouvaient être posés pour retrouver une généalogie, alors qu’un état de choses régulier n’aurait pas exigé de pareilles mentions. *Treize* femmes sont nommées dans ces quelques versets (v. 14-19) en comptant les cinq *filles de Tselophkhad.*

Quelques mots sur ces dernières ne sont pas hors de propos. Elles sont rappelées cinq fois, au cours de l’histoire biblique (Nomb. 26:33 ; 27:1-11 ; 36:3-12 ; Josué 17:3-6 ; 1 Chron. 7:15), preuve de la place importante qu’elles occupent dans les pensées de Dieu. Aucun de leurs noms n’est oublié ; elles s’appellent Makhla, Noa, Hogla, Milca et Thirtsa (Nombres 26:33). Au 27° chapitre des Nombres nous notons à leur sujet plusieurs particularités intéressantes. D’abord elles reconnaissent que leur condition anormale est le produit du péché de leur père. «Quoiqu’il ne fût pas dans l’assemblée de ceux qui s’ameutèrent contre l’Éternel, lors de la révolte de Coré», il était cependant «mort dans le désert» et «mort dans son péché», et ce fut la cause pour laquelle «il n’eut pas de fils» (v. 3). Cependant ses cinq filles ont à coeur de perpétuer le nom de leur père ; en vraies filles d’Israël elles tiennent à leur généalogie et, par conséquent, à leur héritage. L’Éternel attend, pour régler leur position, qu’elles expriment ce besoin devant Lui (cf. 26:33 avec 27:2). Il leur répond, quand elles se tiennent «devant Moïse et devant Eléazar, le sacrificateur, et devant les princes et toute l’assemblée, à l’entrée de la tente d’assignation» (v. 2), et que «Moïse apporte leur cause devant l’Éternel» (v. 5). Dieu dit : «Les filles de Tselophkhad ont bien parlé». Partout où se trouve du zèle pour s’approprier les bénédictions et les promesses divines, soyez certains d’obtenir une réponse. Mais l’Éternel leur donne bien plus qu’elles ne demandaient. Il leur transmet l’héritage de leur père et ajoute à sa loi une clause en quatre articles, dont ces faibles femmes sont l’occasion, et qui devient «un statut de droit pour les fils d’Israël». «Et tu parleras», dit l’Éternel, «aux fils d’Israël, disant : 1° Quand un homme mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. 2° Et s’il n’a pas de fille vous donnerez son héritage à ses frères. 3° Et s’il n’a pas de frères vous donnerez son héritage aux frères de son père. 4° Et s’il n’a pas de frères de son père, vous donnerez son héritage à son parent qui, de sa famille, lui est le plus proche, et il le possédera» (v. 8-11). En dehors des règles établies par la loi, Dieu fait donc une révélation spéciale pour répondre au désir exprimé par quelques filles d’Israël. Ce désir avait son approbation, et il fallait qu’elles pussent entrer en possession de leur héritage.

Au chap. 27 des Nombres, les filles de Tselophkhad avaient présenté elles-mêmes leur supplique devant Dieu, mais au chap. 36 c’est Manassé, la tribu tout entière à laquelle elles appartiennent, qui, entraîné par le zèle de ces femmes, plaide pour elles devant Moïse et les princes. Le souverain sacrificateur qui pouvait intercéder en leur faveur devant la tente d’assignation ne se trouve pas ici ; Manassé est devenu lui-même intercesseur en faveur des filles de son peuple. Il est aussi jaloux de voir son héritage rester dans son intégrité, sans être entamé, que les filles de Tselophkhad de le posséder. L’Éternel se plaît à reconnaître combien le désir de Manassé est légitime. Il déclare : «La tribu des fils de Joseph a dit juste» (v. 5), comme il avait reconnu au chap. 27 que les filles de Tselophkhad avaient bien parlé. Dieu donne alors une nouvelle révélation pour régler les mariages en rapport avec l’héritage, car Manassé tenait à ne pas se laisser enlever la moindre parcelle du patrimoine qu’il avait conquis. D’autres auraient pu s’en approprier une partie en invoquant les droits naturels du mariage, institution primitivement sanctionnée par Dieu, mais cette usurpation ne pouvait être selon les pensées de l’Éternel. Après avoir donné aux fils de Joseph l’occasion d’exprimer leur désir, car, pour que l’homme reçoive de Dieu une réponse, il faut toujours que sa foi soit en jeu, l’Éternel laisse toute liberté à l’institution du mariage et lui donne sa pleine approbation à condition qu’il ait lieu dans *les limites de la tribu* (v. 6-9).

N’en est-il pas de même pour nous, chrétiens, quant au mariage ? Il doit rester dans les limites de la famille de Dieu, et dans le domaine de la foi, sinon le désordre s’introduirait bien vite dans l’assemblée. Elle perdrait ou verrait amoindrir la portion de son héritage céleste. Il ne faut pas que celui-ci soit entamé et il ne peut passer en d’autres mains. Toute alliance individuelle avec ceux du dehors est une perte pour l’ensemble qui, dans la mesure où cela a lieu, se trouve frustré de la jouissance d’une partie au moins de son héritage.

La réponse à la demande de Manassé est celle-ci : «Toute fille qui possédera un héritage dans les tribus des fils d’Israël, sera mariée à quelqu’un de la famille de la tribu de son père, afin que les fils d’Israël possèdent chacun l’héritage de ses pères et qu’un héritage ne passe pas d’une tribu à une autre tribu ; car les tribus des fils d’Israël resteront attachées chacune à son héritage» (v. 8, 9). C’est ainsi que Dieu, d’un cas particulier, tire un principe général qui devient aussitôt obligatoire. Rappelons-nous l’institution de la Cène, du premier jour de la semaine, les collectes, un cas de discipline spéciale à Corinthe, devenant une obligation générale. «Les filles de Tselophkhad firent comme l’Éternel l’avait commandé à Moïse» (v. 10). Elles considérèrent elles-mêmes la révélation qui leur était faite et qui répondait à leur besoin particulier, comme un commandement de l’Éternel.

En Josué 17:3, les filles de Tselophkhad se présentent elles-mêmes devant Éléazar le sacrificateur, et devant Josué, fils de Nun, et devant les princes. Selon les directions de l’Éternel elles s’étaient mariées aux fils de leurs oncles (Nomb. 36:11). Maintenant elles demandent à recevoir leur héritage. «L’Éternel a *commandé* à Moïse de nous donner un héritage au milieu de nos frères», disent-elles, s’appuyant sur la parole de Dieu seule. Cela leur suffit pour tout régler, même dans un cas qui sortait de la règle habituelle de la loi. Bien plus encore, leur foi et leur confiance dans le «commandement de l’Éternel à Moïse» a pour résultat de faire adopter dans tout Manassé, même en deçà du Jourdain, la même règle à l’égard des descendances féminines. «Les filles de Manassé reçurent un héritage au milieu de ses fils» (v. 6). Ainsi la règle donnée à quelques-unes, devint le privilège de toutes.

Cette histoire est pour nous-mêmes d’un profond intérêt. Nous avons à considérer comme inestimables les privilèges de notre héritage céleste. Ne nous laissons pas arrêter par les considérations naturelles et, en apparence, légitimes, qui tendraient à nous empêcher de nous approprier nos bénédictions. Demandons avec instance à Dieu que ces obstacles, s’ils existent, soient levés. Ne pensez pas, vous nos soeurs en Christ, que vos jouissances célestes doivent être amoindries par votre position d’infériorité apparente, et ne vous déclarez pas satisfaites, avant d’avoir acquis la même part d’héritage que vos frères. Rappelez-vous, pour vous en prévaloir, que c’est un commandement de Dieu à votre égard. Votre exemple aura un effet béni pour vos soeurs : il les engagera à le suivre et à se fonder sur les mêmes promesses. Quelle que soit votre humble condition, votre héritage est le même que celui de vos frères. Sans doute, vous n’êtes pas appelées aux mêmes combats, au rôle des hommes forts et vaillants dans la bataille, mais vous êtes appelées à la même possession qu’eux ; vous avez le même lot, les mêmes bénédictions célestes !

Les versets 20 à 28 parlent des fils d’*Éphraïm*. Leur histoire, comme tribu, commence et finit tristement, alors qu’une place si notoire leur était réservée dans leurs rapports avec la tribu de Lévi (chap. 6:66-70). Dès le début, nous ne savons à quelle époque, ils avaient commis un acte de brigandage envers les Philistins de Gath, acte auquel l’Éternel ne pouvait, en aucune manière, donner son approbation. Voler les Cananéens pour s’enrichir, en les laissant vivre, certes, ce n’était pas les détruire. En 1 Sam. 15, il en fut exactement de même pour Saül. Ici, les gens de Gath exécutent contre Éphraïm le jugement que ce dernier n’a pas su leur faire subir. «Les gens de Gath, qui étaient nés dans le pays, les tuèrent ; car ils étaient descendus pour prendre leurs troupeaux» (v. 21). Plus tard, la race maudite des Philistins de Gath tomba sous les coups des «hommes forts et vaillants» de Benjamin (8:13). Dieu confia à de plus fidèles qu’Éphraïm l’accomplissement de ses desseins et ceux qui auraient dû en être les instruments, furent privés de cet honneur d’une manière bien humiliante. La plus petite de toutes les tribus en remontra à la plus grande. Cette exécution devait avoir lieu, car les décrets de Dieu ne peuvent être annulés par l’infidélité de l’homme. Le résultat moral de la conduite d’Éphraïm ne se fit pas attendre ; «Éphraïm, leur père, mena deuil pendant nombre de jours ; et ses frères vinrent pour le consoler. Et il vint vers sa femme, et elle conçut et enfanta un fils, et elle l’appela du nom de Beriha (dans le malheur), car il était né quand le malheur était dans sa maison» (v. 22, 23) ; bien différent en cela de Jahbets, pour lequel la douleur, suite du péché, devint le point de départ de relations bénies avec l’Éternel. Mais le Dieu qui avait béni Joseph dans son fils Éphraïm, ne s’arrête pas, selon la coutume invariable des Chroniques au malheur que cet homme avait mérité. Le récit qui nous est donné se termine par le nom de Josué, type de Christ en Esprit, conduisant son peuple à la conquête de son héritage. Il en est de même aujourd’hui pour le peuple de Dieu. Il lui faut accepter que, par sa faute, le malheur est dans sa maison, mais il ne doit pas douter un instant que Celui qui est seul digne d’entrer en Canaan lui en donnera la possession. En Lui, nous avons le mot final de toute notre histoire !

*Aser* (v. 30-40) est soigneux de sa généalogie, aussi le nombre de ses hommes de guerre nous est-il donné à côté de ceux d’Issacar et de Benjamin. Comme ces derniers, ils sont de «forts et vaillants» hommes.

Nous ne pouvons faire ressortir assez souvent que l’importance des généalogies dépend ici du soin mis par les familles à les conserver pendant la captivité. Un Nephthali semble quelque reste desséché d’une plante jadis verte et florissante, tandis qu’un Issacar, un Benjamin, un Aser, gardent intact le dépôt que Dieu leur a confié.

## Chapitre 8 — La tribu de Benjamin en rapport avec la famille de Saül

Nous retrouvons ici, pour la seconde fois, la généalogie de Benjamin (cf. 7:6-12), mais avec un but tout spécial. Elle nous amène à Saül et à sa famille (v. 33), à la royauté selon la chair, dont nous verrons la ruine au chap. 10, et qui sera remplacée, selon le plan invariable des Chroniques, par la royauté de David, selon l’élection de Dieu et ses conseils de grâce. Nous avons peu de remarques à faire sur ce chapitre. Le passage obscur des v. 6 et 7 semble faire allusion au chap. 20 des Juges, v. 43, s’il faut lire, selon la note «à Menukha». Nous avons déjà parlé du v. 13. L’habitation de Benjamin à Jérusalem, c’est-à-dire au siège de la royauté, auquel Benjamin avait droit selon sa situation géographique, est mentionnée aux versets 28 à 32. De Benjamin sortirent les hommes forts et vaillants, habiles à tirer de l’arc, ce qui n’empêcha pas Saül de succomber sous l’arme qui faisait la force de sa tribu et aurait dû être la sienne contre ses ennemis. La nature pécheresse, ornée de tous ses avantages, succombe et ne peut résister un instant au jugement de Dieu.

## Chapitre 9:1-34 — Ruine du peuple et restauration de Juda et de Benjamin. Les Lévites.

Le chap. 8 nous a amenés à la royauté selon la chair dont le chap. 10 nous montrera la ruine ; tandis que le chap. 9 nous montre la ruine définitive du *peuple* : «Juda fut transporté à Babylone à cause de ses péchés» (v. 1). Nous trouvons ensuite la restauration du faible résidu, mentionné dans les livres d’Esdras et de Néhémie, pour attendre à Jérusalem le Messie promis. Ce chap. 9 correspond au chap. 11 de Néhémie. Cependant il diffère sensiblement de Néhémie 11, soit par le nombre des fils de Juda et de Benjamin qui habitèrent Jérusalem, soit par leurs noms. Il ajoute ici des branches collatérales. Quant aux sacrificateurs et aux Lévites il se rapproche beaucoup plus de Néhémie. Il définit enfin très exactement les fonctions des portiers du temple. Nous apprenons aussi, ce que Néhémie ne nous révèle pas, que des fils d’Éphraïm et de Manassé, restés probablement dans le pays de Canaan lors de la captivité de leurs tribus, vinrent habiter à Jérusalem (v. 3) avec les fils de Juda et de Benjamin.

Remarquons un autre détail. Il est dit des sacrificateurs au v. 13 : «Hommes forts et vaillants, pour l’oeuvre du service de la maison de Dieu». En effet, il faut la même force pour le service de la maison de Dieu, que pour le combat. Ces fonctions sont très diverses de nature, mais la même énergie spirituelle est nécessaire pour les unes comme pour les autres.

Aux v. 17-23 nous apprenons quel était, en partie, le service des lévites. Ils étaient, en ces jours de restauration, portiers à la porte du temple, appelée «porte du roi». Autrefois ils gardaient «les seuils de la tente : et leurs pères avaient été préposés sur le camp de l’Éternel, gardant l’entrée ; et Phinées, fils d’Éléazar, fut autrefois prince sur eux». Il est dit de lui : «L’Éternel était avec lui» (v. 20), et c’était tout dire. David et Samuel avaient établi les portiers dans leur charge, alors que le temple, appelé au verset 23 «la maison de la tente», n’était pas encore bâti. Mais, de plus, ces portiers lévites étaient «préposés sur les chambres et sur les trésors de la maison de Dieu, et ils se tenaient la nuit autour de la maison de Dieu, car la garde leur en appartenait, et ils en avaient la clé pour ouvrir chaque matin» (v. 26, 27). Enfin «quelques-uns d’entre eux étaient préposés sur les ustensiles du service, car ils les rentraient en les comptant, et ils les sortaient en les comptant. Et il y en avait qui étaient commis sur les vases et sur tous les ustensiles du lieu saint, et sur la fleur de farine, et sur le vin, et sur l’huile, et sur l’encens et sur les aromates» (v. 28, 29). D’autres avaient «la charge de l’ouvrage des gâteaux cuits sur la plaque ; et des fils des Kehathites, d’entre leurs frères, étaient chargés des pains à placer en rangées, pour les apprêter chaque sabbat». Enfin c’étaient là «les chantres» (v. 32, 33).

De combien de fonctions diverses ces humbles serviteurs étaient revêtus ! Fonctions modestes, mais sans lesquelles tout l’ordre du service de l’Éternel aurait été interrompu, voire même annulé ! Pensons-y, et quand le Seigneur nous confie un service, quelque insignifiant qu’il soit en apparence, acquittons-nous-en avec zèle, en nous disant qu’il est nécessaire à l’ordre de la maison de Dieu. Sachons, quelle que soit notre tâche, «comment il faut se conduire dans la maison de Dieu qui est l’assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité !» (1 Tim. 3:15).

# LA ROYAUTÉ DE DAVID SELON LES CONSEILS DE DIEU — Chapitres 9:35 à ch. 27

## Chapitres 9:35 à ch. 10 — Ruine de la royauté selon la chair.

Le sujet des généalogies se clôt avec le v. 34 du chap. 9. Les v. 35 à 44 reprennent l’énumération de la famille de Saül, avec quelques différences qui nous initient à la manière dont les généalogies étaient composées. C’est ainsi que nous trouvons dans ce passage l’ascendance de Ner jusqu’à Gabaon, tandis que le chap. 8 (v. 33-39) ne donnait que la descendance de Ner et y ajoutait celle d’Eshek, frère d’Atsel. Comme toujours, l’Esprit de Dieu qui a dirigé la composition des Chroniques a son but déterminé. Il s’agit en premier lieu, dans notre passage, des ancêtres de Saül qui, du droit de leur tribu, habitèrent Jérusalem «à côté de leurs frères» de Juda, puis de la descendance directe de ce roi, en évitant les branches collatérales qui n’ont pas de rapport, ici, avec le but du livre inspiré.

C’est ainsi que nous arrivons au chap. 10 qui va inaugurer les récits des livres de Samuel et des Rois, mais, comme nous l’avons dit si souvent, avec le but de faire ressortir les conseils de Dieu, au sujet de la royauté de Juda, royauté d’où le Christ devait descendre.

Ici une remarque s’impose à nous. Dieu nous présente la ruine de l’homme sous deux aspects. Tantôt il nous donne son histoire en détail, parce qu’il s’agit de nous prouver, par le menu, l’état irrémédiable de l’homme pécheur, placé sous sa responsabilité. Ce n’est que lorsqu’il est démontré que cet état est sans remède, que Dieu se décide à prononcer le jugement. De là, le récit détaillé des livres historiques qui vont de Josué à la fin des Rois. Dans le Nouveau Testament, l’épître aux Romains offre un caractère analogue : l’état de l’homme sans loi et sous la loi y est poursuivi depuis le premier chapitre jusqu’au «misérable homme que je suis !» du chap. 7, expérience finale de l’état désespéré de l’homme, même réveillé, sous la loi, mais responsable devant Dieu de la garder.

D’autre part, quand Dieu nous présente l’étendue de sa grâce et la réalisation de ses conseils d’éternité, il établit d’emblée, comme chose irrémédiable, la ruine définitive de l’homme, sans nous parler de l’épreuve qu’il lui fait subir pour lui prouver cet état. Tel est le caractère du livre des Chroniques. L’épître aux Éphésiens y correspond dans le Nouveau Testament. Cette épître, en ce qui concerne l’état de l’homme pécheur, a pour base ces mots du chap. 2:1 : «Lorsque vous étiez *morts* dans vos fautes et dans vos péchés».

L’histoire de Saül, rapportée dans les Chroniques, est un frappant exemple de cette vérité. Après la généalogie de Saül, nous trouvons *seulement* le récit de sa mort, rapporté, presque mot à mot (chap. 10:1-12), d’après 1 Sam. 31, mais l’Esprit de Dieu ajoute (v. 13, 14) un passage supplémentaire très remarquable : «Et Saül mourut dans son péché qu’il avait commis contre l’Éternel, à propos de la parole de l’Éternel, qu’il n’avait pas gardée, et aussi pour avoir interrogé une femme qui évoquait les esprits pour les consulter ; et il ne consulta point l’Éternel. Et il le fit mourir». Dieu explique dans ce passage la cause du jugement définitif de Saül, la même que celle de tout homme pécheur : la désobéissance et l’abandon de Dieu. Et, chose remarquable, ce sont les paroles que nous retrouvons en Éph. 2, chapitre qui proclame l’état de mort du pécheur : «les fils de la désobéissance» et «sans Dieu dans le monde» (v. 2, 12).

Dieu avait donné Saül à Israël dans la chair, selon sa demande, et cette royauté ne pouvait aboutir qu’à une faillite complète. Désormais Dieu va agir selon les conseils de sa souveraine grâce : «Il transféra le royaume à David, fils d’Isaï» (v. 14)..

## Chapitre 11 — Établissement de la royauté selon les conseils de Dieu

La fin du vieil homme est le commencement d’une ère nouvelle. Cette vérité se trouve confirmée ici. Sans aucun préambule, le règne de David commence à Hébron. Saül, le roi selon la nature déchue, est mort, mais cela ne suffit pas. David lui-même, l’oint de l’Éternel, inaugure son règne à Hébron, lieu par excellence de la mort. Tout ce qui précède Hébron (2 Sam. 1-3), la manière graduelle dont s’établit le règne de David, la longue guerre entre sa maison et celle de Saül, la première se fortifiant, tandis que la seconde va s’affaiblissant, tout cela est passé sous silence dans les Chroniques. L’Esprit de Dieu annonce d’emblée l’établissement définitif du règne de David.

Un petit mot caractéristique qui manque au récit du livre de Samuel est ajouté ici, au v. 3 : «Ils oignirent David pour roi sur Israël, selon la parole de l’Éternel par Samuel». L’établissement du règne de David est rattaché ici à la parole immuable de Dieu et à ses conseils de grâce.

Dans les v. 4 à 9 qui décrivent la prise de Jérusalem, nous rencontrons de nouveau une différence notable d’avec le récit de 2 Sam. 5:6-9. Pas un mot des «aveugles et des boiteux qui sont haïs de l’âme de David», et, d’autre part, Joab, complètement omis dans le récit de Samuel, occupe ici la première place après David : «Et David dit : Quiconque frappera le premier les Jébusiens, sera chef et capitaine. Et Joab, fils de Tseruia, monta le premier et fut chef» (v. 6). Il est ici, non pas l’homme ambitieux et vindicatif, mais l’homme destiné, selon les conseils de Dieu, à conquérir pour le roi la forteresse de Sion. Il est même dit de lui au v. 8 : «Joab releva le reste de la ville». Pas un mot de son caractère, ni de tous ses agissements jusqu’à ce moment. Sa lutte avec Abner, la vengeance qu’il tire de ce noble capitaine, le meurtre qu’il commet, sont passés sous silence, ainsi que cette parole douloureuse de David : «Et moi, je suis aujourd’hui faible, bien que j’aie reçu l’onction de roi, et ces hommes-là, les fils de Tseruia, sont trop durs pour moi. Que l’Éternel rende à celui qui fait le mal, selon son méfait !» (2 Sam. 3:39). Ne dirait-on pas, quand on n’aurait que le récit des Chroniques, que Joab était un homme intègre et sans reproche ? La vérité est que Joab est simplement ici l’instrument préparé pour établir à Jérusalem l’Oint de l’Éternel, le roi selon les pensées de Dieu.

Les hommes forts de David sont énumérés au commencement du récit (v. 10-47), tandis qu’ils le sont à la fin en 2 Sam. 23. Ils inaugurent ici le royaume. «Ils se fortifièrent dans son royaume avec lui, avec tout Israël, pour le faire roi, selon la parole de l’Éternel touchant Israël» (v. 10), accomplissant ainsi les desseins que Dieu avait fait connaître d’avance. Ils sont ensuite énumérés. Parmi les trois premiers Shamma, sans être passé sous silence, n’est pas *nommé*. Quelques noms mentionnés en Samuel sont omis, un grand nombre ajouté. Ainsi notre chapitre cite 81 hommes forts (30 d’entre eux sont enregistrés sans être nommés) ; 2 Sam. 23 en nomme 37 ; ils sont énumérés comme les soutiens dont David avait eu besoin pour affermir son trône ; dans notre chapitre ils n’ont qu’à reconnaître ce que Dieu a fait en établissant David comme son oint, et ne peuvent que soutenir une royauté sortie des conseils de Dieu lui-même. Aussi paraissent-ils devant nous au début du règne.

Notons un détail encore plus remarquable. Urie, le Héthien, qui clôt la liste en 2 Sam. 23, en témoignage du péché et de la chute de David, est comme confondu ici avec les autres hommes forts (v. 41). Son nom n’est pas mis en relief, comme accusateur de David et de ce qui fit la honte de son royaume. De même, tout ce qui a rapport à l’effroyable chute de l’oint de l’Éternel est complètement passé sous silence. Éliam aussi, fils d’Akhitophel (2 Sam. 23:34), dont le père fut si intimement lié aux conséquences du péché de David, est omis dans notre chapitre.

Les attaques insensées des rationalistes contre les livres des Chroniques nous obligent à insister sur tous ces détails, car leur ensemble est la meilleure réfutation de ceux qui ne voient dans les Chroniques qu’une misérable compilation, faite en un temps très postérieur à celui que ce livre lui-même s’assigne, compilation opérée sans ordre, avec des documents falsifiés, bourrés de noms inventés et d’erreurs criantes. Ô folie de la raison humaine, quand elle se mêle de juger les pensées de Dieu, et veut les remplacer par ses propres imaginations !

## Chapitre 12 — La royauté reconnue.

Avant de reconnaître David à Hébron (v. 23-27), quelques-unes des tribus, et, chose triste à dire, c’était le petit nombre, s’étaient jointes partiellement à lui, alors qu’il était encore le roi rejeté. Les fautes qu’il a commises dans cette période de son histoire, le manque de foi qui l’avait poussé à s’enfuir vers Akish, les conséquences qui en étaient résultées pour lui, lors de la bataille des Philistins et de son séjour à Tsiklag (voyez 1 Sam. 29:30), ne sont point mentionnées dans les Chroniques. Selon le principe de ce livre, la grâce divine couvre une multitude de péchés ; tandis qu’au deuxième livre de Samuel et dans les Psaumes nous voyons David revenir de sa mauvaise voie et confesser ses fautes.

Mais ce que nous trouvons dans ce chapitre, c’est (v. 1-22) la foi de plusieurs, fruit précieux de la grâce. Cette foi se soumet à l’oint de l’Éternel, au roi des conseils de Dieu et le reconnaît, alors que l’oeil de la chair ne pouvait le distinguer dans sa basse condition. Il en est de même aujourd’hui pour les croyants. Notre David n’a pas encore reçu un royaume visible, mais ceux qui le reconnaissent quand il est encore le roi rejeté, occupent une place spéciale dans les registres divins et sont «plus honorés que leurs frères». C’est ainsi que des hommes de Benjamin et de Manassé se joignent à David à Tsiklag (v. 1, 19), des hommes de Gad, de Juda et de Benjamin, dans le lieu fort au désert (v. 8, 16), avant que toutes les tribus accourent vers lui à Hébron.

Dans tous ces cas, que ce soit à Tsiklag, dans le lieu fort, à Hébron, *Benjamin* tient la première place (v. 2, 16, 29) et ne manque pas une occasion de reconnaître son roi. C’était un acte de foi d’autant plus remarquable, que Benjamin et surtout «les frères de Saül» avaient, selon la nature, toute raison d’hésiter et de ne prendre une décision qu’après les autres. Mais leur foi sait vaincre les obstacles, car elle est associée à la «vertu» (2 Pierre 1:5) et ne peut s’en séparer dès qu’elle est appelée à l’action.

Cette petite tribu de Benjamin, jadis presque anéantie à la suite de son péché (Juges 20-21), occupe maintenant une place distinguée dans le témoignage. Dieu signale avec complaisance, à leur sujet (v. 1-7), le fait qu’ils étaient «d’entre les frères de Saül». Il y eut chez eux l’ardente foi de la première heure, précédant l’aurore du règne. Comment ne pas retracer cette foi, à laquelle la présence personnelle de David suffisait seule, au moment même où, selon le jugement de l’homme, tout semblait à jamais perdu pour l’oint de l’Éternel. Repoussé par Saül, rejeté par les Philistins, il ne possédait que Tsiklag et ce lieu lui-même tombait au pouvoir d’Amalek ! (1 Sam. 30).

Quel appoint ces hommes auraient fourni aux Philistins, ennemis du peuple de Dieu ! Mais, d’autre part, quel appoint ils auraient fourni à Saül, ces hommes «armés d’arcs, se servant de la main droite et de la main gauche pour lancer des pierres, et pour tirer des flèches avec l’arc !» (v. 2). Le manque d’archers que Saül aurait pu opposer aux Philistins fut la cause immédiate de sa ruine. Il est dit qu’il eut une très grande peur quand il s’aperçut qu’il ne pouvait pas se mesurer avec les archers des Philistins. Et cependant David n’employa point contre Saül ce secours inespéré. Il laissa Dieu lui-même diriger les circonstances et prononcer le jugement en sa faveur et ne voulut en aucune manière combattre contre son peuple. Combien souvent de pareilles occasions s’offrent aux chrétiens, quand Satan réussit à les faire entrer en conflit les uns avec les autres. S’ils n’apprennent pas alors que «dans la tranquillité et le repos réside leur force», ils s’engagent nécessairement dans des difficultés nouvelles.

Les *Gadites* qui rejoignirent David dans le «lieu fort» étaient «des hommes forts et vaillants, hommes exercés pour la guerre, armés de boucliers et de piques ; et leurs faces étaient comme des faces de lions, et ils étaient prompts comme les gazelles sur les montagnes» (v. 8). Ils pouvaient combattre l’ennemi corps à corps, vigoureux et rapides, comme il convient en pareil cas. Ces hommes de Gad, que nous avons vu plus haut si soucieux de leur généalogie, en tant qu’elle les rattachait au peuple de Dieu, sont tout portés à reconnaître le conducteur de ce peuple. Les obstacles pour le rejoindre, quoique d’une autre nature que ceux de Benjamin, ne les arrêtent point. Le Jourdain, au-delà duquel ils habitaient, leur offrait une barrière aussi infranchissable que lorsque le peuple arriva jadis en face de Jéricho. «Ils traversèrent le Jourdain au premier mois, quand il regorge par-dessus tous ses bords» (v. 15). Il n’était plus besoin d’un miracle pour les faire passer ; ils savaient que le Jourdain avait dû céder devant le peuple de Dieu, et forts d’une conviction acquise par la foi, ils surmontent l’obstacle pour se joindre à celui qui les attire comme un aimant souverain.

Aux v. 16 à 18, *Benjamin* reparaît pour la seconde fois, mais *associé à Juda*, pour se rendre vers David dans le «lieu fort». Il agit ici, non plus seulement par la simple foi, mais dans la puissance de l’Esprit de Dieu. «L’Esprit revêtit Amasçaï, chef des principaux capitaines : Nous sommes à toi, David, et avec toi, fils d’Isaï ! Paix, paix à toi, et paix à ceux qui t’aident, car ton Dieu t’aide !» (v. 18). L’amour et l’admiration pour la personne de David, animent ces hommes. Son mérite personnel et la certitude que Dieu est avec lui, leur suffisent. En vertu de ce dévouement ils reçoivent du roi une place privilégiée : «David les reçut, et les établit chefs de bandes».

*Manassé* (v. 19-22) ne montre ni la foi de Benjamin, ni l’énergie de Gad, ni la puissance de l’Esprit comme Juda et Benjamin. Ces hommes arrivent à Tsiklag à la dernière heure, avant la bataille ; tous sont forts et vaillants ; ils partagent avec David l’honneur, qui n’est pas petit, d’être rejetés par les Philistins.

Hâtons-nous donc, comme eux, de nous rallier à Christ, tandis que le jour de sa réjection dure encore ; hâtons-nous de le reconnaître avant que tous soient obligés de se soumettre à Lui, lors de sa manifestation dans son royaume. Son coeur trouve une satisfaction particulière à notre soumission volontaire, dans les jours où il est méconnu du monde et il aime à déclarer que ceux qui s’attachent à Lui seront son trésor particulier au jour de son règne !

Nous avons vu que chaque fraction du peuple mettait au service de David les dons divers que Dieu lui avait départis. C’est ainsi que doit se composer encore aujourd’hui la troupe de ceux qui combattent pour le Seigneur. Il n’y a pas, comme on cherche à le faire croire, une «armée du salut», destinée à répandre l’Évangile dans le monde, quoique le don de l’évangéliste soit, en lui-même, un don de toute première importance. L’armée chrétienne est destinée à combattre les puissances spirituelles pour revendiquer les *droits* du Seigneur et non, comme l’évangéliste, pour faire triompher sa *grâce*, en la faisant pénétrer dans les consciences. La petite armée qui se groupe autour de David, le fait pour «lui donner du secours dans la guerre» (v. 1), pour introduire, par le combat, l’établissement de son royaume. Or le royaume de Christ n’est pas l’Évangile. Sous ce rapport les gens de Benjamin avaient une grande foi, ils attendaient de David des actions d’éclat et un règne glorieux dans un temps où l’oint de l’Éternel ne comptait, en apparence, pour rien aux yeux des hommes.

Suivons maintenant (v. 23-40) David à Hébron, où il est reconnu, non plus de quelques-uns, mais de toutes les tribus.

Le nombre des hommes de chaque tribu est noté. Chacune vient, avec des qualités spéciales, prendre place dans l’armée du roi.

Ceci rappelle ce qui est dit du corps de Christ en Rom. 12. Tous «n’ont pas la même fonction» ; tous ont «des dons de grâce différents» ; ils doivent les employer selon la grâce diversifiée de Dieu et «selon la mesure de foi que Dieu a départie à chacun». C’est ainsi que l’armée de l’Éternel peut concourir à un but commun, chacun exerçant la fonction qui lui est confiée. Juda a le bouclier et la pique, Siméon est fort et vaillant pour l’armée, Lévi, comme nous l’avons vu (9:13), pour le service, car, tout en prenant place dans l’armée (v. 27, 28) il n’est pas appelé au combat. Benjamin, libéré du service de Saül, de la maison duquel il avait la garde (v. 29), a quitté en masse ce poste honorifique, l’estimant comme nul, pour occuper auprès de David le vrai poste d’honneur.

La *foi* seule avait dirigé les premiers *Benjaminites*. *L’exemple* qu’ils avaient donné est suivi par le reste de la tribu. Cette remarque n’est pas sans importance, car il n’est pas du fait de tous de déployer, par l’Esprit, la même énergie de foi. C’est pourquoi Paul pouvait dire : «Marchez selon le modèle que vous avez en nous» et aux Hébreux : «Imitez leur foi».

Ceux de *Manassé* avaient été «nommés par nom» par leurs frères «pour aller établir David roi». Il y avait une entière communion entre eux tous. Participant par leur sympathie à l’envoi de leurs frères, ils reconnaissaient ceux d’entre eux qui étaient les plus capables d’exercer leur mandat.

Les fils d’*Issacar* «savaient discerner les temps pour savoir ce que devait faire Israël» (v. 32), et cette faculté était d’un précieux secours pour le peuple de Dieu. Combien de fois n’avons-nous pas fait l’épreuve que cette sagesse nous manquait pour traverser les difficultés, vu les temps fâcheux ? On peut trouver chez les chrétiens de l’amour fraternel, comme dans la demi-tribu de Manassé, de la puissance comme chez les hommes forts et vaillants des autres tribus, mais l’esprit de «conseil» (2 Tim. 1:7) manque souvent et l’on aborde à l’improviste les situations difficiles sans le discernement nécessaire. En outre, les temps diffèrent et l’on ne peut agir, dans une occasion, de la même manière que dans une autre. Ici, le temps était venu de s’unir pour une action commune. Toute autre action, quelque plausible qu’elle pût être, aurait entraîné de fatales conséquences. Il fallait tout mettre de côté, même des considérations légitimes, pour se réunir autour de David. Il ne s’agissait pas, comme l’avait fait Joab, de guerroyer interminablement contre les restes de la maison de Saül ; le moment était venu de n’avoir que David pour chef et pour centre. On pouvait invoquer la légitimité respectable du fils de Kis et de ses successeurs, peut-être la nécessité de se tenir coi et d’attendre les événements ; aucune considération pareille ne pouvait avoir de valeur. Il s’agissait de David : le moment était venu ; un seul étendard avait droit de flotter à tous les yeux. Les fils d’Issacar savaient discerner les temps : en donnant leur avis, eux seuls agissaient selon la vraie intention de Dieu, la formation en un des tribus dispersées, dont le fils d’Isaï devenait le centre.

N’étaient-ils pas de vrais fils d’Issacar, ces chrétiens de Rome, auxquels s’adressait l’apôtre Paul ? «Et encore ceci» leur disait-il, «con*naissant le temps,* que c’est déjà l’heure de nous réveiller du sommeil, car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons cru ; la nuit est fort avancée, et le jour s’est approché» (Rom. 13:11, 12). Le jour du triomphe de notre David est proche ; la nuit est déjà près de céder la place à la lumière ; réveillons-nous ! C’est le moment où l’étoile du matin va se lever, cet astre qui déjà luit dans nos coeurs. Écoutons les fils d’Issacar. Si nous n’avons pas leur discernement, songeons que Dieu a préparé pour nous la sagesse et les conseils de nos frères, la connaissance de ce que doit faire Israël, de ce qui convient aujourd’hui au peuple de Dieu ! «Leurs frères étaient à leur commandement». Puissions-nous être comme eux et écouter ceux que le Seigneur a qualifiés pour le conseil.

Les fils de *Zabulon* étaient «préparés» pour les éventualités de la lutte. Quand le combat se présentait il ne les surprenait pas à l’improviste. Ils avaient «toutes leurs armes de guerre». Bien plus, ils se soutenaient l’un l’autre, gardant leur rang ; aucun d’eux n’agissant d’une manière indépendante, ils réalisaient que l’union faisait leur force. Et de plus, «ils n’avaient pas un coeur double», des affections partagées. N’est-ce pas une cause fréquente de défaite qu’un coeur ballotté entre le monde et Christ, entre nos intérêts, nos avantages temporels et le seul service du fils de David ?

*Nephthali* est un peu semblable à Juda ; il a la lance, ou plutôt l’épée avec le bouclier, pareil en cela aux hommes qui bâtissaient la muraille sous Néhémie.

*Dan* était plutôt «préparé pour la guerre» que pour le combat, comme Zabulon. Cela suppose que ces hommes étaient prêts à accourir au premier appel, la guerre une fois déclarée.

*Aser* connaissait la stratégie. Il savait «se mettre en ordre de bataille pour le combat».

*Les tribus d’au-delà du Jourdain* vinrent, comme nous l’avons dit, en dernier lieu, mais leur éloignement même leur était un avantage. Elles avaient «toutes les armes de guerre pour combattre». Si la distance leur créait des difficultés quand il s’agissait de remplacer leurs armes, elle les rendait prévoyants.

Ce qui caractérise les tribus, dans cette période bénie de leur histoire, c’est que toutes (v. 38) vinrent à Hébron «d’un coeur droit», sans fraude, avec un seul but, et que tous ceux d’Israël que les circonstances contraignaient à rester en arrière n’avaient «qu’un seul coeur pour établir David roi».

Bel élan ! Heureux réveil ! Le fait de n’avoir qu’une seule personne, l’oint de l’Éternel, devant les yeux, suffit pour produire ce miracle. C’est ainsi que toutes les divisions peuvent être évitées parmi le peuple de Dieu. La sauvegarde souveraine contre la désunion est d’avoir Christ devant les yeux de la foi.

L’Esprit de Dieu se complaît ici à nous montrer les effets de la grâce dans les coeurs. Tandis que 2 Sam. 5:1-3 traite ce sujet en trois courts versets, Dieu prend plaisir à le développer devant nos yeux dans toute son ampleur.

Il y a plus encore : l’amour fraternel trouve une riche occasion à s’exercer. «Ils furent là avec David trois jours, mangeant et buvant ; car leurs frères leur avaient tout préparé. Et même ceux qui étaient le plus rapprochés d’eux, jusqu’à Issacar et à Zabulon et à Nephthali, apportaient des vivres sur des ânes, et sur des chameaux, et sur des mulets, et sur des boeufs, des aliments de farine, des gâteaux de figues sèches, et des gâteaux de raisins secs, et du vin, et de l’huile, et du gros et du menu bétail en abondance ; car il y avait de la joie en Israël» (v. 39, 40). Rien ne leur coûtait, quand il s’agissait du bien-être de leurs frères et en même temps ils montraient ainsi leur attachement à David. Ils ajoutaient réellement à l’affection fraternelle l’amour (2 Pierre 1:7). Cet accord était entretenu par la joie, vrai ressort de tout dévouement. «Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur», disait Paul aux Philippiens, car il savait que, pour remédier au désaccord qui les menaçait, la joie devait être l’agent principal dans leurs coeurs.

## Chapitre 13 — L’arche et le chariot neuf.

Le trait caractéristique de ce chapitre est omis au chap. 6 du deuxième livre de Samuel. C’est le désir de David, une fois la royauté établie, de réunir le peuple tout entier, non pas autour de lui-même, mais autour de l’arche, trône de Dieu sur lequel se trouvait le propitiatoire. On voit ici (v. 1, 2) quel soin le roi prend à rassembler Israël, avec les sacrificateurs et les lévites pour ramener l’arche de Kiriath-Jéarim ; il lui faut les adorateurs de l’Éternel au complet, et il ajoute : «Nous ne l’avons pas consultée aux jours de Saül (v. 3). Dans quel oubli l’arche n’était-elle pas tombée sous le règne précédent ! Depuis son retour d’entre les mains des Philistins, on ne la voit paraître que pour prouver en quelle petite estime Saül la tenait (1 Sam. 14:18, 19).

En vue du grand sujet qui va dominer la fin de ce livre des Chroniques — le rôle de la sacrificature dans ses rapports avec la royauté, — il fallait rappeler ici les particularités du retour de l’arche et la faute commise par David. On voit à cette occasion le souhait ardent de David de trouver un lieu de repos pour le trône de Dieu, et combien il désirait rencontrer chez le peuple une communion complète sur ce point. Ce désir venait de Dieu.

Cependant, quelles que soient les vues de la grâce, l’homme se montre faible pour les accomplir, et Dieu prend soin de nous le faire constater ici. S’il en était autrement, nous trouverions dans les Chroniques *un David infaillible,* tandis que Dieu nous y montre ses *conseils infaillibles,* se réalisant en vue de Christ dont David est le type. Et si Dieu ne mentionnait ici aucune des fautes de David, ce serait de fait un déshonneur pour Christ, car Lui seul doit apparaître comme l’homme parfait, le roi des conseils de Dieu.

Toutefois, Dieu choisit, pour notre instruction, l’un des exemples les moins marqués des errements de David. Il était rempli du désir de servir Dieu, d’associer le peuple tout entier à la glorification de son trône. Sion, siège de la royauté selon les conseils de Dieu, était aux yeux de David le seul lieu de repos pour l’arche. Tout le service sacerdotal devait avoir cette arche pour centre et sa présence était la base assurée de l’établissement du royaume selon Dieu. David réconnaissait et proclamait ces choses. Une seule manquait, insignifiante en apparence, très sérieuse en réalité, et qu’une cruelle expérience allait enseigner au roi. Le grand déploiement de *joie* et de louanges qui accompagnait le retour de l’arche, ne pouvait remplacer *l’obéissance* à la parole de Dieu. La première de ces choses était excellente, la seconde nécessaire et obligatoire. David aurait pu excuser la manière dont il ramenait l’arche, par le fait que les fils de Guershom et de Mérari avaient aussi des chariots pour transporter le tabernacle au désert, à l’exclusion, il est vrai, des ustensiles du sanctuaire. Et de plus, Dieu ne s’était pas opposé à la méthode des Philistins quand ils ramenaient l’arche sur un chariot neuf, et ne leur en avait pas même manifesté son déplaisir. Sans doute les Philistins, idolâtres et étrangers aux prescriptions de la loi, avaient agi au plus près de leur conscience, sans aucune pensée de désobéir à la Parole qu’ils ne connaissaient pas ; mais jamais la foi n’agit d’après les lumières de la conscience, et David aurait dû le savoir : elle obéit toujours à la Parole de Dieu et en est inséparable.

Ce manque de mémoire et plus probablement encore le peu d’importance qu’il donnait à chaque iota de l’Écriture, eurent deux graves conséquences ; la première pour Uzza, frappé, parce que les boeufs ayant bronché, provoquèrent de sa part un geste inconsidéré et profane ; la seconde pour David, qui perdit tout ce qui remplissait son coeur, peu de moments auparavant : la confiance, la joie, la louange, et les vit remplacées par la peur, les récriminations, l’irritation contre Dieu, et l’amertume.

Mais la faute du roi et les conséquences qu’elle eut pour son état moral, ne changeaient rien à l’accomplissement des conseils de Dieu. L’Éternel avait choisi Sion ; il l’avait désirée pour être son habitation, son repos à perpétuité, et, en dépit de tout, il accomplit ses desseins de grâce. David est témoin des bénédictions accordées à Obed-Édom, quand ce dernier aurait pu encourir, comme Uzza, le courroux de l’Éternel à la moindre faute. Le roi apprend ainsi, par l’expérience, que le Dieu qui venait de se révéler comme juge, s’il est un Dieu saint, est un Dieu de grâce ; sujet capital des Chroniques, mais il est amené à comprendre que c’est un grand mal d’avoir peu d’égard pour sa Parole.

Les chrétiens pensent-ils à cela, quand, dans leur zèle, souvent très réel, ils recourent, pour servir Dieu, à toute sorte de moyens humains, semblables au chariot neuf, et, sans aucun scrupule, enfreignent les préceptes scripturaires souvent bien autrement clairs et importants que celui de faire porter l’arche sur les épaules des sacrificateurs ? Plus on est près de Dieu, comme David, plus on s’expose au jugement, si l’on ne tient pas compte de Sa volonté, exprimée dans la Parole.

Consultons-la donc partout et pour tout ; familiarisons-nous avec elle, dans un esprit de dépendance et de prière, afin de ne pas contrevenir à ses directions. Seulement, souvenons-nous que, plus nous la connaîtrons, plus aussi nous serons responsables de nous y conformer en tout point. Dieu peut tolérer l’ignorance, bien qu’elle aussi soit péché et nécessite le sacrifice (Lév. 5:17-19), mais il ne tolère pas la désobéissance chez ceux qu’il honore de ses faveurs, et la punit tôt ou tard.

## Chapitres 14 à ch. 16:6. Victoires de David. Fruits de la grâce dans son coeur. Son association avec la famille lévitique.

Ces chapitres nous montrent la grâce à laquelle, en somme, la faute de David avait fourni l’occasion de se manifester, opérant dans le coeur du roi l’humiliation et l’obéissance à la Parole, dont il s’était écarté sur un point.

Le chap. 14:1-7 correspond à 2 Sam. 5:10-15. Nous y voyons les nations, dans la personne de Hiram, reconnaître la suprématie de l’oint de l’Éternel et rechercher sa faveur. «Et Hiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, et des bois de cèdres, et des maçons, et des charpentiers, pour lui bâtir une maison. Et David connut que l’Éternel l’avait établi roi sur Israël, car son royaume était haut élevé à cause de son peuple Israël» (14:1-2). Dieu montre à son serviteur David qu’il accomplit envers lui ses conseils de grâce en l’établissant roi sur son peuple et en lui soumettant les nations.

Après la soumission de Hiram, nous trouvons les victoires sur les Philistins (v. 8-16 ; cf. 2 Sam. 5:17-25), suivies dans les Chroniques de cette remarque caractéristique : «Et le nom de David se répandit dans tous les pays ; et l’Éternel mit la frayeur de David sur toutes les nations» (v. 17). Ainsi l’Éternel lui-même répand la domination du roi sur les nations par des victoires qui dépendent entièrement de son obéissance à la parole de Dieu (v. 10, 14), leçon qu’il avait apprise par la «brèche d’Uzza».

La descendance complète de David à Jérusalem nous est donnée pour la seconde fois dans ce livre (3:5-8 ; 14:3-7) : (Elpéleth et Nogah ne sont pas mentionnés en 2 Sam. 5:14-16). Cette répétition a pour but de nous montrer que les conseils de Dieu, au sujet de la royauté, s’accomplissent au moment où le roi trouve en Sion un lieu de repos pour l’arche de Dieu.

Le commencement du chap. 15 (v. 1-13) est très remarquable : «David dit : Il ne convient pas que l’arche de Dieu soit portée par personne excepté les Lévites ; car l’Éternel les a choisis pour porter l’arche de Dieu et pour en faire le service à toujours» (v. 2). Puis, parlant aux Lévites : «Vous êtes les chefs des pères des Lévites ; sanctifiez-vous, vous et vos frères, et faites monter l’arche de l’Éternel, le Dieu d’Israël, au lieu que je lui ai préparé. Car, parce que vous ne l’avez pas fait la première fois, l’Éternel, notre Dieu, a fait une brèche parmi nous ; car nous ne l’avons pas recherché conformément à l’ordonnance» (v. 12, 13). Ces passages manquent dans le second livre de Samuel, et, si les Chroniques ont, par exception, enregistré la faute de David, c’est afin de nous présenter l’admirable confession que la grâce finit par produire en lui.

Le passage compris entre les chap. 15:14 et 16:6 est bien plus explicite que 2 Sam. 6:12-23. Ce qui frappe avant tout, c’est l’ordre institué par David, dans la famille lévitique, au sujet du retour de l’arche. Selon la pensée de Dieu, exprimée en 1 Sam. 2:35, la sacrificature est désormais dépendante de la royauté. Tout est réglé par David. Il est lui-même «vêtu d’une robe de byssus, ainsi que tous les *Lévites* qui portaient l’arche» (v. 27). «Il a sur lui un éphod de lin» (ibid), comme jadis Samuel *le prophète* (1 Sam. 2:18). «Il offre des holocaustes et des sacrifices de prospérités» (16:2). Son identification avec *la sacrificature* va plus loin encore, car, semblable à Melchisédec, «il bénit le peuple au nom de l’Éternel» (ibid). Enfin, comme vrai *oint de l’Éternel*, il rassasie de pain ses pauvres (v. 3 ; Ps. 132:15-17). Il revêt ainsi tous les caractères de lévite, de prophète, de sacrificateur aaronique, de sacrificateur éternel et de roi qui pareront le Christ, homme des conseils de Dieu, quand il paraîtra dans son royaume.

C’est David qui, non seulement ordonne aux Lévites de transporter l’arche «comme Moïse l’avait commandé, selon la parole de l’Éternel» (v. 15), mais qui établit des chantres, des joueurs d’instruments et des «portiers pour l’arche» dont les noms mêmes sont énumérés. Au milieu d’eux le nom d’Obed-Édom, répété quatre fois (et encore deux fois au chap. 16:38), brille entre tous. Il est portier pour le tabernacle, avec les fils de Merari ; il est chantre, portier pour l’arche, joueur d’instruments. Obed-Édom, témoin et objet de la grâce du Dieu qui avait béni sa maison et tout ce qui lui appartenait (13:14) à cause de la présence chez lui du trône de l’Éternel, obtient une mention toute particulière dans le livre des conseils de Dieu en grâce.

Remarquons combien souvent le nom de «Dieu» est substitué dans ces chapitres au nom de «l’Éternel» mentionné dans les passages correspondants de 2 Sam. L’amour et la grâce sont bien plus en relation avec le premier de ces noms qu’avec le second qui parle plutôt de sa justice, de sa sainteté et de sa fidélité à Sa parole.

## Chapitre 16:7-43 — Le cantique du début de la royauté.

Le Psaume de David, contenu dans ces versets, correspond à la pensée dirigeante des Chroniques, et diffère entièrement du cantique mentionné en 2 Sam. 22 et qui n’est autre que le Psaume 18. *Ce dernier se place tout à la fin de l’histoire de David,* quand «il est délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül» : il célèbre les délivrances de l’Éternel à l’égard de celui qui se confie en lui (v. 2), délivrances qui ont commencé avec la sortie d’Israël hors d’Égypte (v. 7-15). Puis il expose les principes du gouvernement de Dieu envers les siens : «Avec celui qui use de grâce, tu uses de grâce ; avec l’homme parfait, tu te montres parfait ; avec celui qui est pur, tu te montres pur ; et avec le pervers, tu es roide» (v. 26-27) ; puis ces mêmes principes envers leurs ennemis (v. 28). Cela n’exclut nullement la grâce envers ses bien-aimés, car tout ce qu’il y a de bon dans leurs voies dépend de leur confiance en Lui (v. 31). Enfin, tous les ennemis ayant été vaincus, l’oint de l’Éternel est établi comme chef des nations et les peuples lui sont assujettis (v. 44, 48). Tel est en quelques mots ce magnifique Ps. 18 que nous trouvons en 2 Sam. 22 comme le dernier hymne prophétique de David. Il n’est suivi au chap. 23 que des dernières paroles du roi, quand il s’humilie de sa conduite, reconnaît le juste gouvernement de Dieu envers lui, mais célèbre sa grâce aussi immuable que ses promesses et proclame la venue du juste Dominateur que lui, David, s’était montré inhabile à représenter ici-bas.

Tout autre est le cantique de 1 Chron. 16. Il est *l’hymne du commencement de la royauté,* proclamée par l’établissement de l’arche en Sion, arche entrée enfin dans son repos, comme le trône de Dieu au milieu de son peuple. En effet, ce cantique se lie intimement au retour de l’arche. «Alors, *en ce jour*», est-il dit, «David remit ce Psaume entre les mains d’Asaph et de ses frères».

Ce Psaume est appelé «le premier», pour célébrer l’Éternel. Le sujet n’est pas, comme en Samuel, la victoire sur les méchants, la responsabilité des saints et le gouvernement de Dieu à leur égard, mais la fidélité de Dieu à ses promesses, accomplies enfin par le retour de l’arche en Sion, quand Israël avait perdu tout droit à la conserver au milieu de lui.

Mais, avant de continuer l’examen de notre chapitre, je voudrais faire une digression en rapport avec son contenu et celui du livre tout entier que nous étudions.

Il est de toute importance de remarquer que les *voies de Dieu en gouvernement,* et *ses conseils de grâce* sont deux choses entièrement distinctes.

Les conseils de Dieu et la manière dont ils devaient s’accomplir à notre égard existaient de toute éternité ; ils ont trouvé leur réalisation en Christ, l’homme parfait que Dieu a élevé à sa droite, nous donnant les mêmes bénédictions et la même gloire qu’à Lui. En ce qui nous concerne, ces conseils de Dieu sont réalisés par pure grâce. Cette grâce est invariable, inaltérable, assurée pour toujours à ceux qu’elle a sauvés par la foi en Christ.

Le gouvernement de Dieu est en contraste avec ses conseils. Ce gouvernement se lie à la responsabilité de l’homme et a existé dès le commencement de son histoire. Il s’est manifesté d’abord en Éden où l’homme, innocent mais responsable, ayant désobéi, a été chassé du jardin et assujetti à la mort. Dès ce moment-là le gouvernement de Dieu continue à s’exercer envers l’homme, responsable de se conduire dans ce monde d’une manière conforme à la justice, à la sainteté et à la bonté de son Créateur qui récompense les bons et punit les méchants. Sans doute, il fait luire, d’autre part, son soleil sur les justes et sur les injustes, parce qu’il est un Dieu de bonté qui, au lieu de vouloir la mort du pécheur, le pousse à la repentance par son support et sa longue patience. Il n’en est pas moins vrai que les méchantes actions des hommes portent leurs conséquences, la plupart du temps pour eux-mêmes dès ici-bas, et souvent pour leurs enfants, jusqu’à la troisième et quatrième génération. Mais, au cas où ils ne seraient pas jugés dans ce monde, le dernier mot du gouvernement de Dieu à leur égard sera prononcé dans le jugement final.

Quant aux élus, il faut bien se souvenir qu’en vertu de la chute et du péché, dès lors inhérent à leur nature, aucun d’eux, pas même un seul, n’est juste. Mais Dieu, par la foi et par l’Esprit qui en est le sceau, leur communique une nouvelle nature, un coeur capable de l’aimer, de l’honorer, de le servir. Ils sont les objets de la grâce et deviennent, par la foi en Christ, les objets de la faveur de Dieu. Ce fait immense répond aux conseils de Dieu qui, de toute éternité, voulait trouver, par Christ, son bon plaisir dans les hommes. Pour obtenir ce résultat il fallait vaincre Satan qui a engendré et provoqué le péché, abolir le péché lui-même, annuler toutes ses conséquences. C’est le résultat de l’oeuvre de Christ à la croix.

Mais la nouvelle nature qu’il possède ne détruit en aucune façon la responsabilité du nouvel homme. Il doit conserver la position de relation avec Dieu et avec Christ, dans laquelle la grâce l’a placé. Ayant encore la chair, le vieil homme en lui, il est responsable de se conduire devant Dieu, selon la nouvelle nature et non selon l’ancienne. La puissance de la nouvelle vie, le Saint Esprit, l’en rend capable. Telle est la raison du gouvernement de Dieu envers les élus, ses enfants. S’ils font le bien, ils sont les objets de la faveur de Dieu ici-bas, s’ils font le mal, de son jugement, et ce jugement est d’autant plus prompt et direct, qu’ils font partie du peuple racheté : «Le jugement commence par Sa maison». Quant aux élus individuellement, il est impossible que ce jugement, qui ne peut les atteindre que sur la terre, ait un autre but que leur restauration finale ; quant à l’Église, corps de Christ, elle n’est jamais jugée ; mais l’Église, maison de Dieu, peut être jugée définitivement, et le Seigneur viendra sur elle comme un voleur.

Il n’y a qu’un cas où le jugement soit définitif et sans miséricorde, celui où le monde, l’homme pécheur, religieux ou non, est réfractaire à tous les appels de la grâce.

Outre les voies de Dieu envers les rachetés, envers sa maison et envers les hommes, il y a un gouvernement plus général. Dieu est attentif à tout ce qui concorde avec les préceptes de sa justice et de sa sainteté. L’homme qui honore son père et sa mère, ou bien le jeune homme de l’Évangile, aimable sans être converti, prospèrent sur la terre. L’homme intègre de coeur et qui ne fait pas tort à son prochain, en retire des avantages terrestres, car le gouvernement de Dieu s’exerce sur la terre quoique son siège soit dans le ciel. Dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre il n’y aura plus de trône, ni par conséquent de gouvernement. C’est ce gouvernement, soit envers les saints, soit à l’égard des bons et des méchants, dont les livres de Samuel et des Rois nous entretiennent ; tandis que les Chroniques nous parlent des conseils et de l’élection de grâce. Seulement elles établissent en premier lieu, soit dans le cas de la descendance naturelle, soit dans l’exemple de Saül, que la chair ne peut avoir part à ces conseils. De là vient, comme nous l’avons remarqué, que les fautes des élus y sont entièrement passées sous silence, sauf quand elles sont nécessaires pour montrer que Dieu peut même s’en servir pour accomplir ses conseils de grâce. Il en fut ainsi des événements qui marquèrent le retour de l’arche.

Revenons maintenant à l’examen de notre chapitre. Le Cantique qui y est rapporté (v. 8 à 36) est composé des fragments de trois Psaumes. Aux v. 8 à 22 correspond le Ps. 105:1-15 ; aux v. 23 à 33 le Ps. 96:1-12 ; enfin, aux v. 34 à 36, le Ps. 106:1, 47, 48.

1° Les 15 premiers versets du Ps. 105 sont un appel à célébrer l’Éternel à cause de son alliance «faite avec Abraham, jurée à Isaac, établie pour Jacob comme statut, pour Israël comme alliance perpétuelle, disant : Je te donnerai le pays de Canaan, le lot de votre héritage» (v. 16-18). C’est la pure alliance de grâce, la fidélité de Dieu à ses promesses, en contraste avec l’alliance de Sinaï, basée sur la responsabilité du peuple. Le passage cité se termine par ces mots : «Il ne permit à personne de les opprimer, et il reprit des rois à cause d’eux, disant : Ne touchez pas à mes oints, et ne faites pas de mal à mes prophètes» (v. 21, 22). Nous ne trouvons pas un mot de l’oppression d’Israël par les nations, à la suite de sa désobéissance. Tout est libre grâce dans ce passage. Cela est d’autant plus frappant que la deuxième partie du Psaume 105, omise ici, ne pourrait pas cadrer avec le but que nous venons de signaler. En effet, aux v. 16 à 22 de ce Psaume nous voyons Joseph rejeté par ses frères et vendu comme esclave, puis établi dominateur des nations, ce qui nous ramène à l’histoire de la responsabilité d’Israël. Aux v. 23 à 45 nous trouvons la délivrance d’Égypte, la marche à travers le désert sous la conduite de Moïse et d’Aaron, enfin l’entrée du peuple en Canaan, «*afin qu’ils gardassent ses statuts et qu’ils observassent ses lois*» ; et nous savons à quoi aboutit ce régime de la loi.

Cette première partie laisse donc entièrement de côté l’histoire du peuple responsable, pour faire ressortir la grâce et les promesses bien avant la loi.

2° Les v. 1 à 12 du Ps. 96 contiennent l’appel fait à Israël, de célébrer l’Éternel parmi les nations, et les nations elles-mêmes sont appelées à lui rendre la gloire et la force, disant partout : l’Éternel règne.

Cette section est remarquable par les omissions de détails qui cadrent avec le règne de Christ, mais ne cadreraient pas avec le règne de David. Ainsi notre v. 23 omet le «Cantique *nouveau*» du Ps. 96:1 qui est toujours en rapport dans la Parole avec une scène nouvelle soit sur la terre, soit dans les cieux. Or cette condition ne sera remplie que sous le règne de Christ. Notre v. 27 dit : «La force et la joie sont dans le lieu où il habite» et le Psaume au v. 6 : «La force et la beauté sont dans son sanctuaire». Ce n’était pas encore la beauté du règne de Christ, quoique ce fût la joie du règne de David à son début, et le sanctuaire n’avait pas encore été bâti pour l’arche. De même notre chapitre dit au v. 29 : «Entrez devant Lui» au lieu de : «Entrez dans ses parvis» (v. 8 du Psaume), et cela toujours en rapport avec l’état transitoire du règne de David. Enfin les mots du v. 33 «Car il vient pour juger la terre» remplacent les paroles du Psaume (v. 13) : «Car il vient, car il vient pour juger la terre : il jugera le monde avec justice et les peuples selon sa fidélité». Une telle plénitude de gouvernement ne pouvait correspondre au règne de David,

3° La troisième section de notre chapitre (v. 34-36) est une citation des v. 1, 47 et 48 du Ps. 106. Le premier verset : «Célébrez l’Éternel, car il est bon, car sa bonté demeure à toujours !» est bien approprié au caractère des Chroniques et au moment où David donnait son «premier» Psaume. Ce Cantique sera chanté dans le millénium, mais il pouvait l’être à l’aube du règne de David et du règne de Salomon (2 Chron. 5:13), au moment où Dieu réalisait en type ses conseils de grâce envers la royauté. Notre passage ne traite que de l’établissement de l’arche en Sion, et omet absolument tout le reste du Psaume, car ce dernier contient l’histoire de la responsabilité et de l’entière chute du peuple, dans toutes les circonstances qu’il a traversées, soit en Égypte, soit dans le désert, soit en Canaan. Cette énumération aurait été en désaccord avec le but de notre livre.

Enfin nos v. 35 et 36, correspondant aux deux derniers versets du Ps. 106 (v. 47, 48) regardent en avant vers l’accomplissement définitif de toutes les bénédictions énumérées dans notre chapitre et qui ne seront pleinement réalisées que par la délivrance d’Israël d’entre les nations, temps futur où retentira cette louange : Béni soit l’Éternel, le Dieu d’Israël, de l’éternité jusqu’en éternité !» Le peuple de David se joint par anticipation à cette louange. «Et tout le peuple dit : Amen ! et loua l’Éternel» (v. 36).

Après ce Cantique nous trouvons aux v. 37 à 43 l’ordre provisoire du Culte avant l’établissement définitif de l’arche dans le temple de Salomon. Désormais l’arche de l’alliance était placée en Sion, et c’est, comme nous l’avons vu, le point capital du premier livre des Chroniques, en rapport avec la royauté. L’arche était placée «sous des tapis», dans une tente dressée pour elle par David. Le tabernacle du désert, avec l’autel d’airain et les autres ustensiles du sanctuaire, était à Gabaon. C’était là qu’on offrait l’holocauste du matin et du soir. David établit ici le personnel qui devait remplir ces deux offices : à Gabaon, l’offrande des sacrifices ; à Jérusalem, la louange en présence de l’arche. C’est là aussi que devait retentir ce chant, dont la durée est celle de l’Éternel lui-même : «Célébrez l’Éternel, parce que sa bonté demeure à toujours» (v. 41). Parmi ceux qui font le service devant l’arche, Obed-Édom occupe le premier rang, au milieu de tant de lévites, choisis par David. Il est le témoin et l’objet des bénédictions que l’arche apportait avec elle, le témoin spécial des conseils de la grâce.

Tout ce passage qui a trait au service de l’arche est omis dans le second livre de Samuel.

## Chapitre 17 — Prière de David.

Nous avons peu de remarques à faire sur ce chapitre, en regard du récit de 2 Sam. 7. Nous y trouvons cependant une nouvelle preuve des modifications conscientes (additions ou retranchements), faites en vue du but que l’Esprit de Dieu se propose dans notre livre. Avant de les noter, rappelons encore une fois que les Chroniques nous présentent les conseils et les promesses de Dieu à l’égard de la royauté établie dans la maison de David, conseils et promesses qui trouveront leur plein accomplissement en Christ, car «autant il y a de promesses de Dieu, en Lui est le oui et en Lui l’amen à la gloire de Dieu par nous» (2 Cor. 1:20).

Au v. 1 de notre chapitre, l’Esprit retranche les mots : «Quand l’Éternel lui eut donné du repos de tous ses ennemis», qui ne cadrent pas avec notre récit du royaume établi par le retour de l’arche. De même au v. 10 : «Je subjuguerai tous tes ennemis» est donné au futur, en contraste avec : «Je t’ai donné du repos de tous tes ennemis» qui caractérise 2 Sam. 7:11.

Comme nous l’avons aussi remarqué précédemment, le nom de l’Éternel est remplacé habituellement dans ce chapitre par celui de *Dieu.*

Au v. 11 : «Je susciterai après toi ta semence *qui sera un de tes fils*», reporte nos pensées vers Christ, le roi des conseils de Dieu, tandis que 2 Sam. 7:12 : «La semence *qui sortira de tes entrailles*» indique Salomon, fils de David.

Le v. 13 est très remarquable. Dieu dit : «Moi, je lui serai pour père, et lui me sera pour fils», passage cité en Héb. 1:5 comme se rapportant à Christ, et ayant trait aux conseils de Dieu à l’égard de son Oint. Ce même passage, en 2 Sam. 7:14, s’applique au roi faillible et responsable : «Moi, je lui serai pour père, et lui me sera pour fils : s’il commet l’iniquité, je le châtierai avec une verge d’hommes et avec les plaies des fils des hommes, etc». C’est ce qui arriva à David lui-même dans le livre de Samuel, tandis que les Chroniques ne mentionnent ni sa faute ni le châtiment prolongé, la «verge d’hommes» qui en fut la conséquence.

Au v. 14 il est dit : «Je *l*’établirai dans *ma* maison et dans *mon* royaume à toujours, et *son* trône sera affermi pour toujours». En 2 Samuel nous lisons : «*Ta* maison et *ton* royaume seront rendus stables à toujours devant *toi ; ton* trône sera affermi pour toujours» (v. 16).

Pour la même raison nous lisons (v. 18, 19) «que pourrait te dire encore David pour la gloire de *ton serviteur*? Et toi, tu connais *ton serviteur.* Ô Éternel, tu as fait toute cette grande chose *à cause de ton serviteur*, etc.». Ce mot «ton serviteur» porte les pensées bien plus loin que David, vers la personne de Christ. 2 Sam. 7:21, s’exprime ainsi : «C’est à cause de ta parole et selon ton coeur que tu as fait toute cette grande chose, pour la faire connaître à ton serviteur».

Et enfin, au v. 27 : «Et maintenant qu’il te plaise de bénir la maison de ton serviteur, afin qu’elle soit à toujours devant toi ; car toi, ô Éternel, *tu l’as bénie, et elle sera bénie pour toujours*» ; tandis que 2 Sam. 7:29, dit : «Car toi, Éternel, tu as parlé, et que la maison de ton serviteur *soit bénie de ta bénédiction pour toujours*». Le premier de ces passages nous reporte aux promesses inconditionnelles faites à Abraham (Gen. 12:2) ; le second exprime un désir qui n’a pu se réaliser pour la descendance de David, roi responsable, comme il l’exprime lui-même dans ses dernières paroles : «*Quoique ma maison ne soit pas ainsi avec Dieu*» ; toutefois, confiant aux promesses de la grâce, il ajoute immédiatement : «Cependant il a établi avec moi une alliance éternelle, à tous égards bien ordonnée et assurée, car c’est là tout mon salut et tout mon plaisir, *quoiqu’il ne la fasse pas germer*» (2 Sam. 23:5). Tout en reconnaissant la ruine de sa maison, sous le régime de la responsabilité, il se reporte à l’alliance éternelle, aux «grâces assurées de David» et cette vérité, mise en évidence dans les Chroniques, soutient en 2 Samuel le coeur du roi, quand il doit envisager, à la fin de sa carrière, la ruine de sa maison, fruit de sa propre faute.

## Chapitres 18 à 20 — Les guerres.

Comme pour le chap. 17, peu de remarques suffiront au sujet de ces chapitres dont nous avons considéré le contenu en détail dans nos Méditations sur le second livre de Samuel.

En premier lieu nous trouvons réunis ici, dans un *récit continu,* les guerres et exploits de David tels qu’ils nous sont racontés en 2 Sam. 8:10-11, 1 ; 12:26-31 ; 21:18-22. Le texte est identique, sauf en quelques petits détails où le récit des Chroniques complète celui de Samuel.

C’est donc du *Roi guerrier* que ces chapitres nous entretiennent, tandis que le reste du livre déroule devant nos yeux la partie paisible du règne de David, occupée tout entière au service de l’arche et aux préparatifs en vue de l’érection du temple. Cependant l’appareil guerrier qui remplit en 2 Samuel le règne de David, ne pouvait être passé sous silence dans ce livre-ci, car si les Chroniques nous entretiennent de *la royauté établie*, de ses rapports avec l’arche, puis avec le temple, et de l’ordre du culte, d’autre part, le récit des victoires de David était nécessaire pour nous montrer de quelle manière le royaume pouvait être affermi, Israël délivré de ses ennemis, la paix, la justice, et le règne sur les nations inaugurés par Salomon. Ces choses ne pouvaient avoir lieu que par un roi vainqueur et triomphateur, dont les victoires nous sont présentées en bloc pour n’y pas revenir, parce qu’elles ne sont pas le sujet du livre. C’est de la même manière que la domination du Christ sera introduite à la fin.

En second lieu, les Chroniques passent sous silence l’histoire de Mephiboseth, racontée en 2 Samuel 9 et aussi le crime de Saül qui avait fait mourir les Gabaonites (2 Samuel 21:1-14). Ces omissions caractérisent la pensée de notre livre. Tout ce qui a rapport à Saül et à sa maison a pris fin dès le début de notre récit. L’homme naturel et sa généalogie, le roi naturel, Saül et sa descendance, sont mentionnés en premier lieu pour être immédiatement, comme nous l’avons vu, jetés dans l’oubli. Telle est l’histoire du vieil homme et de tout ce qui lui appartient. Dieu ne peut tirer de lui sa famille. Le nouvel homme, seul, venu en second lieu, et la famille de la foi, sont l’objet des conseils de Dieu. Ce nouvel homme commence à Christ, le premier-né d’entre les morts, et aboutit à Christ, l’héritier de toutes choses. Quand il s’agit, comme ici, de la race royale, Christ est la *racine* et la postérité de David. Le roi selon la nature, Saül est mort et il n’est plus question ici, ni de lui, ni de sa famille, car, dans les Chroniques la mort est prononcée d’emblée sur le vieil homme.

Dans les livres de Samuel et des Rois qui, au lieu de prononcer ce jugement sommaire, suivent l’histoire de l’homme responsable jusqu’à sa ruine définitive, cette histoire n’exclut cependant en aucune manière l’intervention de la *grâce* et Mephiboseth en est un exemple frappant, mais cela n’appartient pas au sujet des Chroniques. Saül y est supprimé et tout ce qui touche à sa maison est omis. La tribu de Benjamin même ne peut se rallier à David qu’en se détachant de Saül (12:1-7).

En troisième lieu ces chapitres passent complètement sous silence le crime de David, l’histoire de Bath-Shéba et d’Urie, et les terribles suites de corruption et de révolte, que ces événements eurent pour la maison du Roi (2 Sam. 11:2 ; 12:25 ; 13-20). Rien n’est plus propre à nous faire discerner le but de l’Esprit de Dieu dans les Chroniques. Comment le roi des conseils de Dieu, ce David qui représente Christ (bien que les Chroniques aient soin de nous montrer en deux occasions, par ses fautes, qu’il est une faible esquisse du portrait divin) pourrait-il nous être dépeint sous les traits d’un meurtrier ?

D’autre part, le second livre de Samuel qui nous présente un David responsable, nous le montre, en dépit — et disons plutôt à cause — de cela comme un objet de la grâce inépuisable de Dieu. Ce même livre, pour nous dépeindre le Sauveur dans son abaissement et sa réjection, est obligé d’enregistrer les fautes qui ont conduit David à être rejeté par son peuple et détrôné par l’usurpateur ; il se sert enfin de ces mêmes circonstances pour faire le tableau des grâces précieuses dont le rejet du Sauveur est devenu l’occasion.

## Chapitre 21 — Le dénombrement et l’aire d’Ornan.

Nous arrivons maintenant au chap. 21, si important quant aux voies de grâce envers Israël. Nous nous appliquerons à noter, au courant de ces pages, comme nous l’avons fait en d’autres occasions, les différences très instructives, entre notre chapitre et le chap. 24 du deuxième livre de Samuel. Il y a beaucoup à gagner à les comparer minutieusement l’un avec l’autre.

Notons d’abord que la pensée du dénombrement est ici le résultat de l’action directe de *Satan* contre Israël, non pas, comme en 2 Samuel, celui de la colère de l’Éternel. Dans ce but, Satan induit le coeur de David à pécher afin d’anéantir les conseils de Dieu envers son peuple. Mais Dieu se sert précisément des machinations de l’Ennemi pour accomplir ses propres desseins, en introduisant David et Israël en sa présence, sur un pied tout nouveau, celui de la grâce, substituée aux ordonnances de la loi. En 2 Sam. 24 nous trouvons une autre pensée : Le coeur de David y est mis à l’épreuve quand l’Éternel était en colère contre Israël et que le jugement était près d’atteindre le peuple. Si David, qui le représentait, ne s’était pas laissé séduire, ce jugement aurait pu être écarté.

Mais il est merveilleux de voir ici que, s’il avait résisté, les conseils de grâce manifestés en Christ et dans son oeuvre n’auraient pu être proclamés. On peut donc dire que la faute de David était nécessaire, parce que, par elle, Dieu substitue le régime de la grâce, ayant pour centre le trône et l’autel en Sion, au régime de la loi et de la responsabilité, ayant pour centre le tabernacle.

Non pas que le dénombrement ne fût infiniment coupable, car David y cherchait sa gloire au lieu de la gloire de l’Éternel et désirait connaître *ses propres* ressources, au lieu de s’appuyer sur celles de Dieu, du Dieu qui avait élevé David, l’avait pris des parcs, d’auprès du menu bétail, l’avait fait prince sur son peuple Israël, lui avait fait un nom, comme le nom des grands qui sont sur la terre ! David, que voulait-il de plus ? Hélas ! sous l’instigation de Satan, il voulait s’acquérir un nom pour lui-même, et voir sur quelles ressources il pouvait compter en faisant abstraction de l’Éternel. Eût-il réussi, il s’en serait glorifié et serait devenu indépendant de Dieu. C’est ce qui rendait cette faute si grave, si insensée même pour un croyant comme David. Quand il revint à lui (v. 8) il confessa ce péché qui n’était autre chose que l’indépendance et la propre volonté de l’homme.

Joab cherche à dissuader David de cette décision : «Ô roi, mon seigneur, ne sont-ils pas tous serviteurs de mon seigneur ? Pourquoi mon seigneur cherche-t-il cela ? Pourquoi la coulpe en viendrait-elle sur Israël ?» (v. 3). Le rôle de cet homme énergique et vaillant, mais sans scrupules dès qu’un obstacle se dresse sur son chemin, et surtout habile à se produire à la première place et à s’y maintenir — ce rôle, si condamnable dans les livres de Samuel et des Rois, a disparu dans les Chroniques. Au chap. 11:5, 6, Joab avait été l’instrument choisi de Dieu, pour s’emparer de «Sion», la cité de David ; il était, par cet exploit, devenu chef et capitaine. Nous le retrouvons ici, prenant parti pour Dieu contre David : «La parole du roi était une abomination pour Joab» (v. 6). Joab est donc, d’un côté, l’instrument pour accomplir les desseins de Dieu envers Jérusalem, de l’autre, pour avertir son maître de ne pas tomber dans le péché, afin que «la coulpe ne vienne pas sur Israël». C’est à ces deux circonstances et à une troisième, au chap. 26:28, que tout son rôle est réduit, dans les Chroniques. Il ne réussit pas, mais ses avertissements aggravent encore la faute du roi et la rendent inexcusable. «La parole du roi prévalut sur Joab». Ce dernier toutefois n’accomplit pas sa mission jusqu’au bout, car il ne dénombre ni Lévi ni Benjamin.

La différence entre les chiffres du dénombrement, comparés à 2 Sam. 24, semble provenir de ce que ce dernier livre ne compte pas l’armée active de 1 Chron. 28 à laquelle il faut ajouter encore les chefs de centaines et de milliers. De fait, ce n’était pas l’armée régulière que David voulait dénombrer, car il en connaissait parfaitement le nombre, mais il voulait savoir en quelle mesure Israël pouvait être la force dont *lui*, David, disposerait à l’occasion.

Revenons maintenant à la vérité déjà énoncée, que, pour manifester les conseils de Dieu envers la royauté, il était indispensable que notre livre enregistrât la faute de David. Cette faute fait ressortir la grâce, mais montre en même temps la nécessité du jugement, et ce n’est que *par l’accord de la justice avec la grâce que le règne de paix peut être inauguré.*

Rappelons qu’à ce moment-là, le Tabernacle, comme système établi de Dieu, avait proprement pris fin. L’arche, signe de la présence de Dieu au milieu de son peuple, avait été emmenée en captivité, abandonnée, puis ramenée par Dieu lui-même aux champs de Jaar, en vue de l’établissement d’un nouvel ordre de choses. Enfin, elle avait été amenée par la royauté selon Dieu à la montagne de Sion, pour y attendre le règne paisible de Salomon qui devait bâtir une maison à l’Éternel. Mais, pendant cette période intermédiaire, l’autel d’airain, la tente et les ustensiles du service étaient à Gabaon, n’ayant plus de liaison avec l’arche. On pouvait s’approcher de l’arche en Sion, mais sans le sacrifice qui était le seul chemin du sanctuaire ; on pouvait s’approcher de l’autel à Gabaon, mais il ne donnait accès que dans le lieu très saint entièrement vide. Le rapport de l’autel avec l’arche semblait à jamais perdu par l’infidélité de la sacrificature. Il s’agissait donc d’établir tout de nouveau cette vérité que l’autel, c’est-à-dire l’expiation, était le moyen nécessaire pour trouver l’accès au trône de Dieu, et que, sans elle, la demeure, en grâce, de l’Éternel au milieu de son peuple était chose impossible. L’arche était en Sion ; elle affirmait sa place sur la montagne de la grâce, mais pouvait-elle y résider, sans que la question du péché fût définitivement réglée ?

C’est alors que Dieu se sert du péché du roi, d’un seul homme, mais représentant le peuple devant Lui, pour montrer les ressources de sa grâce en s’occupant du péché, sur l’autel, témoin de l’expiation.

Ce grand fait est mis en lumière dans les Chroniques. Les conseils de Dieu ne peuvent s’accomplir qu’à Morija (2 Chron. 3:1) et cela avait déjà été révélé, en figure, à Abraham, quant aux promesses de Dieu, lors du sacrifice d’Isaac à cette même place. Sans «l’unique fils bien-aimé» du Père (Marc 12:6) il ne pouvait être pourvu au sacrifice pour le péché. De là le nom de ce lieu : «En la montagne de l’Éternel il y sera pourvu» (Gen. 22:14). En type, la grâce avait trouvé un moyen de se montrer dans sa plénitude à l’autel de Morija, où Isaac, le fils du père, avait été offert ; et non pas à l’autel d’airain qui faisait partie du régime de Sinaï, et ne pouvait jamais ôter les péchés. C’est à Morija que la grâce vient rencontrer la justice, c’est là que Dieu va trouver moyen (Lui seul le peut) de faire s’entrebaiser ces deux attributs en apparence inconciliables de son Étre. Ainsi la grâce triomphante règne par la justice ; ainsi les conseils de Dieu sont accomplis !

À peine la faute est-elle commise, que nous trouvons la manière dont Dieu la juge et, selon l’avertissement donné par Joab, ses conséquences pour tout le peuple. Devant ce jugement le roi confesse le mal, et non, comme en 2 Sam. 24, quand sa conscience seule le reprend. Dans les deux cas, il demande à Dieu de faire passer son iniquité ; mais comment Dieu peut-il la tenir pour non avenue ? Ne faut-il pas que le jugement ait son cours ? David est appelé à choisir entre trois alternatives (v. 10-12) et ce libre choix fait ressortir son entière confiance dans les compassions de l’Éternel qui sont *très* grandes (cf. 2 Sam. 24:14). Selon le chap. 12:1 de l’épître aux Romains, les compassions de Dieu sont *toute* son oeuvre de grâce à l’égard des péchés et du péché. Naturellement l’étendue de cette oeuvre ne pouvait être révélée à David de la même manière qu’à nous, mais il sentait qu’il ne pouvait s’en remettre qu’à elle. Il ne voulait pas tomber entre les mains des hommes, car, de ce côté-là, il savait ne pouvoir trouver la grâce.

En contraste avec le «nous» de 2 Sam. 24:14, nous trouvons ici, au v. 13, un petit mot important : «Que *je* tombe, je te prie, dans les mains de l’Éternel». David s’offre *ici comme substitut.* Il se met seul à la brèche. Plus loin (v. 17), il prend la faute *entièrement* sur lui : «N’est-ce pas moi qui ai commandé de dénombrer le peuple ?» et il offre sa vie pour les brebis. Après cela, il intercède : «Éternel, mon Dieu, que ta main ne soit pas sur ton peuple pour le frapper». David ne pouvait pas dire à Dieu, comme Christ : Pourquoi m’as-tu abandonné ? mais il pouvait prendre le caractère d’un médiateur et se charger véritablement devant Dieu de toute la culpabilité, en s’identifiant avec le jugement du peuple.

Nous avons anticipé quelque peu, afin de montrer combien David représente le Christ, quoique très incomplètement, puisque son propre péché est en cause. Revenons maintenant au v. 14. La peste sévit en Israël : l’ange vient à Jérusalem. Que va devenir cette ville, lieu de la grâce royale ? Comment Dieu accordera-t-il son jugement avec sa grâce ? Détruira-t-il Jérusalem pour faire prévaloir sa justice ? Pardonnera-t-il aux dépens de sa sainteté ? David «*voit* l’ange de l’Éternel se tenant entre la terre et les cieux, ayant en sa main son épée nue étendue sur Jérusalem» (v. 16). Le roi s’humilie, se repent, porte le deuil avec les anciens. Ils tombent tous ensemble sur leurs faces, mais David *seul* confesse son péché comme représentant du peuple. David, disons-nous, voit l’ange, mais l’Éternel avait *vu* l’ange et l’avait arrêté avant lui. «Comme il détruisait, l’Éternel le *vit* et se repentit de ce mal, et dit à l’ange qui détruisait : Assez ! Retire maintenant ta main» (v. 15). La première chose que Dieu fait, c’est de suspendre le jugement ; ce n’est qu’après cela que David, voyant l’ange, s’humilie. Ensuite l’ange, se tenant près de l’aire d’Ornan, parle à Gad le prophète. Sur l’ordre de l’Éternel il avait retiré sa main, mais n’avait pas encore remis l’épée au fourreau ; il commande à David de monter à la place même où lui se tenait.

L’Éternel, disions-nous, avait *vu* l’ange, puis David l’avait *vu* ; maintenant, c’est Ornan qui le *voit* à son tour (v. 20). À cette vue ses fils et lui se cachent, remplis de terreur. Mais Ornan est rassuré quand il *voit David* (v. 21), envoyé par Dieu pour dresser l’autel sur l’aire d’Ornan. Quoi de plus rassurant, en effet, que de voir l’Oint de l’Éternel, agent de la part de Dieu, pour accomplir l’expiation et pour mettre fin au jugement ?

David achète la *place de l’aire,* non pas l’aire seule comme en 2 Sam. 24:21, 24, ce qui explique la différence du prix d’achat. Ornan, plein de bonne volonté, mais ignorant, voudrait pouvoir contribuer à cette oeuvre. David ne le lui permet pas ; lui seul offrira à Dieu un sacrifice qu’il paie de son avoir, mais qui ne coûtera rien à Ornan. David ne veut pas donner à l’Éternel ce qui est à un autre, mais ce qui lui appartient en propre, comme Christ a donné sa propre vie. David acquiert tout avec ses propres ressources, la place, l’aire, l’autel, les holocaustes. Même les traîneaux à fouler d’Ornan ne sont pas employés, selon le désir de ce dernier, pour consumer le sacrifice ; Dieu le consume par le feu du ciel. C’est là Son caractère en jugement, mais c’est en même temps, comme dans le cas d’Élie, le signe, donné par l’Éternel, qu’Il a pleinement agréé le sacrifice.

Tout cela nous montre en David, d’une manière merveilleuse, le Christ dont il est dit qu’il fut un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur pour faire propitiation pour les péchés du peuple. En effet, David joue ici ce rôle en figure, quoique nous n’oubliions pas que son propre péché est à l’origine de toute cette scène. Il est médiateur, intercesseur, sacrificateur, car c’est lui qui bâtit l’autel et qui offre le sacrifice. Le souverain sacrificateur n’est pas même mentionné ici, afin de laisser toute la place à David.

Maintenant le jugement est consommé, l’offrande agréée ; la justice étant satisfaite, l’épée de l’ange n’est plus d’aucun usage. «L’Éternel parla à l’ange, et il remit son épée dans le fourreau» (v. 27). La paix avec Dieu est définitivement acquise, sur l’autel de David, dans l’aire d’Ornan, au sommet de Morija ; elle est acquise pour Israël et pour quiconque d’entre les nations, comme Ornan, a *vu* David et a accepté le sacrifice. Désormais, *aussi longtemps qu’il ne sera question que des conseils de Dieu en grâce,* cette épée ne sera jamais plus tirée contre Israël ou Jérusalem.

Combien différente est la scène, quand on se trouve en présence de la responsabilité de l’homme ou du peuple ! (Deut. 28:15-44 ; Ézéch. 5:12-17 ; Apoc. 6:7, 8). Et bien plus encore, pour les hommes révoltés contre Dieu et qui n’ont pas reçu l’amour de la vérité pour être sauvés, une épée, plus terrible que celle de l’ange, sortira de la bouche du Fils de l’homme, quand il viendra du ciel afin de les consumer (Apoc. 19:15).

C’est à l’aire d’Ornan que la réponse divine est donnée à l’homme. Désormais c’est là que David sacrifie : «En ce temps-là, David, voyant que l’Éternel lui avait répondu dans l’aire d’Ornan, le Jébusien, y sacrifia. Et le tabernacle de l’Éternel, que Moïse avait fait dans le désert, et l’autel de l’holocauste, étaient en ce temps-là sur le haut lieu de Gabaon ; et David ne put point aller devant cet autel pour rechercher Dieu, car il était épouvanté à cause de l’épée de l’ange de l’Éternel» (v. 28-30). L’autel d’airain de Gabaon, au lieu d’être pour David un lieu de sécurité, était un lieu d’épouvante et il ne s’y rend plus. Tout ce qui avait été institué sous la loi, ne pouvait désormais rassurer son âme, car la loi était un ministère de condamnation. Dieu avait révélé un autre lieu pour s’approcher de Lui, le lieu choisi par la grâce, celui où le jugement divin avait été aboli, le seul qui pût dorénavant convenir à David.

Que devenait maintenant l’autel institué sous la loi ? Un autre autel avait pris sa place, était venu rejoindre l’arche, le trône de Dieu au milieu de son peuple. Dans toute cette scène nous sommes entourés de la grâce qui abolit le jugement ! Sion est la montagne de la grâce ; l’autel est l’autel de la grâce, le sacrifice, un sacrifice de pure grâce et le trône de Dieu prend désormais le caractère d’un trône de grâce. Nous parlons de cette scène telle qu’elle nous est présentée dans ce premier livre des Chroniques.

## Chapitre 22 — Préparation des matériaux du temple. Caractère de Salomon.

«Et David dit : C’est ici la maison de l’Éternel Dieu, et c’est ici l’autel pour l’holocauste d’Israël» (v. 1). L’autel bâti et les sacrifices offerts suffisent à David pour proclamer l’établissement du temple. Sans doute la maison de l’Éternel n’était pas encore construite, mais elle se trouvait, de fait, là où était l’autel — le sacrifice — et le trône (ou l’arche), la présence réelle de Dieu au milieu de son peuple. Plus tard, dans le livre d’Esdras, l’arche ayant définitivement disparu, l’autel seul demeure, centre du rassemblement du peuple, puis le Résidu bâtit le temple autour de l’autel.

Ces exemples nous montrent à quoi nous pouvons reconnaître la maison de Dieu, soit que nous considérions le temps actuel comme assimilé aux jours de David qui précèdent la gloire de Salomon, soit que nous voyions les jours que nous traversons comme des jours de ruine semblables à ceux d’Esdras, ce qu’ils sont en réalité.

Ayant proclamé l’existence de la maison de Dieu, David s’occupe de sa manifestation future (v. 2). Les étrangers habitant le pays d’Israël sont rassemblés et destinés par le roi à concourir à l’érection du temple futur. Au nombre de 153600 comme nous l’apprenons en 2 Chron. 2:2, 17, 18, ils sont employés soit comme portefaix, soit comme tailleurs de pierre. Ces derniers seuls sont mentionnés ici. Leur ouvrage porte un cachet de servilité, différant cependant de celui des Gabaonites (Jos. 9:21), car nous savons combien précieuses étaient les pierres du temple (1 Rois 5:17). Nous voyons en outre, au v. 4, qu’en dehors du pays d’Israël, les nations furent appelées à concourir à ce grand oeuvre et s’y employèrent avec zèle et une entière bonne volonté. Il en sera ainsi lors de l’érection du temple millénaire (És. 60:10, 13 ; Zach. 6:15).

«David prépara en abondance et le fer et l’airain et le bois de cèdre». Au chap. 18 de notre livre, comme en 2 Sam. 8:nous apprenons que l’airain, l’argent et l’or provenaient, soit du butin de guerre, dont David ne gardait rien pour lui, soit des dons volontaires offerts par les nations qui recherchaient la protection du roi d’Israël. Le bois de cèdre venait du Liban et était apporté par les gens de Tyr et de Sidon. Mais des objets moins précieux entraient dans la confection du temple, car il fallait du fer «pour les clous pour les battants des portes et pour les assemblages» (v. 3). Le fer n’était pas seulement utile, mais indispensable, malgré son peu de valeur relative. Il était un des produits du pays de Canaan, «un pays dont les pierres sont du fer» (Deut. 8:9) ; et pouvait seul servir à rejoindre les diverses pièces en bois de l’édifice. Sans lui, les portes du temple ne pouvaient être ouvertes ni fermées, ni les cloisons maintenues. C’est ainsi que les plus communs matériaux du pays céleste sont indispensables à Celui qui a déterminé l’ordre de sa maison et qui possède seul le secret de sa construction. De même nous, nous ne pouvons trouver méprisables les matériaux qui entrent dans la composition de l’édifice, s’ils ont de la valeur aux yeux du souverain architecte de la maison.

Au v. 5, David, pensant à la jeunesse de Salomon, lui prépara tout ce qu’il fallait, car il n’était pas encore assez fort pour bâtir «cette maison très grande en renom et en beauté dans tous les pays». De même, quand le vrai Salomon prendra en mains les rênes du gouvernement, il trouvera tout ce qui constituera la gloire de son royaume déjà préparé par le vrai David, par Celui qui souffrit et fut rejeté de son peuple. C’est David qui *commande* à Salomon (v. 6) de bâtir une maison à l’Éternel, mais il a reçu lui-même ce commandement de Dieu, car l’Éternel lui avait dit : «*Lui*, bâtira une maison à mon nom». Ainsi Dieu, dans ses conseils, a décrété de tout soumettre à Christ, pour «l’administration de la plénitude des temps», mais c’est en vertu de ses souffrances et de sa réjection que le Seigneur a droit au royaume. Salomon n’était pas appelé à l’établir, car le royaume n’était encore qu’en germe dans sa personne. Salomon était «encore jeune et délicat», mais David avait, par ses souffrances et ses victoires, préparé tout ce qu’il fallait pour le repos de Dieu et le règne de justice et de paix prêt à être inauguré.

Quand il s’agit, en type, du règne millénaire de Christ, il est impossible de séparer ses souffrances et sa réjection de ses gloires. C’est pourquoi il est dit en 1 Pierre 1:11 que les prophètes «rendaient par avance témoignage des souffrances qui devaient être la part de Christ et des gloires qui suivraient». Il en est de même ici, et nous insistons particulièrement sur ce petit mot au v. 14 : «Voici, *dans mon affliction*, j’ai préparé... et tu y ajouteras».

Cela est d’autant plus frappant que les Chroniques ne nous entretiennent en aucune manière des afflictions de David. Sauf dans ce passage, elles ne les mentionnent pas une seule fois. Nous avons vu précédemment la cause de cette omission. Partout David nous est montré dans les Chroniques comme prenant possession du royaume selon les conseils de Dieu et établissant ce royaume par ses victoires sur les nations. Ce dernier trait, comme nous l’avons déjà vu, nous est présenté dans ce livre, d’une manière accessoire, l’Esprit y réunissant en un seul récit toutes les victoires du Roi remportées en divers temps pour inaugurer le règne futur de son fils Salomon, le roi de paix. La victoire guerrière et la paix, présentées en type dans ces deux hommes distincts, un seul homme, Christ, les accomplira dans sa personne. La distinction que nous venons d’établir nous la trouvons exprimée ici par la bouche de David : «La parole de l’Éternel vint à moi, disant : Tu as versé beaucoup de sang, et tu as fait de grandes *guerres*; tu ne bâtiras point une maison à mon nom, car tu as versé beaucoup de sang sur la terre devant moi. Voici, un fils te naîtra ; lui, sera un homme de *paix*; et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis tout à l’entour ; car son nom sera Salomon (pacifique). Et en ses jours je donnerai paix et tranquillité à Israël. Lui, bâtira une maison à mon nom ; et il me sera pour fils, et moi je lui serai pour père, et j’affermirai le trône de son royaume sur Israël pour toujours» (v. 8-10). Cependant, quoique les Chroniques passent sous silence *l’affliction* de David, il était impossible de ne pas la mentionner par ces mots : «Mon affliction». Sans elle il ne pourrait y avoir de repos pour le trône de Dieu dans son temple et au milieu de son peuple. C’est dans son affliction que David a préparé tous les matériaux de la maison de Dieu. Aussi, quand il s’agit au Ps. 132 de trouver «un lieu pour l’Éternel, des demeures pour le Puissant de Jacob», demeures dont le retour de l’arche à Sion n’était que le prélude, — le Psalmiste s’écrie : «Éternel, souviens-toi de David, et de toutes ses *afflictions*» (v. 1). Le temple, et le trône terrestre, devant le marchepied duquel les saints se prosterneront, ont pour fondement «les afflictions de David». Il en est de même en Apoc. 5 pour le trône céleste. Il a pour centre l’Agneau immolé qui est la racine de David. Ainsi la partie terrestre et la partie céleste du royaume sont édifiées sur les souffrances de Christ.

David avait tout préparé, dans son affliction, pour la maison de l’Éternel, et Salomon, le Roi de paix, devait y ajouter encore (v. 14). Il en sera de même pendant le règne de Christ ; il ajoutera toutes ses gloires à son temple sur la terre, ainsi qu’à la nouvelle Jérusalem dans le ciel, acquise au prix de ses souffrances sur la croix.

Il fallait, pour organiser tout ce qui avait trait au règne de Salomon, que l’Éternel lui donnât «de la sagesse et de l’intelligence» (v. 12), et c’est en effet la seule chose que nous lui voyons demander lui-même à Dieu en 2 Chron. 1:10. Il devait prospérer en accomplissant, comme Roi de gloire, toute la parole de Dieu, selon ce qui est dit ici : «Que l’Éternel t’établisse sur Israël, et pour garder la loi de l’Éternel, ton Dieu. Alors tu prospéreras, si tu prends garde à pratiquer les statuts et les ordonnances que l’Éternel commanda à Moïse pour Israël» (v. 12, 13). Hélas ! Salomon, comme le roi responsable dont le premier livre des Rois nous donne l’histoire, manqua entièrement en tout ce que Dieu lui avait confié, tandis que Christ, après avoir parfaitement répondu aux pensées de Dieu, pourra remettre intact, entre les mains de son Père, le royaume dont il lui aura confié l’administration (1 Cor. 15:24).

Il fallait encore une chose à Salomon : «Fortifie-toi, et sois ferme ; ne crains point, et ne t’effraye point» (v. 13). «Lève-toi et agis, et l’Éternel sera avec toi» (v. 16). La force, la fermeté et l’activité qu’il ne pouvait trouver *qu’en lui-même* lui étaient nécessaires. C’est ce qui caractérisera le Seigneur dans son royaume. Non seulement il sera fermement établi, en vertu des conseils de Dieu, mais il trouvera, dans ses propres perfections, les ressources de son gouvernement. Rien ne manquera à son caractère pour la prospérité du royaume, placé par son Dieu entre ses mains.

Quelle bénédiction ce règne n’apportera-t-il pas à Israël ! «David commanda à tous les chefs d’Israël d’aider à Salomon, son fils». Eux aussi devaient «appliquer leurs coeurs et leurs âmes à rechercher l’Éternel, leur Dieu». Eux aussi devaient «se lever et bâtir le sanctuaire de l’Éternel Dieu» (v. 17-19). De même le Seigneur nous associe à son royaume et à l’administration de sa maison. Il aura des disciples, acquis pendant sa réjection, assis sur 12 trônes et jugeant toutes les tribus d’Israël. La nouvelle Jérusalem aura douze fondements, sur lesquels seront écrits les noms des 12 apôtres de l’Agneau. Ils participeront au caractère de Celui qui s’est fortifié et s’est levé pour agir. Ils auront part à son oeuvre (v. 19) ; non pas cependant à la sagesse qui a tout préparé d’avance pour obtenir ce résultat glorieux. Cette sagesse est uniquement le partage du vrai David qui a accumulé les matériaux, du vrai Salomon qui a tout ordonné et mis en oeuvre pour l’établissement de ce royaume éternel !

## Chapitre 23 — Salomon établi roi. Les lévites.

Au commencement de ce chapitre, David établit Salomon roi sur Israël (v. 1) ; au chap. 29:22, il est établi roi *pour la seconde fois.* Ce fait, n’étant mentionné que dans les Chroniques, acquiert par là une importance particulière. Au premier chapitre du premier livre des Rois, Salomon est oint, pour ainsi dire, au dernier moment du règne de David, quand la vie de ce dernier, comme un lumignon près de s’éteindre, jetait encore une faible lueur et que la force manquait au vieux roi pour prendre une décision prompte et virile selon Dieu. L’accession de Salomon au trône mit fin à l’usurpation d’Adonija, et fut le signal du jugement de tous ceux qui, comme Abiathar, Joab et Shimhi, s’étaient opposés à Dieu durant le règne de David. Les Chroniques suppriment tout ce récit et ne font même aucune mention d’Abishag, la Sunamite, qui fut l’occasion du jugement d’Adonija. Les faits que nous venons de citer nous éclairent, avec beaucoup d’autres, sur la portée comparative des Rois et des Chroniques. Dans le livre des Rois, David est responsable d’instituer Salomon selon l’ordre de Dieu et aurait, on le voit clairement, manqué à cette responsabilité, si Dieu n’était intervenu (voyez 1 Rois 1). Salomon, de même était responsable d’établir son royaume sur la justice, à l’égard de ceux qui avaient profité du règne de grâce pour faire le mal. Il s’en acquitta selon les pensées de Dieu, quoique, plus tard, il soit tombé dans le péché.

Les Chroniques nous présentent un tout autre ordre de pensées. Lorsque la grâce de Dieu, qui se glorifie vis-à-vis du jugement, a été proclamée à l’autel d’Ornan, sur Morija, le règne de paix *peut* être institué, car la paix dépend de la grâce. La mort de la victime étant intervenue, le sacrifice est devenu la base de toute bénédiction, la justice est satisfaite, la grâce a arrêté le jugement, la paix est faite. Salomon, le pacifique, peut dès lors être établi par David, roi sur Israël, pendant que David règne. Le fils est assis avec son père sur son trône. Cela ne nous parle-t-il pas d’une manière frappante du règne de Christ ? L’expiation ayant été accomplie sur la croix, Christ s’est assis à la droite du Père sur son trône (Ps. 110:1 ; Apoc. 3:21) ; couronné de gloire et d’honneur dans le département *céleste* de son royaume. Cette première phase de son règne a eu lieu et existe actuellement, comme lors de l’établissement de Salomon par David. La seconde phase du règne de Christ aura lieu, lorsque, semblable à Salomon, il sera établi et oint une seconde fois en vue de son royaume *terrestre* (29:22).

Dans le premier livre des Rois la participation de Salomon au trône, du vivant de son père, est présentée d’une manière beaucoup moins frappante, mais en accord avec le but de ce livre. Les deux personnages, David et Salomon, y sont plutôt réunis en un seul, en sorte que le règne du second est la continuation ininterrompue de celui du premier **(\*)**.

(\*) Voyez Méditations sur 1 Rois par H. R. Introduction.

Au chap. 29 des Chroniques, avons-nous dit, Salomon est établi une seconde fois pour dominer sur Israël et prendre en mains, selon les conseils de Dieu, les rênes du royaume terrestre. C’est ainsi que le livre se clôt dignement sur l’accomplissement des promesses en Lui, quant au gouvernement de ce monde.

Depuis le v. 3 nous voyons David dénombrer les lévites, car la préparation non seulement des matériaux du temple, mais de tout son service, jusque dans le moindre détail, dépend entièrement de lui. Les lévites sont dénombrés d’abord depuis l’âge de 30 ans et au-dessus, mais ils font l’oeuvre du service depuis l’âge de 20 ans et au-dessus (v. 3, 27). C’était l’ordre établi par David et non pas ce qui avait été établi par Moïse à l’égard des fils de Kehath (Nomb. 4:3). Du moment que le règne de paix était définitivement établi, les lévites pouvaient entrer plus jeunes dans l’activité du service. Les obstacles qui existaient à cela avant l’établissement de Salomon étaient ôtés ; les lévites «n’avaient plus à porter le tabernacle, ni tous les ustensiles pour son service» (v. 26). Les difficultés créées par le fait que l’Éternel voyageait sous une tente avec le camp d’Israël étaient levées. La force des hommes faits n’était plus nécessaire, du moment qu’il n’y avait plus à porter arche, autels et ustensiles, d’étape en étape, ou à charger le reste sur des chariots. Désormais le service incombait à de plus jeunes qui pouvaient, sans être trahis par leurs forces, vaquer aux soins divers de la maison de Dieu.

Toutes ces dispositions avaient lieu «selon les dernières paroles de David» (v. 27). Remarquons combien celles-ci diffèrent de celles qui furent prononcées en 2 Sam. 23:1. Là nous voyons David confesser avoir complètement manqué à sa responsabilité, quoique l’alliance éternelle, basée sur la grâce de Dieu, ne pût être annulée. En même temps les yeux du roi prophète sont dirigés sur Christ, le juste dominateur, qui portera sans fléchir tout le poids de la responsabilité de son règne. Ici, pas un mot de responsabilité. Le roi ordonne d’avance l’ordre d’un service parfait, répondant aux pensées de Dieu à l’égard du règne définitif de son Bien-aimé.

Les lévites étaient au nombre de 38000. Vingt-quatre mille d’entre eux, donc le plus grand nombre, dirigeaient l’oeuvre de la maison de l’Éternel.

Ils avaient, parmi le peuple de Dieu, l’office de conducteurs et de surveillants. Six mille étaient intendants et juges. Il est important de comprendre que l’administration et le jugement ne sont pas confiés au plus grand nombre parmi les serviteurs de Dieu. Un plus petit nombre encore, quatre mille, gardaient les portes. Leur fonction était de veiller à ce que rien de profane ou d’étranger ne s’introduisît dans le temple. Des désastres peuvent se produire parmi les enfants de Dieu quand tous se croient qualifiés pour le discernement et n’acceptent pas que ce service soit confié aux uns à l’exclusion des autres. Enfin quatre mille lévites louaient l’Éternel avec des instruments. Ici encore nous trouvons un ordre qui nous touche dans la direction de la louange. Si l’Église chrétienne est composée sans exception de rois et de sacrificateurs, ce que l’assemblée juive n’était pas, l’Église n’est pas composée de lévites.

Aux musiciens incombait un certain ordre, une certaine initiative dans la direction de la louange. Il en est de même dans l’assemblée, un petit nombre étant qualifiés pour cet office qui a son importance comme tout ce qui se rapporte au culte. La louange était rendue «avec les instruments faits par David» (v. 5). David seul était l’auteur de tout ce qui concernait le temple futur, même de la partie musicale du culte. Rien de pareil n’avait été institué sous le régime du tabernacle au désert. Les instruments même étaient inventés par David et en rapport avec l’avènement glorieux de Salomon, type du règne millénaire de Christ sur la terre. Aujourd’hui la louange est en rapport avec sa gloire céleste et a, par conséquent, un caractère entièrement spirituel.

Après le dénombrement des lévites, vient leur division en classes (v. 6-23), d’après leurs trois familles, Guershom, Kehath et Merari. — Aaron et Moïse faisaient partie des fils de Kehath, mais Aaron et ses fils sont séparés «à toujours» de cette famille des lévites, pour exercer l’office de la sacrificature «à toujours» (v. 13). Quant à Moïse, autrefois «roi en Jeshurun», législateur, médiateur et conducteur du peuple, il rentre avec ses fils dans la tribu de Lévi (v. 14-26), et n’occupe pas, avec sa famille, une place supérieure à ses frères, du moment que le règne de Salomon commence. C’est ainsi que nous le voyons, sur la sainte montagne, disparaître aussi bien qu’Élie, pour faire place à Jésus seul, entrant dans son royaume.

Une différence est notée ici entre les sacrificateurs et les lévites. Les premiers faisaient le service de l’Éternel lui-même (v. 13), les seconds «l’oeuvre du service de sa maison» (v. 24, 28).

Nous trouvons aux v. 28 à 32 le détail du service des lévites. Ils veillaient 1° sur les parvis et les chambres ; 2° sur la purification de toutes les choses saintes ; 3° sur l’oeuvre du service de la maison. Celle-ci consistait elle-même en trois choses : a) ranger les pains de proposition ; b) pourvoir à la fleur de farine pour le gâteau et les pains sans levain ; c) veiller à toutes les mesures de capacité et de longueur. 4° Ils entonnaient la louange. 5° Enfin le service à l’égard des holocaustes aux sabbats, aux nouvelles lunes et aux jours solennels leur incombait. Tout cela devait avoir lieu «continuellement devant l’Éternel (v. 31). Leur service est condensé au v. 32 en trois points. Ils vaquaient à leur charge : 1° à l’égard de la tente d’assignation ; 2° du lieu saint ; 3° ils étaient les serviteurs des fils d’Aaron, leurs frères.

Tout cela est plein d’instruction pour quiconque veut se vouer au service du Seigneur, et il doit méditer les détails de ce passage. Deux caractères dominent ici tous les autres. D’une part, un ministère, digne de ce nom, doit être rendu au *Seigneur*; d’autre part, il doit prendre une position d’humilité, de petitesse et d’infériorité à l’égard de la famille sacerdotale qui, nous le savons, comprend aujourd’hui tous les croyants, et ne doit pas être composée d’hommes qui domineraient sur des héritages considérés par eux comme leur appartenant (1 Pierre 5:3).

## Chapitre 24 — Les sacrificateurs.

Nous trouvons dans ce chapitre les classes des sacrificateurs. D’abord, ce qui ne peut manquer dans les Chroniques, la chair a été entièrement mise de côté et jugée dans la personne de Nadab et d’Abihu. Viennent ensuite Éléazar et Ithamar. À cause de l’infidélité d’Éli et de ses fils, Ithamar perd sa prééminence sous le règne de David et de Salomon, puis sous le règne millénaire de Christ, quoique la sacrificature ne lui soit pas ôtée (v. 3). Éléazar, par Tsadok qui descend de lui, occupe la première place, à cause du zèle de Phinées. Il devient la souche de la sacrificature fidèle qui marchera toujours devant le vrai Salomon, dans son royaume (1 Sam. 2:35 ; Ézéch. 48:11). David distribue ici les sacrificateurs en classes selon leurs chefs : Tsadok descendant d’Éléazar, et Akhimélec, d’Ithamar. Abiathar descendant d’Ithamar fut, comme nous le savons, chassé de la sacrificature par Salomon (1 Rois 2:26) ; mais ce fait n’est pas mentionné dans les Chroniques, où nous trouvons la sacrificature, aussi bien que la royauté, établie selon les conseils de Dieu.

Éléazar occupe, disons-nous, une place de bénédiction spéciale : «Des fils d’Éléazar on trouva un plus grand nombre de chefs de famille que des fils d’Ithamar» (v. 4). Il y avait 16 chefs de maisons de pères dans la famille du premier, 8 dans celle du second. «On les distribua en classes par le sort». (v. 5). C’était la volonté de Dieu, et non celle de l’homme, qui les classait, car le *sort,* avant le don du Saint Esprit, était le signe de l’intervention directe de Dieu en dehors de la volonté de l’homme (Actes 1:26 ; Luc 1:9). «Les chefs du lieu saint et les chefs de Dieu furent *d’entre* les fils d’Éléazar et *parmi* les fils d’Ithamar» (v. 5), nous est-il dit, accentuant ainsi la différence qui séparait ces deux familles. «Une maison de père était tirée pour Éléazar et une était tirée pour Ithamar» (v. 6), en sorte que les fils d’Éléazar eurent une double part. Il y eut ainsi vingt-quatre classes de sacrificateurs, selon la pensée de Dieu. Nous voyons cet ordre reproduit dans les vingt-quatre anciens, rois et sacrificateurs, d’Apoc. 5.

Aux v. 20-31 nous trouvons l’énumération des fils de Lévi qu’il restait encore à tirer au sort. D’abord (v. 20-25) les fils de Kehath (voyez Amram, v. 20 et 23:12), puis v. 26-31, les fils de Merari, Guershom ayant été compté, à cause de son petit nombre, comme une seule classe (23:11). Notez que le plus petit d’entre les lévites avait la même part que les chefs des pères dans le tirage au sort, dans le libre choix de l’Éternel (v. 31).

## Chapitre 25 — Les chantres.

De même que les sacrificateurs et les lévites, les chantres sont tirés au sort, désignés par le libre choix de Dieu. Rien n’était laissé à la volonté de l’homme et cela est de toute importance.

L’Oint de l’Éternel ordonne et l’Éternel décide. Ici, comme pour les lévites, les sorts sont jetés pour leurs charges, «le petit comme le grand, l’homme expert avec le disciple» (v. 8).

Mais de plus, c’est sous la direction du roi qu’Asaph, Héman, le voyant de David dans les paroles de Dieu, et Jeduthun, *prophétisent* avec les instruments sacrés, soit pour célébrer et louer l’Éternel, soit pour exalter sa puissance, preuve, entre beaucoup d’autres, que les Psaumes sont un recueil inspiré, dont le caractère est prophétique.

Aux v. 9-31 nous trouvons les différentes classes de chantres tirées au sort en rapport avec leurs trois chefs. Asaph n’a que cinq classes de douze hommes chacune, Jeduthun six classes, Héman treize; en tout 24 classes comprenant 288 personnes. Elles correspondent aux classes de la sacrificature. Celui qui a le plus grand nombre de fils est Héman, «le voyant du roi dans les paroles de Dieu, pour exalter sa puissance». Ses fonctions répondent à la gloire du royaume, annoncé par la prophétie et établi par la parole de Dieu.

## Chapitre 26 — Portiers, gardiens des trésors et juges.

Aux v. 1-21 nous trouvons les classes des portiers. Obed-Édom est ici, comme toujours, l’objet d’une bénédiction spéciale. Tandis que Meshélémia, fils de Coré, compte dans sa famille 25 fils et frères destinés à cet office, et Hosa, de la famille de Merari, 13 fils et frères, Obed-Édom en compte 62 dans sa descendance directe. Il eut 8 fils, car, nous est-il dit, Dieu l’avait béni (v. 5). N’avait-il pas été, pendant trois mois, avec sa famille, le gardien de l’arche dans sa maison ? Ce fut alors que l’Éternel bénit sa maison (13:14 ; 16:38). Il était devenu portier de l’arche lorsque David la fit remonter à Jérusalem (15:18). Nous le voyons ici, et sa nombreuse famille avec lui, portiers du temple futur de Salomon. Il est dit de ses fils qu’ils *gouvernèrent* dans la maison de leur père, qu’ils étaient hommes forts et vaillants, *vaillants et forts pour le service.* On ne pense pas assez que le service des portiers, comme aussi celui des sacrificateurs (9:13) réclamait ces qualités. Tout n’est pas dit, quand on a fait remarquer que cet emploi sans apparence réclame l’humilité, la dépendance, le zèle, l’oubli de soi-même ; il lui faut aussi la force et la vaillance.

Les portiers avaient la surveillance de toutes les portes du temple. Il fallait qu’ils pussent repousser les entreprises contre la maison de Dieu, veiller en outre avec une énergie continuelle à ce qu’aucune personne souillée n’entrât dans les parvis de l’Éternel, mais aussi tenir les portes ouvertes pour qu’aucun des membres de la sacrificature, qui avait droit d’entrer dans le temple, n’en fût exclu.

Les portiers du temple futur étaient indiqués par le sort, qui désignait en outre les gardiens de chaque porte. Shélémia, à la porte du Levant, Zacharie, son fils, sage conseiller, à la porte du Nord, Obed-Édom à la porte du Midi, mais il était toujours béni entre tous, car ses fils avaient sous leur direction la maison des approvisionnements.

D’entre les lévites (v. 20-28) nous trouvons ceux qui étaient commis sur les trésors de la maison de Dieu et sur les trésors des choses saintes. Dans cette période qui précède le règne de paix, un descendant de Moïse (v. 24), était surintendant des trésors ; un autre, Shelomith et ses frères avait la garde «sur tous les trésors des choses saintes que le roi David, et les chefs des pères, les chefs de milliers et de centaines, et les chefs de l’armée, avaient consacrées, des guerres et du butin, pour l’entretien de la maison de l’Éternel ; et tout ce qu’avaient consacré Samuel le voyant, et Saül, fils de Kis, et Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Tseruïa : tout ce qui était consacré était mis sous la main de Shelomith et de ses frères» (v. 26-28), jusqu’au moment où tous ces trésors seraient employés par Salomon. Ici, pour la troisième fois, l’activité de Joab est vue sous un jour favorable.

D’autres lévites d’entre les Jitseharites étaient intendants et juges (v. 29). Ceux qui demeuraient à Hébron, où la royauté de David avait commencé, furent établis «pour l’administration d’Israël, en deçà du Jourdain, vers le couchant, pour toutes les affaires de l’Éternel et pour le service du roi» (v. 30), et «le roi David les établit sur les Rubénites et sur les Gadites et sur la demi-tribu des Manassites, pour toutes les affaires de Dieu et pour les affaires du roi» (v. 32). Ainsi ceux qui, dès le début du règne de David avaient été ses témoins et ses compagnons reçoivent une distinction spéciale.

## Chapitre 27 — Le service du roi.

Ce chapitre (v. 1-15) nous entretient du *service du roi.* Comme dans toutes ces énumérations le chiffre 12, avec ses composés, est toujours mentionné. Il s’agit, en effet, de ce qui a trait au royaume sur la terre, dont les 12 tribus forment le centre. Il y avait des corps d’armée, chacun de 24000 hommes pour les 12 mois de l’année, un corps pour chaque mois. Benaïa, fils de Jehoïada, est mentionné spécialement parmi les 30 hommes forts de David (cf. 2 Sam. 23:20), comme chef du 3° corps d’armée. Dieu aime à se souvenir de lui.

Les intendants des trésors et de tous les biens qui appartenaient au roi David sont énumérés aux v. 25-31.

Les v. 32 à 34 nous font penser aux circonstances douloureuses qui avaient accompagné la carrière de David, roi responsable, mais aucune mention n’est faite ici, ni du «conseil d’Akhitophel», ni de la révolte d’Absalom, ni des trahisons de Joab. Tout cela ne peut entrer, comme nous l’avons souvent répété dans le plan des Chroniques. Au contraire, Hushaï l’Arkhite, l’ami du roi, est placé en regard de la simple mention du nom d’Akhitophel ; Jehoïada, fils de Benaïa, l’un des hommes forts, distingués par David, en regard du nom d’Abiathar, que Salomon chassa de la sacrificature, parce qu’il avait soutenu l’usurpateur Adonija. Joab, le grand Joab, chef de l’armée, parent du roi, le premier en influence après David, n’est mentionné que d’un mot.

# DERNIÈRES INSTRUCTIONS DE DAVID — Chapitres 28 à 29

## Chapitre 28 — Salomon, roi des conseils de Dieu, et sa responsabilité comme tel.

Au chap. 23:2, David avait assemblé «tous les chefs d’Israël, les sacrificateurs et les lévites» afin de les ordonner pour le service du temple et l’ordre de son royaume. Dans ce chapitre-ci il «réunit à Jérusalem tous les chefs d’Israël, les chefs des tribus, et les chefs des divisions qui servaient le roi, et les chefs de milliers, et les chefs de centaines, et les chefs de tous les biens et de toutes les possessions du roi et de ses fils, avec les eunuques, et les hommes forts, et tout homme fort et vaillant». C’est, de fait, à tout le peuple qu’il s’adresse (v. 2), car il veut faire connaître à tous ce que Dieu lui a révélé au sujet du temple lui-même, centre religieux du royaume.

«J’avais», dit-il, «dans le coeur de bâtir une maison de repos pour l’arche de l’alliance de l’Éternel, et pour le marchepied des pieds de notre Dieu ; et j’ai fait des préparatifs pour bâtir» (v. 2). C’est ce qu’exprime d’une manière si remarquable le Ps. 132. David, dans toutes ses tribulations ne s’était pas donné de repos à lui-même, avant d’avoir trouvé un lieu de repos pour l’arche de l’alliance de l’Éternel, un lieu où cette alliance, déposée dans l’arche, pût être établie définitivement pour le peuple de Dieu, sans être exposée à un nouveau voyage à travers le désert ou à de nouvelles vicissitudes entre les mains des Philistins. Ce repos de Dieu était en même temps celui du «marchepied de ses pieds», car l’arche était le trône de Dieu qui siège entre les Chérubins, trône qu’il établissait au milieu de son peuple.

Tels étaient les conseils de grâce de Dieu. Nous les voyons accomplis, dans les Chroniques, en David et en Salomon, comme types de Christ, mais ils ne le furent *qu’en type,* car bientôt cette arche qui, par les soins de David avait trouvé son repos sur la montagne de Sion et au milieu d’un temple glorieux, édifié par Salomon, disparut, et son lieu de repos fut entièrement détruit.

David avait fait d’immenses préparatifs en vue de cette maison, mais il rappelle ce que l’Éternel lui avait dit (22:8) : «Tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu es un homme de guerre et tu as versé le sang» (v. 3). David pouvait préparer, par ses souffrances, le «repos qui reste pour le peuple de Dieu», mais ne pouvait introduire ce repos-là, aussi longtemps que le royaume gardait l’empreinte du caractère guerrier de son Chef. Il en sera de même de Christ. Il a posé à la croix le fondement du repos éternel, mais n’établira ce repos définitif *qu’après* que tous ses ennemis auront été mis sous ses pieds.

Aux v. 4-6 David insiste, en présence de tous les représentants du peuple, sur le fait capital que les Chroniques mettent toujours en évidence : l’accomplissement des conseils de Dieu, selon l’élection de grâce. L’Éternel l’avait *choisi*, lui David, pour être roi sur Israël à toujours ; il avait choisi Juda pour prince ; en Juda il avait *choisi* la maison d’Isaï. Parmi les fils d’Isaï il avait *pris plaisir* en David, pour le faire roi. Le libre choix de l’Éternel, comme le bon plaisir de Dieu avait été sur le plus petit et le plus humble d’entre tous, fort et puissant sans doute aux yeux de Dieu dans sa lutte avec le lion et l’ours au désert, mais n’ayant, aux yeux des hommes, rien qui pût le faire désirer. N’était-il pas le type du parfait serviteur, revendiqué par l’Éternel comme l’objet de son bon plaisir, au moment où il prenait en public, au baptême de la repentance, la place d’humiliation la plus profonde ? Mais le moment arriva plus tard où Dieu le déclara vrai Salomon, objet du même bon plaisir, qu’au baptême de Jean, quand il parut sur la sainte montagne, anticipant la gloire du royaume éternel.

Parmi tous les nombreux fils de David, Dieu avait encore «*choisi* Salomon, pour s’asseoir sur le trône du royaume de l’Éternel sur Israël» (v. 5). Remarquez cette expression que nous retrouverons au chap. 29:23 : Le royaume de Salomon est «le *royaume de l’Éternel*», son trône, «le trône de l’Éternel». Ces mots ne nous parlent-ils pas des conseils de Dieu à l’égard du royaume futur de Christ ? Cela est d’autant plus frappant ici, que Dieu dit de Salomon : «Je me le suis choisi pour fils, et moi je lui serai pour père, (v. 6 ; cf. 22:10 ; Héb. 1:5). Salomon est le fils de Dieu, et lui bâtira une maison (Héb. 3:3, 4) ; il est l’Élu de l’Éternel qui «affermira son royaume à toujours» (v. 7). Enfin «l’Éternel l’a *choisi* pour bâtir une maison qui fût son sanctuaire» (v. 10).

Mais dans ce passage nous rencontrons un petit mot caractéristique : «Si». C’est *la première* fois **(\*)** qu’il est prononcé dans les Chroniques au sujet de la royauté ou du peuple : «S’il est ferme pour pratiquer mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd’hui». «*Si* tu le cherches, il se fera trouver de toi ; mais *si* tu l’abandonnes, il te rejettera pour toujours» (v. 7, 9).

(\*) Nous en verrons un second exemple en 2 Chron. 7:17.

Salomon, bien que considéré ici dans sa perfection, comme le roi des conseils de Dieu, est cependant responsable et son royaume ne peut être affermi que s’il répond à cette responsabilité. Les Chroniques, d’accord avec leur plan, ne nous présentent pas Salomon comme y ayant manqué. Bien moins encore que dans le récit de l’histoire de David, elles ne nous parlent de sa faillibilité ou de ses fautes. Et cependant Salomon *reste responsable.* Tel est exactement le caractère de Christ comme roi de justice et de paix. Il sera responsable vis-à-vis de Celui qui lui a confié le royaume et s’acquittera parfaitement de son office jusqu’à ce qu’il remette la domination entre les mains du Père (1 Cor. 15:24). Sans doute, personnellement, Salomon a complètement manqué en cela, mais les Chroniques ne nous en parlent pas, puisqu’il s’agit des conseils de Dieu, réalisés en Christ.

Cependant nous trouvons ici une autre raison pour présenter la bénédiction comme conditionnelle. Les successeurs des deux premiers rois ne sont ni des David, ni des Salomon. La royauté selon les conseils de Dieu ne va pas plus loin que ceux-ci, puisqu’elle arrive, en type, jusqu’au règne millénaire de Christ. Cependant la royauté se continue dans la descendance de Salomon jusqu’à l’apparition du vrai Roi, la maison de David devant former la chaîne ininterrompue qui aboutit à Christ. Or cette descendance n’offre que rarement quelques traits du vrai Roi. La maison de David tombe en ruine, le peuple de Salomon se livre à l’idolâtrie. Tout cela ne pouvait être passé sous silence dans le second livre des Chroniques quand il parle de la maison royale et du peuple élu. Cependant, comme nous le verrons en étudiant ce deuxième livre, le caractère général de cet écrit inspiré est maintenu, au milieu de la ruine, et Dieu agit en grâce, couvrant une multitude de péchés à la moindre trace de repentance, tandis que les livres des Rois mettent sans atténuation les fautes de tous les rois à nu, même celles d’un David ou d’un Salomon.

Le «si» sert donc en partie d’introduction à l’histoire qui fait suite au règne de Salomon, dans le livre suivant.

Au v. 8 David parle «devant les yeux de tout Israël, qui est la congrégation de l’Éternel, et aux oreilles de notre Dieu». Il établit que le peuple aussi est responsable, quoique, en cela, le roi occupe le premier rang : «gardez et recherchez tous les commandements de l’Éternel, votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays, et que vous le fassiez hériter à vos fils après vous, à toujours» (v. 8).

Dans les chapitres qui précèdent nous avons vu le système religieux et civil établi par l’Éternel au moyen de l’autorité conférée par Lui à David. Ce système ne ressemble point à l’ordre de choses établi par Moïse, tout en ne le contredisant en aucune manière. Ni les sacrificateurs, ni les lévites, ni les chantres, ni les portiers, ni l’armée ne sont organisés comme par le passé. Tout est nouveau ; toutes choses dépendent du roi qui les établit par le sort, c’est-à-dire sous la direction immédiate de l’Éternel. Aux v. 11 à 19 nous rencontrons le même principe quand il s’agit du temple comparé au tabernacle. Seulement c’est par *inspiration* (v. 12) que David en a reçu tous les détails, non pas comme un modèle placé devant les yeux de Moïse sur la montagne et que celui-ci devait exécuter. Ces détails, David les avait (ils étaient en lui, dans sa pensée) *par l’Esprit*. Rien ne dépendait ni de son don d’organisation, ni de son intelligence naturelle. Tout venait directement de Dieu. «Tout cela, dit David, toute l’oeuvre du modèle, il m’en a, par écrit, donné l’intelligence, par la main de l’Éternel sur moi» (v. 19). C’était aussi par inspiration qu’il avait reçu les directions touchant «les classes des sacrificateurs et des lévites et pour toute l’oeuvre du service de la maison de l’Éternel» (v. 13). Les ustensiles eux-mêmes étaient autres que ceux du tabernacle, sans en différer réellement quant à leur signification typique. Leur nombre, leur poids s’en écartaient ; des ustensiles nouveaux étaient ajoutés. Il en était de même des instruments de musique. Jusqu’au poids de chaque objet d’or et d’argent était fixé par inspiration, depuis les chandeliers jusqu’aux gobelets et aux fourchettes (v. 16-17). L’arche de l’alliance qui renfermait la loi restait la même, avec son propitiatoire et les Chérubins qui lui faisaient ombre, car ni l’alliance ni le propitiatoire ne pouvaient subir de changement en aucune manière. Par contre, les chérubins qui, en étendant leurs ailes, touchaient les deux parois du sanctuaire, étaient une chose entièrement nouvelle (2 Chron. 3:10-14 ; 5:7-9).

Dans les v. 20 et 21, David exhorte de nouveau Salomon à se fortifier, à agir, à ne rien craindre, car l’Éternel ne l’abandonnera pas jusqu’à ce qu’il ait «achevé tout l’ouvrage du service de la maison de l’Éternel». C’est ici de nouveau une bénédiction inconditionnelle et Salomon trouve l’aide, non seulement des ouvriers (22:15), mais des classes des sacrificateurs et des lévites, des chefs et de tout le peuple.

## Chapitre 29 — Prière de David. Salomon établi roi pour la seconde fois.

«Et le roi David dit à toute la congrégation : Salomon, mon fils, le seul que Dieu ait choisi, est jeune et délicat, et l’ouvrage est grand, car ce palais n’est point pour un homme, mais pour l’Éternel Dieu» (v. 1). La personne de Salomon est de plus en plus mise en lumière ici, comme type de Christ dans son règne. David dit de lui : «le seul que Dieu ait choisi». Il est *le seul,* l’objet de son choix, le seul qui réponde à ses pensées et à ses conseils d’éternité au sujet du royaume.

Mais, comme David l’avait déjà dit (22:5), Salomon était encore «jeune et délicat» et n’avait pas encore atteint sa pleine croissance pour prendre en mains les rênes du gouvernement. En attendant ce moment, son père l’avait proclamé roi et, comme tel, l’avait assis avec lui sur son trône (23:1). Ce qui est dit ici nous parle de Christ ; non pas, cela va sans dire, qu’il y ait en Lui-même une cause quelconque de faiblesse pour retarder son règne, car Dieu l’a haut élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout nom ; — mais Il est actuellement assis sur le trône de son Père dans le ciel, et, comme homme, il attend le moment décrété de Dieu pour dominer sur Israël et les nations. *Dans ce sens,* le temps de son plein développement n’est pas encore arrivé pour Lui et l’heure du royaume terrestre n’a pas encore sonné.

Maintenant, David avait fait tout ce qui était nécessaire pour que Dieu pût établir définitivement son trône à Jérusalem. «De toute ma force», dit-il, «j’ai préparé» (v. 2) ; mais il y ajoute encore : «Dans mon affection pour la maison de mon Dieu, je donne pour la maison de mon Dieu, de ce que j’ai d’or et d’argent m’appartenant en propre» (vers. 3). Christ a aimé l’Église et a donné tout ce qu’Il avait, même sa propre vie pour la bâtir, comme un temple saint où Dieu pût habiter. Tout est prêt pour Sa manifestation glorieuse, mais, en attendant, Christ ajoute des matériaux pour l’édifice et même nous permet de coopérer à son oeuvre. «Qui sera», dit-il, «de franche volonté pour offrir aujourd’hui à l’Éternel ?» (v. 5). Alors tous les représentants du peuple offrent volontairement «des objets de prix, de l’or, de l’argent, des pierres précieuses» (voyez 1 Cor. 3:12), et cette offrande est agréée. Les collaborateurs ne sont pour rien dans la sagesse qui a tout préparé, tout en ayant part à l’oeuvre : il en est de même pour nous maintenant.

Mais ce n’est pas de l’Église, ne l’oublions pas, que ce passage nous entretient. Il nous parle d’un peuple terrestre au milieu duquel le Seigneur aura sa demeure et qui sera un peuple de franche volonté pour contribuer, par tout ce qu’il possède, à l’établissement glorieux de la maison de Dieu à Jérusalem.

Le résultat de cette libéralité est une joie générale, à la fois dans tout le peuple et dans le coeur de David : «Et le peuple se réjouit de ce qu’ils avaient offert volontairement, d’un coeur parfait, à l’Éternel ; et aussi le roi David en eut une grande joie» (v. 9). Le prophète Sophonie décrit une communion semblable dans la joie : «Réjouis-toi et égaye-toi de tout ton coeur, fille de Jérusalem !... L’Éternel ton Dieu... se réjouira avec joie à ton sujet : il se reposera dans son amour, il s’égayera en toi avec chant de triomphe» (Soph. 3:14, 17).

Ensuite (v. 10-19), David bénit l’Éternel. Il le bénit comme le Dieu qui, à Béthel, avait fait des promesses à Jacob en L’appelant *Israël* (v. 10), et lui avait dit : «Je suis le Dieu Tout-puissant ; fructifie et multiplie ; une nation, et une multitude de nations, et des rois sortiront de tes reins» (Gen. 35:11). Il célèbre ensuite Sa grandeur, sa force, sa gloire, sa splendeur, sa majesté, car *toutes choses* sont à Lui, dans le ciel et sur la terre. Le royaume et l’élévation lui appartiennent, car il est chef sur *toutes choses.* De lui proviennent les richesses et la gloire, car il domine sur *toutes choses.* Puissance et force sont dans sa main et il peut agrandir et affermir *toutes choses.*

Aussi David célèbre, avec tout le peuple, le nom glorieux du Dieu d’Israël.

Tout ce que le roi et son peuple — eux qui en la présence de Dieu ne sont rien — peuvent Lui offrir volontairement, vient de Lui et ils ne lui donnent que ce qu’ils ont reçu de sa main. Quant à eux, ils ne sont, devant Lui, que des étrangers et des hôtes de passage, comme tous leurs pères ; ils passent comme l’ombre et meurent. Et maintenant, *toute* cette abondance qu’ils Lui offrent ; vient de Lui et *tout* est à Lui, mais il prend plaisir à la droiture du coeur du roi qui offre *toutes choses* de franche volonté, et du peuple qui fait de même.

David demande enfin à ce même Dieu qui a fait des promesses à Abraham, à Isaac et à Israël (Jacob), qu’il veuille garder et diriger vers Lui le coeur de son peuple, et donner à Salomon un coeur parfait pour obéir, pour *tout* faire et bâtir le temple préparé par David.

Telle est cette magnifique prière. Elle donne toute gloire à Dieu seul, au Dieu qui, en vertu de ses conseils, a fait des promesses à ses élus. Elle met l’homme à sa vraie place devant Dieu. Elle exprime une absolue dépendance de Celui qui seul peut amener les coeurs des siens à Lui plaire.

Après avoir loué Dieu, David dirige les louanges de toute la congrégation (cf. Ps. 22:22, 25), frappante image de Celui qui, après avoir souffert et avoir été «délivré d’entre les cornes des buffles» annonce le nom de Dieu à ses frères et leur donne, pour l’imiter, l’exemple d’une louange parfaite.

Alors le peuple «s’incline et se prosterne *devant Dieu* et *devant le Roi*» (v. 20) ; ainsi le Roi est associé à l’Éternel par un commun hommage.

Cette parole porte de nouveau nos pensées vers Christ. L’homme que nous voyons ici, bénissant Dieu, a droit à l’adoration ainsi que Dieu lui-même.

Le peuple offre des sacrifices en abondance et, fait caractéristique des Chroniques, Salomon est établi Roi *pour la seconde fois* (v. 22 ; cf. 23:1). La première fois nous l’avons vu assis sur le trône de son Père ; il s’assied maintenant sur *son propre trône.* Dans l’Apocalypse il fait aussi cette promesse à celui qui vaincra : «Je lui donnerai de s’asseoir avec moi sur *mon* trône, comme moi aussi j’ai vaincu et je me suis assis avec *mon Père* sur *son* trône» (Apoc. 3:21). C’est en effet comme Roi sur son trône que «Salomon, fils de David est oint *pour l’Éternel,* comme prince, et Il revêtira ce caractère dans son règne millénaire». Tsadok est aussi «oint comme sacrificateur» et nous voyons enfin réalisée définitivement en lui la prophétie qui avait dit : «Je me susciterai un sacrificateur fidèle et il marchera toujours devant mon Oint» (1 Sam. 2:35).

«Et Salomon s’assit *sur le trône de l’Éternel,* comme roi, à la place de David, son père, et il prospéra» (v. 23). Désormais le trône du Roi est *identifié* avec le trône de l’Éternel ! Ainsi donc l’Éternel est Dieu, mais Il est Christ. Il est le Créateur et le Conservateur de toutes choses (Col. 1:16, 17) ; Celui qu’on adore sur le trône (Apoc. 4:11) ; Celui que Dieu a haut élevé et auquel il a donné un nom au-dessus de tout nom (Phil. 2:9). Sa gloire n’est pas mentionnée dans ces passages comme résultat de l’oeuvre qu’Il a accomplie *pour nous,* mais de celle qu’Il a entreprise pour glorifier son Père. Quand nous pensons à son oeuvre pour nous, nos coeurs sont remplis de reconnaissance et d’adoration, mais sa gloire comme homme élevé à la droite de Dieu, déclaré par l’Éternel, «Celui qui est le Même et dont les années ne finiront pas» (Ps. 102:27), en sorte que les deux personnes n’en font qu’une, sans se confondre, cette gloire aussi devrait beaucoup occuper nos pensées. Si le nom de Salomon ne nous fait pas penser, comme celui de David, à Christ Sauveur de son peuple, nous trouvons néanmoins en Lui «le Merveilleux, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle, le Prince de paix» (És. 9:6), le vrai Salomon, assis sur le trône de l’Éternel.

Cette scène glorieuse, sans précédent dans l’histoire d’Israël, nous est donnée comme l’inauguration du règne de paix de Celui que Dieu a choisi et dont il a dit : «Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu, en qui mon âme trouve son plaisir» (És. 42:1). Aucun événement de la Parole ne peut donner une image plus surprenante de l’aurore du règne futur de Christ, quand il prendra en mains le gouvernement de tout, car il est au-dessus de tous. Alors tout Israël, tous les chefs et les hommes forts, et aussi tous les fils de David lui seront soumis (v. 24, 25). Ce sera la plénitude de la puissance !

Cette scène termine la première partie des Chroniques. Sans doute nous trouvons dans ce livre moins d’instructions morales pour nous-mêmes et notre conduite, que dans les livres de Samuel et les onze premiers chapitres du premier livre des Rois, mais il nous occupe avant tout de Christ, des conseils éternels de Dieu à son égard, des gloires qui le caractérisent et de l’ordre de son royaume, de l’habitation de Dieu définitivement établie au milieu de son peuple, de l’association intime entre ses deux caractères, comme vrai David et vrai Salomon, enfin de son identification avec l’Éternel dans son royaume.

Nos âmes n’auraient-elles par fait une perte immense, si Dieu ne nous avait pas donné cette partie des Écritures ? Que les rationalistes et les incrédules, du haut de leur science frelatée, la méprisent, les croyants la retiennent avec adoration et en conservent chaque parole, comme une révélation nouvelle des richesses insondables de Christ !

Les derniers versets de notre chapitre (v. 26-30) répètent les v. 10-12 de 1 Rois 2, en vue de clore définitivement l’histoire de David. Le Saint Esprit mentionne sa vieillesse «rassasiée de jours, de richesses et de gloire» en accord avec le but de ce livre, et en contraste avec sa fin, telle qu’elle nous est rapportée en 2 Samuel 23:1-6 et dans le premier livre des Rois au chap. 1.

Nous avons fait remarquer autre part que les Chroniques nous renseignent sur l’origine prophétique des livres de Samuel et des Rois.